

PARIS EN MARCHES

Les escaliers des rues de Paris

ATELIER PARISIEN D'URBANISME



Les es — ca — liers de la But — te sont durs aux mi — sé —
 Les es — ca — liers de la But — te sont durs aux mi — sè —

- reux; Les ai — les des mou — lins pro — tè — gent les a — mou — reux
 - reux; Les ai — les des mou — lins pro — tè — gent les a — mou — reux

f *mf* *p*

Refrain
La complainte de la Butte
Paroles de Jean Renoir

AVANT-PROPOS

Piéton avant tout, je suis heureux d'offrir ce premier inventaire des escaliers des rues de Paris que vient de dresser l'Atelier Parisien d'Urbanisme. Document technique de référence pour les urbanistes et les architectes, il sera, j'en suis sûr, un guide précieux pour les promeneurs et visiteurs amoureux de la capitale.

Élément central pour la distribution des édifices, l'escalier s'épanouit surtout à l'extérieur dans la ville et ses jardins. L'escalier urbain est là où il faut pour discipliner les pentes. Il épouse au plus près la géographie naturelle des sites, révélant l'envers des quartiers et la logique de leur construction. Quiconque veut comprendre une ville doit suivre ses escaliers et ceux de Paris m'ont souvent livré les secrets de notre ville.

Au quotidien, l'escalier est un chemin à l'abri du tumulte des rues. Sa ligne vient régler la marche du promeneur, mais lui laisse toute liberté d'aller à son rythme. Le piéton peut l'emprunter à sa fantaisie, gravir les marches, s'arrêter, se retourner pour découvrir des horizons imprévus de Paris, mesurer le chemin parcouru ou la distance à franchir et du même regard découvrir le ciel d'Ile-de-France. Comme sur les photos de Willy Ronis, les enfants y jouent à la balle avec les contremarches ou encore glissent sur les rampes...

L'escalier est un lieu à la fois discret et précieux, ouvert et réservé. Il est le subtil privilège du piéton, que ce livre nous invite à partager.

Bertrand DELANOË
Maire de Paris

INTRODUCTION

DOMAINE DE L'ÉTUDE	p 4
MÉTHODE	p 4

LES ESCALIERS DES RUES DE PARIS

ORIGINE DES ESCALIERS	p 5
TYPES ET LOCALISATION DES ESCALIERS	p 6
LES ESCALIERS ET LE PAYSAGE URBAIN	p 8

LIAISONS PIÉTONNES ENTRE VOIES À NIVEAUX DIFFÉRENTS

LOCALISATION	p 10
PRINCIPAUX TYPES D'IMPLANTATION DES VOLÉES	p 12
PHOTOGRAPHIES DES ESCALIERS	p 15
ÉTUDE DÉTAILLÉE DES ESCALIERS LES PLUS REPRÉSENTATIFS	p 31

TROTTOIRS ET CHAUSSÉES À NIVEAUX DIFFÉRENTS

LOCALISATION	p 54
PRINCIPAUX TYPES D'IMPLANTATION DES DEGRÉS	p 56
PHOTOGRAPHIES DES DEGRÉS	p 58
ÉTUDE DÉTAILLÉE DES DEGRÉS LES PLUS REPRÉSENTATIFS	p 64

LIAISONS ENTRE UNE VOIE ET UN OUVRAGE D'ART

LOCALISATION	p 69
PHOTOGRAPHIES DES OUVRAGES D'ART	p 71
ÉTUDE DÉTAILLÉE DES OUVRAGES D'ART	p 73
GLOSSAIRE	p 82
BIBLIOGRAPHIE	p 83
«L'ESCALIER», JULES SUPERVIELLE	p 84

Les escaliers des rues de Paris sont indéniablement célèbres. Les plus grands photographes en ont donné depuis plus d'un siècle des images magnifiques qui ont fait le tour du monde : celles de Montmartre d'abord, mais aussi de Belleville, de Ménilmontant, ou de la « montagne » Sainte Geneviève.

De nombreux habitants et usagers de Paris empruntent régulièrement ces escaliers au cours de leurs déplacements. S'ils sont donc fréquentés et s'ils font partie de l'image de Paris, ces escaliers ne semblent pourtant pas avoir fait l'objet d'une étude d'ensemble.

Au cours des travaux menés sur les différents quartiers de Paris, l'Apur a rencontré beaucoup de ces escaliers et souligné leur intérêt parce qu'ils correspondent souvent à des lieux singuliers, originaux et attachants de l'espace public et du paysage de la capitale (un petit fascicule préparé par l'Atelier avait été consacré aux lieux singuliers de la voirie de Paris en juillet 1995).

L'accumulation progressive de ces informations a conduit à l'idée d'un inventaire systématique des escaliers des rues de Paris, objet du présent ouvrage, qui propose une classification des escaliers selon leur configuration.

Ce document permet de mieux connaître et d'apprécier un aspect particulier du paysage de Paris. Il peut être un guide pour la promenade dans des sites pittoresques. Mais il apporte également un ensemble de références pour la conception d'escaliers, dans la capitale ou ailleurs, là où de nouvelles voies publiques sont prévues sur des espaces en pente, comme c'est le cas, par exemple, dans l'opération Paris Rive Gauche.

L'inventaire des escaliers des rues de Paris a été voulu aussi complet que possible, dans les limites précisées ci-dessous. Mais il est très probable que des oublis demeurent.

L'indulgence du lecteur est donc demandée pour ces oublis qu'il lui est demandé de bien vouloir signaler à l'Apur.

DOMAINE DE L'ÉTUDE

L'étude a porté sur l'espace public « ordinaire » des rues, elle n'a pas pris en compte les escaliers du domaine privé ni certains escaliers du domaine public étroitement liés à de grandes infrastructures, à de grands équipements ou à des opérations d'urbanisme de « dalles ».

Ainsi n'y figurent pas :

- les liaisons entre les quais hauts et les quais bas de la Seine, les accès à l'île aux Cygnes ou les passerelles des Arts et Debilly, celles des canaux Saint Martin, Saint Denis, de l'Ourcq et du bassin de la Villette...
- les ouvrages de franchissement de la Petite Ceinture ferroviaire : à partir des rues de la Mare (XX^e arr.), des Meuniers (XII^e arr.)...
- les accès de certaines gares et du métropolitain,
- les escaliers de grands équipements : Palais Omnisports de Bercy, Bibliothèque de

France, Opéra Bastille, Palais Garnier, esplanade du Trocadéro...

- les escaliers des parcs et jardins, en particulier ceux de la promenade plantée Bastille Bois de Vincennes.
- les accès aux opérations d'urbanisme sur dalle comme les Olympiades, le Front de Seine (XV^e arr.), le forum des Halles (I^{er} arr.)...
- les deux escaliers mécaniques parisiens à ciel ouvert situés, l'un à l'angle des rues de Tolbiac et Baudricourt (opération Olympiades), l'autre dans la rue de l'Alboni en bordure de la station de métro Passy.

N'y figurent pas non plus les escaliers ne comprenant que deux ou trois marches rattrapant un faible dénivelé, ni les trottoirs traités avec des doubles bordures (dont le linéaire s'est beaucoup accru récemment pour la défense contre le stationnement plutôt que pour rattraper des différences de niveau).

Tous les escaliers retenus sont comme on l'a noté ci-dessus, situés dans des voies publiques à l'exception de trois d'entre eux : rue de l'Hirondelle (VI^e arr.), passage de la Sorcière (XVIII^e arr.) et passage de la Bidassoa (XX^e arr.), situés dans des voies privées accessibles au public.

MÉTHODE

Le recensement des escaliers dans les rues de Paris a été établi à partir de relevés de terrain et d'analyses de documents graphiques.

Une lecture du plan de Paris à l'échelle 1/10000^e « relief figuratif », d'après l'Atlas Géologique, a permis d'établir une première localisation des escaliers appuyée sur la connaissance du terrain ; cette lecture a été complétée par l'analyse des plans cadastraux de la Ville de Paris au 1/2000^e sur lesquels les escaliers se distinguent comme des taches sombres. Une étude sur le terrain a permis ensuite d'apprécier les différentes configurations des escaliers et de les photographier.

À partir de ces éléments d'analyse, les escaliers les plus représentatifs ont fait l'objet de fiches détaillées.

Des documents plus précis ont été utilisés pour établir ces fiches :

- le plan cadastral de la Ville de Paris au 1/500^e,
- les fonds de plans de la Direction de la voirie et des déplacements au 1/200^e qui indiquent les cotes de nivellement de l'espace public,
- différents ouvrages traitant des rues de Paris, notamment : le Dictionnaire historique des rues de Paris (J. Hillairet, les Éditions de Minuit, 1987), la Nomenclature des voies publiques et privées (Ville de Paris, Imprimerie municipale, 1972) ; le Classement des voies privées, synthèse des procédures (Ville de Paris, DCL, 1996).

Enfin, un retour sur le terrain a permis, en tant que de besoin, de compléter l'analyse et d'illustrer chaque fiche par des photographies montrant des points de vue haut et bas et certains éléments de détails.

Pentes Naturelles

La présence d'escaliers dépend d'abord naturellement, de la pente du terrain. Ils s'imposent en cas de forte déclivité. Aujourd'hui la Ville de Paris préconise de réaliser des escaliers dans les rues ayant une pente supérieure à 12 % (1). La stabilité des véhicules de pompiers en stationnement n'est plus assurée dans une voie dont la pente est supérieure à 8 % ; néanmoins, quelques anciennes rues de Paris dépassent nettement la pente limite de 12 % sans être équipées d'escaliers ainsi la rue Tourlaque (XVIII^e) présente une pente de 17 %.

Présence d'anciens ouvrages militaires

Certains escaliers ont pour origine les différences de niveaux existant entre le mur d'enceinte et les fossés creusés de part et d'autre des anciennes fortifications de Paris. Ces enceintes, aujourd'hui détruites, ont été pour la plupart remplacées par des voies publiques. Par endroit, la présence d'escaliers y rappelle les différences de niveau liées aux anciens ouvrages militaires.

Ainsi, par exemple, les degrés dans les rues Monsieur le Prince et Antoine Dubois, V^e Arr., rappellent l'enceinte de Philippe-Auguste édifiée de 1180 à 1209. De même, les escaliers des rues transversales entre le boulevard Beaumarchais et la rue Amelot et ceux situés sur les boulevards du Temple, Saint Martin et Bonne Nouvelle, rappellent l'enceinte de Charles V (1256-1383) transformée en promenade au XVII^e siècle.

Percements et nivellements à partir du XIX^e siècle

Les percements de la seconde moitié du XIX^e siècle ont été nivelés de façon à permettre une grande commodité de circulation et un bon dégagement des perspectives. Il en est résulté des différences de niveaux avec les voies existantes, nécessitant la réalisation des escaliers.

Ainsi le percement de la rue de Rivoli, avec un nivellement horizontal, a entaillé le relief et mis en situation de surplomb les rues latérales préexistantes : rue François Miron au Sud, rues de la Verrerie et du Roi de Sicile au Nord ; les liaisons transversales entre ces voies et la rue de Rivoli ont nécessité l'implantation d'escaliers dans les rues Saint Bon, Cloche Perce et des Mauvais Garçons (IV^e Arr.). De même, le tracé de la rue Monge, sur le flanc est de la Montagne Sainte Geneviève (V^e Arr.), a interrompu l'ancien nivellement de la rue Rollin nécessitant la présence d'escaliers. De la même façon encore, l'avenue René Coty (XIV^e Arr.), a entaillé le versant Ouest de la Vallée de la Bièvre et interrompu le tracé des voies Saint Yves, de l'Aude et des Artistes, qui se terminent par des escaliers.

Pour d'autres voies, l'obligation de rectifier le nivellement pour les raccorder au reste du réseau et la contrainte de conserver les cotes de seuil des rives bâties ont entraîné des différences de niveau entre les trottoirs et la chaussée, rattrapées par des escaliers ; c'est le cas par exemple, des boulevards Saint Martin et du Temple, à

proximité de la place de la République (III^e Arr.), et de la place Lucien Herr dans le quartier Mouffetard (V^e Arr.).

La volonté de régulariser et d'adoucir au maximum la pente des voies nouvelles tracées sous Haussmann ou postérieurement, a conduit dans certains cas à créer des croisements à niveaux différents grâce à des ouvrages d'art, accessibles par des escaliers. C'est le cas des rues Pierre Semard et de Bellefond (IX^e Arr.), et des rues du Chevaleret et de Tolbiac (XIII^e Arr.).

Enfin certains escaliers correspondent à d'anciennes rues, parfois situées dans les communes limitrophes annexées en 1860, mal pavées ou en terre battue, sans trottoirs, avec seulement un caniveau, qui ont été incluses dans l'espace public parisien. Elles ont fait l'objet de travaux d'assainissement et d'aménagement de surface importants et systématiques : réseau d'égout, profil bombé des chaussées, caniveaux et trottoirs. La nécessité de couvrir les sols par des matériaux pérennes et étanches a modifié les pentes naturelles de certaines sections de ces rues et entraîné la mise en place d'escaliers.

Le nivellement des emprises ferroviaires

Les infrastructures ferroviaires, implantées selon un nivellement presque horizontal rendu obligatoire par la circulation des trains, se démarquent fortement du relief naturel. Ces infrastructures, parfois désaffectées, font l'objet d'aménagements nécessitant de les raccorder au niveau du réseau des voies alentour. Quand cette différence de niveau est trop importante, la présence d'escaliers prolonge ponctuellement les continuités de cheminements dans l'espace public. C'est le cas de l'opération d'aménagement sur l'ancienne gare de Reuilly, où l'allée Vivaldi se termine par des escaliers pour accéder à la rue de Reuilly, située en surplomb et où la rue Jacques Hillairet rejoint par un escalier, la rue de Charenton. De la même façon, l'aménagement du mail planté de l'allée Darius Milhaud, sur une partie de l'emprise ferroviaire de la Petite Ceinture Est, a imposé la réalisation de nombreux escaliers dans les voies transversales pour accéder à la rue Manin-Jaurès, etc...

(1) Le nivellement – Guide de l'Espace Public – Direction de la Ville de Paris 1996

La carte ci-contre présente l'ensemble des escaliers sur des voies publiques inscrits dans le domaine de l'étude.

Ces escaliers, implantés dans 148 sites, ont été classés en trois catégories, correspondant à trois types de configurations :

- liaisons entre voies à niveaux différents,
- voies avec trottoirs et chaussées à niveaux différents,
- liaisons entre une voie et un ouvrage d'art qui la surplombe

Ces trois types d'escaliers ont des impacts différents sur le paysage urbain et la continuité des cheminements.

La localisation des escaliers renvoie naturellement au relief.

L'Ouest parisien, à l'exception de la colline de Passy au bord du fleuve, ne comprend pas d'escaliers dans les voies publiques. Les dénivelés modérés sont absorbés par des voies à pentes faibles et continues.

L'Est de Paris accueille la majorité des escaliers, avec sur la rive droite, une concentration sur la Butte Montmartre et les collines de Belleville et de Ménilmontant et, sur la rive gauche, sur le flanc Nord de la Montagne Sainte-Geneviève.

Liaisons entre voies à niveaux différents.

111 escaliers relèvent de cette catégorie, la plus nombreuse. Sur la rive droite, la plupart d'entre eux sont implantés le long d'un arc partant de la Butte Montmartre au Nord, interrompu par le col du pas de la Chapelle, et s'étirant vers le Sud-Est sur les pentes des Collines de Ménilmontant. 32 escaliers se situent à Montmartre, 31 à Belleville-Ménilmontant. Au Sud-Est, 5 escaliers résultent essentiellement de la présence du plateau horizontal du faisceau ferroviaire de la Gare de Lyon, venu interrompre la pente naturelle du coteau de Bercy.

Dans le centre, une dizaine d'escaliers sont situés dans le Marais où le relief est pourtant peu prononcé. Leur présence est due à des variations très spécifiques du niveau du sol : la levée de terre de la Butte aux Gravois, l'ancienne enceinte de Charles V le long du boulevard Beaumarchais, et le tracé en creux de la rue de Rivoli.

Sur la rive gauche, 15 escaliers sont implantés selon un axe sensiblement Nord-Sud partant du versant Nord de la Montagne Sainte-Geneviève, en bordure du fleuve, interrompu par la vallée de la Bièvre et s'étirant jusqu'à la Porte d'Italie.

Culminant à 60 mètres (NGVP), le quartier de la Butte aux Cailles ne comprend que deux escaliers, les ruptures de pentes de la vallée de la Bièvre ayant été adoucies par des remblais importants à la fin du XIX^e, lors du tracé horizontal de la rue de Tolbiac.

À proximité du parc Montsouris, le nivellement horizontal de l'avenue René Coty, tracée à flanc du coteau Ouest de la vallée de la Bièvre, a nécessité de réaliser trois escaliers pour rejoindre les rues préexistantes.

Trottoirs et chaussées à niveaux différents.

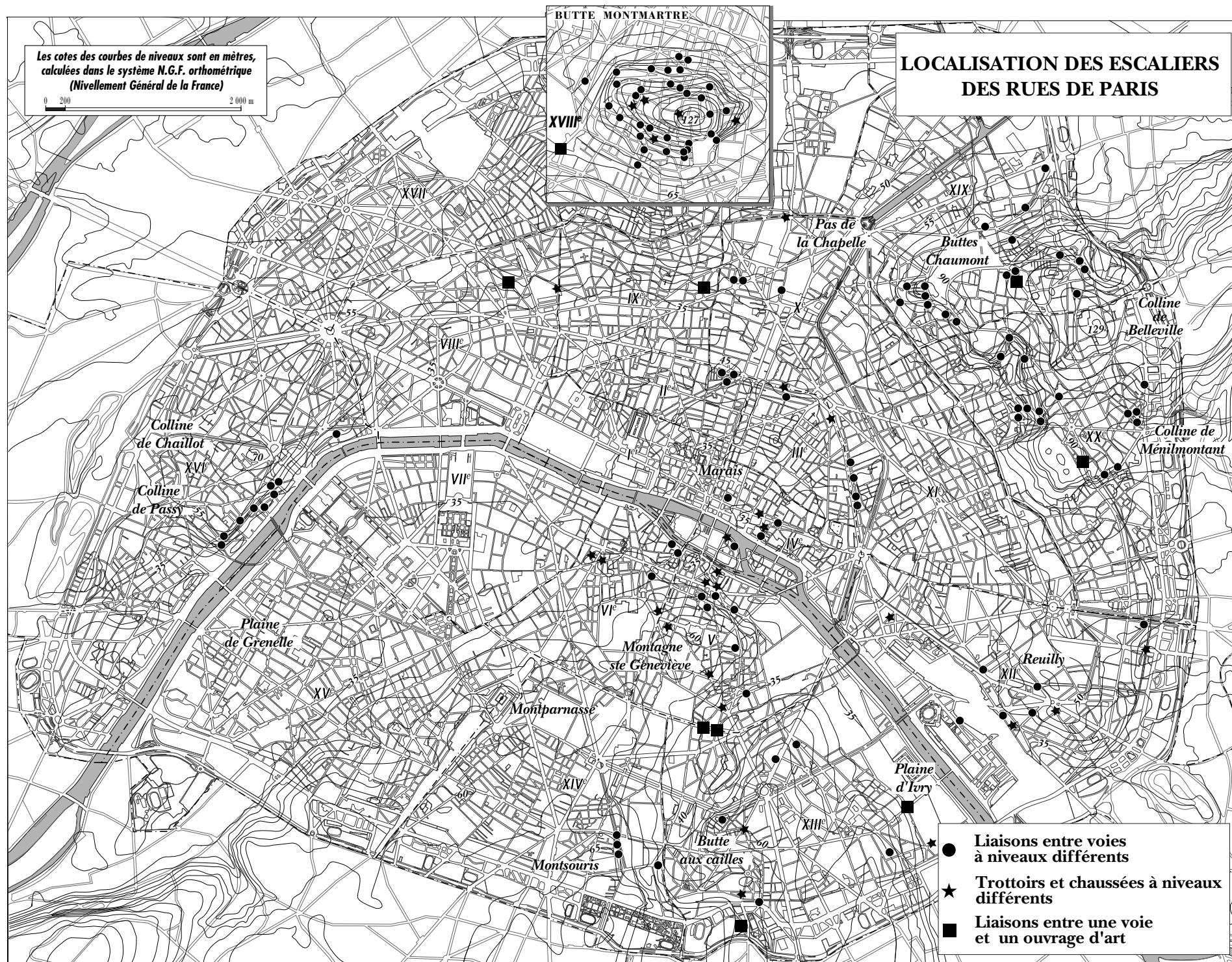
Cette configuration, où les escaliers relient au sein d'une même voie, la chaussée et le, ou les, trottoir, correspond à 30 escaliers.

Sur la rive droite, 5 sont situés sur la Butte Montmartre, les autres sont disséminés, en partie dans le Marais et sur la colline de Belleville.

Sur la rive gauche, ces types d'escaliers se concentrent sur la Montagne Sainte-Geneviève.

Liaisons entre une voie et un ouvrage d'art.

Ce type d'escalier relie une voie sur ouvrage d'art, joignant deux points «hauts» du terrain, avec la voie «basse» qu'elle surplombe. 9 exemples de ce dispositif peu courant dans Paris ont été recensés.



Les escaliers sont des lieux singuliers dans la continuité de l'espace public. Dans le traitement ordinaire des rues et des places ils apportent des accidents, des temps forts dans les cheminements au même titre que certaines places, placettes ou voies particulières (passages, impasses...) Ils présentent en général les mêmes grandes caractéristiques de traitement que l'espace public dont ils font partie.

Simplicité de conception

La configuration de l'escalier est fonction des dimensions de la voie et du dénivelé. La volée peut être considérée comme le module de base, permettant de multiples combinaisons. L'amplitude des volées, le jeu de leurs implantations, leurs positions dans la pente caractérisent chaque escalier. Cependant, la typologie présentée ci-après montre que les combinaisons utilisées reposent sur une grande simplicité de conception; elles sont, en fait en nombre limité et privilégient des compositions axiales et symétriques.

Prise en compte des contraintes d'usage

Présence des gardes corps ou parapets, étalonnage des marches d'une hauteur comprise entre 15 et 17 cm en moyenne, agencement en volées de 11 à 15 marches, souvent séparées par des repos intermédiaires suffisamment dimensionnés, pentes de 50 % de la plupart des volées, etc. Le traitement des escaliers témoigne de tout un savoir-faire dans l'aménagement de l'espace public, notamment dans la définition du nivellement: insertion de l'escalier dans la topographie, correspondance des repos intermédiaires avec les rues adjacentes ou les seuils des immeubles riverains, recueil et évacuation des eaux de pluie ou de lavage, enfouissement des réseaux qui doivent rester accessibles...

Matériaux pérennes

Les escaliers sont généralement traités avec les mêmes éléments standards et les mêmes matériaux que les rues: marches en granit au nez arrondi traitées comme les bordures de trottoirs, perrés en pavés ou végétalisés, limons en granit ou en béton, mains courantes en ferronnerie, garde-corps et balustrades en ferronnerie, en pierre ou en béton presque toujours ajourés. Les éléments plus particuliers sont les murs de soutènement et d'échiffre, qui peuvent être en béton, en pierre grossière ou taillée, en brique, en meulière ou parfois recouverts d'un parement lisse ou simulant un gros appareillage. L'asphalte et le macadam sont rarement utilisés dans le traitement des escaliers, pour des raisons évidentes d'accessibilité des engins de chantier.

Mobilier urbain et plantations.

On retrouve aussi dans les escaliers le mobilier urbain de l'espace public et même, dans certaines configurations, le prolongement de la partition entre chaussée et trottoirs, les deux perrés reprenant la largeur des trottoirs et la volée centrale, celle

de la chaussée. Cependant, certains escaliers à la configuration originale prennent la dimension d'architectures singulières et peuvent être perçus comme des accès à des domaines privés; c'est le cas par exemple rues Fénelon et Bossuet (X^e Arr.), avenue de Camoens (XVI^e Arr.), allée des Brouillards (XVIII^e Arr.) ou villa Claude-Monet (XIX^e Arr.). D'autres escaliers sont accessibles à travers des passages sous porches; certains constituent des voies privées ou récemment devenues publiques comme le passage du Pont aux Biches (III^e Arr.), le passage du Clos Bruneau (V^e Arr.) ou résultant d'opérations contemporaines d'aménagement comme le passage Eugène Atget, la rue Trolley de Prévaux (XIII^e Arr.), la rue Boris-Vian (XVIII^e Arr.), les voies M. 19 et N 19 (XIX^e Arr.).

La végétation est souvent présente de part et d'autre des volées centrales. Elle s'implante alors sur les terrasses successives, au pied des immeubles – square Caulaincourt, rue Maurice-Utrillo, rue Paul Albert, rue Chappe dans le XVIII^e Arr. – ou sur des pentes engazonnées – boulevard Kellermann (XIII^e Arr.), avenue de Camoens (XVI^e Arr.)... Ces plantations caractérisent notamment les escaliers implantés au sein ou en bordure d'un espace vert public ou privé – passage Eugène Atget, rue Damesme (XIII^e Arr.), rues de l'Alboni et le Tasse (XVI^e Arr.)...

Il existe également des repos et des perrés agrémentés de plantations d'alignement qui suivent la pente et donnent à l'escalier l'aspect d'une rue plantée – voie BY12 (XII^e Arr.), avenue du Parc de Passy (XVI^e Arr.), rues Foyatier et Chappe (XVIII^e Arr.)...

Paysages des escaliers.

La forte pente d'une voie et, a fortiori, la présence d'escaliers, ont une influence sur le paysage des façades bâties.

La pente de l'escalier définit la limite inférieure inclinée des soubassements des immeubles. Compte tenu de leur situation ces soubassements sont difficiles à utiliser; ils présentent donc une façade fermée à l'aspect massif, celui d'un mur parfois percé de petites ouvertures dans sa partie haute. Les matériaux – pierre de taille, meulière ou parement – et la présence de bossages peuvent donner à ce soubassement un caractère monumental renforçant celui de l'escalier.

Avec la présence de grilles protégeant les accès des immeubles et les espaces privatifs, le paysage de l'escalier peut prendre un caractère défensif.

S'il constitue un repère qui permet d'identifier une rue ou une place, l'escalier peut aussi constituer un belvédère, un lieu d'où l'on domine la ville, d'où l'on appréhende la complexité et la richesse des toitures. Il donne aussi une vision particulière de la ville vue d'en bas, créant parfois l'incertitude sur la poursuite du cheminement au-delà de la dernière marche visible.

Questions d'usage

Les escaliers offrent aux piétons des liaisons directes entre des voies à niveaux différents, à l'écart des nuisances de la circulation. Mais ces raccourcis sont

contraignants ou même inutilisables par les personnes à mobilité réduite et pour celles qui conduisent une voiture d'enfant ou un chariot à provisions.

L'absence de circulation automobile met les escaliers à l'écart de l'activité courante de la ville et leur donne une pratique et un statut spécifiques.

Le jour, ils peuvent former des espaces de convivialité favorisant les repos momentanés, la détente, ou les jeux des enfants. La nuit, leur fréquentation limitée peut entraîner un sentiment d'insécurité, renforcé par la difficulté de percevoir l'espace à distance. Les escaliers et surtout leurs recoins les moins visibles font ainsi souvent l'objet de dégradations (dépôt d'ordures, graffitis...) accentuées par l'impossibilité d'accès pour les engins de nettoyage et de sécurité.

1. LIAISONS ENTRE VOIES À NIVEAUX DIFFÉRENTS LOCALISATION DES ESCALIERS DANS LES RUES DE PARIS

	2^e ARRONDISSEMENT
1	Rue des Degrés
2	Rue N.D. de Bonne Nouvelle
3	Boulevard de Bonne Nouvelle
	3^e ARRONDISSEMENT
4	Passage du Pont aux Biches
	4^e ARRONDISSEMENT
5	Rue Saint Bon
6	Rue Cloche Perce
7	Rue des Barres
8	Rue des Ursins (voir page 32)
	5^e ARRONDISSEMENT
9	Rue Jean de Beauvais
10	Passage du Clos Bruneau
11	Rue de la Montagne Sainte Geneviève
12	Rue Saint Victor
13	Rue Rollin (voir page 33)
14	Rue Censier (voir page 34)
	6^e ARRONDISSEMENT
15	Rue Git le Coeur
16	Rue de L'Hirondelle (*)
17	Rue Antoine Dubois (voir page 35)
	10^e ARRONDISSEMENT
18	Rue Fénelon (voir page 36)
19	Rue Bossuet
19b	Rue d'Alsace
	11^e ARRONDISSEMENT
20	Rue Charles Luizet (voir page 37)
21	Rue Marcel Gromaire (voir page 37)
22	Rue Scarron
23	Rue Clotilde de Vaux
	12^e ARRONDISSEMENT
24	Passage de la Voûte
25	Rue Jacques Hillairet
26	Allée Vivaldi
27	Rue de la Durance
28	Square Coriolis
29	Accès gare Paris Bercy (voir page 38)

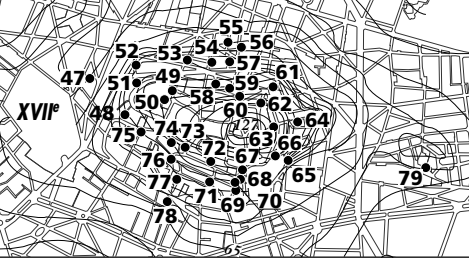
	13^e ARRONDISSEMENT
30	Rue Duméril
31	Rue Watteau
32	Passage E. Atget
33	Rue Damesme
33b	Rue Trolley de Prévaux
	14^e ARRONDISSEMENT
34	Rue Lemaignan (voir page 39)
35	Rue Saint Yves
36	Rue de l'Aude
37	Rue des Artistes (voir page 40)
	16^e ARRONDISSEMENT
38	Rue du docteur Germain-Sée
39	Rue Raynouard
40	Avenue du Parc de Passy
41	Rue des Eaux
42	Rue de l'Alboni
43	Rue Beethoven (voir page 41)
44	Avenue de Camoens (voir page 42)
45	Rue le Tasse
46	Rue de la Manutention (voir page 43)
	18^e ARRONDISSEMENT
47	Rue Arnaud Gautier
48	Passage de la Sorcière (*)
49	Rue Girardon
50	Allée des Brouillards
51	Rue Juste Métivier
52	Square Caulaincourt
53	Rue de la Fontaine du But
54	Rue des Saules
55	Rue Diard
56	Rue Cyrano de Bergerac
57	Rue Nobel
58	Rue Gaston Couté
59	Rue de l'Abbé Patureau
60	Rue du Mont-Cenis (voir page 44)
61	Rue Becquerel
62	Rue de la Bonne
63	Rue du Chevalier de la Barre
64	Passage Cottin
65	Rue Paul Albert (voir page 45)
66	Rue Maurice Utrillo
67	Rue Foyatier (voir page 46)
68	Rue Gabrielle
69	Rue André Barsaq

	18^e ARRONDISSEMENT (suite)
70	Rue Chappe
71	Rue Drevet
72	Rue du Calvaire
73	Place Jean-Baptiste Clément
74	Rue de la Mire
75	Rue Tholozé
76	Place Emile Goudeau
77	Passage des Abbesses
78	Rue André Antoine
79	Rue Boris Vian
	19^e ARRONDISSEMENT
80	Allée Darius Milhaud/Rue Manin
81	Villa Claude Monet (voir page 47)
82	Rue des Lilas
83	Rue Frédérique Mourlon
84	Rue Charles Monselet
85	Rue Paul de Kock
86	Villa Albert Robida
87	Rue des Annelets (voir page 48)
88	Voie M/19 (Rue Philippe Hecht)
89	Voie F/19 (Rue Georges Lardennois) (voir p.49)
90	Voie N/19 (Rue Barrelet de Ricou)
91	Rue Lauzin
92	Rue Legrand
93	Passage Gauthier
94	Rue de l'Équerre
	20^e ARRONDISSEMENT
95	Rue Levert
96	Passage Plantin
97	Rue Fernand Raynaud
98	Rue Elisa Borey
99	Place Henri Matisse
100	Rue de la Voulzie
101	Passage de la Bidassoa (*)
102	Rue d'Annam
103	Rue Villiers de l'Isle Adam
104	Rue Stendhal (voir page 50)
105	Rue des Prairies (voir page 51)
106	Rue Mondoville
107	Rue Prosper enfantin (voir page 52)
108	Rue Georges Perec
109	Rue de la Justice
	* Voies privées

Les cotes des courbes de niveaux sont en mètres,
calculées dans le système N.G.F. orthométrique
(Nivellement Général de la France)

0 200 2 000 m

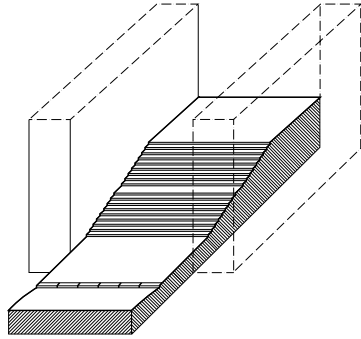
BUTTE MONTMARTRE



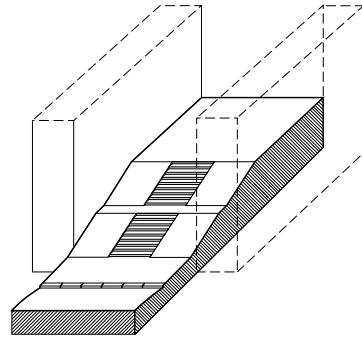
LIAISONS entre voies à niveaux différents



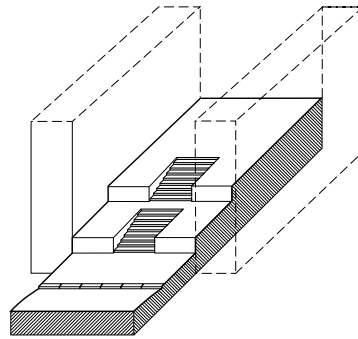
Volées implantées dans l'axe de cheminement



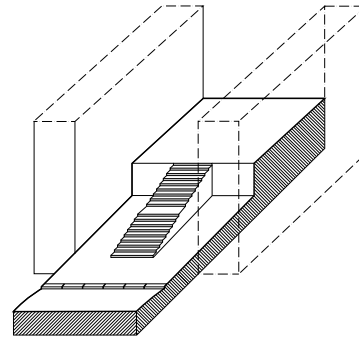
① Volées en largeur de voie



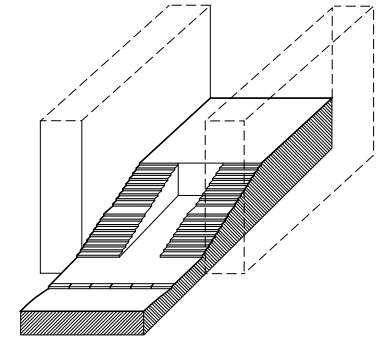
② Volées bordées de perrés



③ Volées rentrantes
bordées de terrasses

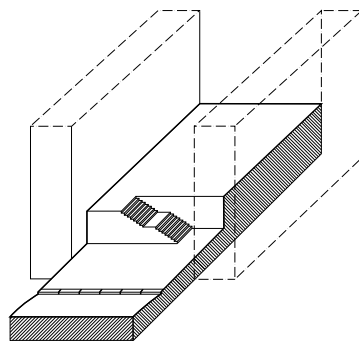


④ Volées saillantes

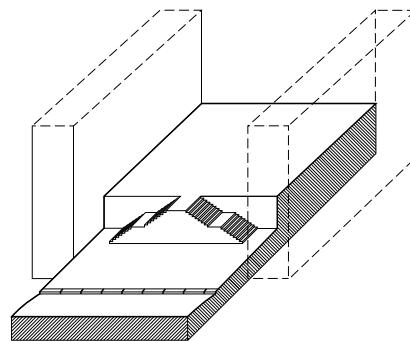


⑤ Volées doubles à montées parallèles

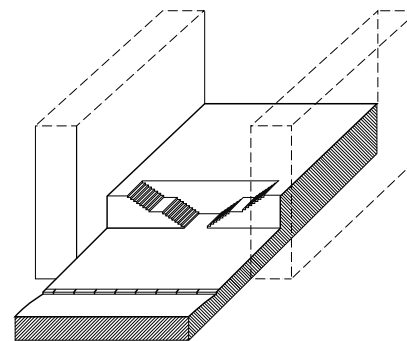
Volées perpendiculaires à l'axe de cheminement



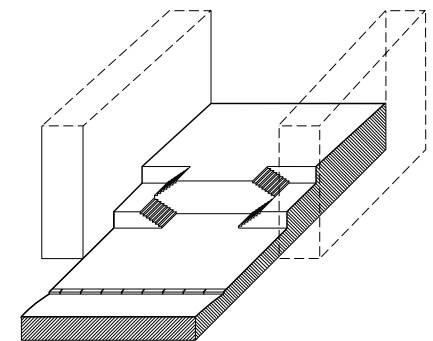
Ⓐ Volées latérales



Ⓑ Volées doubles à montées convergentes



Ⓒ Volées doubles à montées divergentes



Ⓓ Volées avec repos à retour complet

1. LIAISONS ENTRE VOIES À NIVEAUX DIFFÉRENTS PRINCIPAUX TYPES D'IMPLANTATION DES VOLÉES

Cette catégorie d'escaliers est la plus nombreuse. Le type et l'organisation des volées de marches permettent de proposer une typologie volontairement simplifiée, illustrée par les schémas présentés. Dans ces schémas :

- les volées de marche sont orientées
 - soit dans la direction du cheminement, c'est-à-dire selon le même axe que l'espace public qui accueille l'escalier,
 - soit perpendiculairement au cheminement;
- dans la réalité ces deux dispositions peuvent être combinées dans un même escalier; des possibilités de variations de l'angle entre volées et cheminement existent également, mais sont très rarement utilisés;
- le dénivelé est franchi par deux volées de marches séparées par un repos intermédiaire;

VOLÉES IMPLANTÉES DANS L'AXE DE CHEMINEMENT

Selon le dénivelé, et la longueur disponible, le nombre de volées peut être plus ou moins important, donc consommer plus ou moins d'espace dans le linéaire de la voie, pour aboutir au cas extrême de la rue " escalier " – rue Foyatier (XVIII^e Arr.), rue des Eaux (XVI^e Arr.), passage de la Voûte (XII^e Arr.)...

Volées en pleine largeur

Pour un faible dénivelé, une ou deux volées suffisent. L'emmarchement donne une impression de sol plié. En l'absence de repos intermédiaire entre les volées il n'y a pas de seuil distribuant des bâtiments riverains. Ceux-ci sont accessibles par les rues des niveaux supérieur ou inférieur – rue des Degrés (II^e Arr.), rue Cloche Perce (IV^e Arr.), rue Antoine Dubois (VI^e Arr.), rue Charles Luizet (XI^e Arr.)...

Pour un dénivelé important, plusieurs volées se succèdent. Si la voie est étroite et longue, elle prend un caractère pittoresque accentué par l'accès aux parcelles riveraines situé au niveau des repos intermédiaires – passage Cottin (XVIII^e Arr.), rues Fernand Raynaud (XX^e Arr.), Prosper Enfantin (XX^e Arr.)...

Volées bordées de perrés

La configuration la plus fréquente correspond à une volée centrale bordée par deux perrés latéraux d'égale largeur. Ce découpage en trois de l'escalier prolonge celui qui est couramment utilisé dans l'espace public : les perrés reprennent la largeur des trottoirs et la volée centrale celle de la chaussée. Le profil et le traitement des perrés restituent la pente naturelle du sol. Certains perrés sont plantés d'arbres. La pente continue des perrés, au contact des plans verticaux des façades riveraines, permet un rattrapage harmonieux des implantations parfois irrégulières de celle-ci – voie BY12 (XII^e Arr.), rue Lemaignan (XIII^e Arr.), du Calvaire (XVIII^e Arr.), passage des Abbesses (XVIII^e Arr.), rues Charles Monselet (XIX^e Arr.), des Annelets (XIX^e Arr.)...

Volées rentrantes bordées de terrasses

La configuration la plus fréquente correspond à une volée centrale bordée par deux séries de terrasses latérales. Parfois, la configuration de la voie est dissymétrique et les volées ne sont bordées de terrasses que d'un côté.

Les plans verticaux des murs de soutènement des terrasses introduisent un élément intermédiaire entre les volées et les rives bâties.

Les terrasses sont souvent privatives et forment des sortes de vestibules à ciel ouvert, entre l'espace public de l'escalier et celui, privé, des halls d'entrée des bâtiments riverains.

Cette configuration traduit souvent une simultanéité de conception de l'escalier et des plans de rez-de-chaussée des immeubles riverains. L'escalier est en fait la voie structurant un lotissement privé. Les exemples sont nombreux sur la Butte Montmartre dans le XVIII^e Arr. – rues Juste Métivier, de l'Abbé Patureau, Paul Albert, Maurice Utrillo, Chappe...

Volées saillantes

La configuration la plus fréquente correspond à une volée centrale, bordée d'espaces libres de plain-pied avec la base des marches. Parfois la volée devient latérale en adossement à l'une des rives bâties.

Pour un faible dénivelé, la volée adossée au plan vertical de rupture entre les deux niveaux reliés émerge dans l'espace public comme un perron – rues Saint Bon (IV^e Arr.), Armand Gauthier (XVIII^e Arr.), Place Emile Goudeau (XVIII^e Arr.)...

Pour un dénivelé plus important, l'émergence de la volée centrale a un fort impact dans l'espace public. Cette configuration qui prolonge, de part et d'autre de la volée, le niveau inférieur de la voie donne aux immeubles des espaces de dégagement qui peuvent s'avérer difficiles à entretenir – rues du Docteur Germain Sée (XVI^e Arr.), Diard (XVIII^e Arr.), Nobel (XVIII^e Arr.), Levert (XX^e Arr.)...

Volées doubles à montées parallèles

Souvent associée à un autre type d'implantation de volées, la présence, de volées doubles à montée parallèle, se justifie par la nécessité d'accéder à un local situé entre les deux volées et engravé dans de la pente.

Ainsi sur la rue de la Fontaine au But (XVIII^e Arr.), au droit de la rue Marcadet, la sortie de la station de métro «Lamarck-Caulaincourt» est encadrée par deux volées étroites qui sont prolongées dans l'axe de la voie par une seule volée. Dans le X^e Arr., à l'extrémité Sud de la rue d'Alsace, les deux volées à montée parallèle au tracé incurvé encadrent un local technique. Elles sont prolongées par une volée droite donnant accès à la place, située en contrebas, en bordure de la gare de l'Est.

VOLÉES PERPENDICULAIRES A L'AXE DE CHEMINEMENT

Cette configuration permet, pour un même dénivelé à franchir, de consommer moins d'espace du linéaire de la rue dans la direction de cheminement que le dispositif avec volée dans l'axe de la rue. Cependant un effet de barrage est créé par l'implantation des volées, qui met en évidence le plan vertical du dénivelé à franchir. L'escalier est vu de profil et la pente à gravir est marquée par l'inclinaison des limons et des gardes corps lorsqu'ils sont apparents. Cette configuration introduit un changement de direction des cheminements au niveau des paliers et des repos.

Volées latérales

L'implantation des volées donne un profil dissymétrique à la voie qui reçoit l'escalier – rues Dumeril (XIII^e Arr.), Jean de Beauvais (V^e Arr.), allées Vivaldi (XII^e Arr.) et des Brouillards (XVIII^e Arr.), et rues de la Justice (XX^e Arr.)...

Volées doubles à montées convergentes

L'escalier apparaît en saillie adossé au mur de soutènement en arrière plan. La configuration symétrique des volées donne à l'ouvrage une dimension d'élément architectural souvent renforcée par l'implantation judicieuse du mobilier urbain (candélabre, garde corps...). Les montées des volées convergent vers un palier commun en position de belvédère. Les descentes favorisent des vues plongeantes sur les façades des bâtiments riverains – rues de la Montagne Sainte Geneviève (VI^e Arr.), de la Durance (XII^e Arr.)...

Volées doubles à montées divergentes

Ce type d'implantation est souvent associé à une ou plusieurs volée(s) droite(s) amont ou en aval.

L'escalier fait corps avec son mur de soutènement dans lequel il semble avoir été creusé. Il peut aussi être vu comme le résultat d'un évidement du sol. Les montées des volées préservent l'intimité des façades des bâtiments riverains situés en surplomb – rues des Ursins (IV^e Arr.), Gaston Couté (XVIII^e Arr.), de la Bonne, des Annelets (XIX^e Arr.)...

Volées avec repos à retour complet

Cette configuration particulière qui utilise successivement les deux types précédents est présente rue Rollin (Cf. fiche).



RUE DES DEGRÉS (II^e Arr.)



RUE N.D. DE BONNE NOUVELLE (II^e Arr.)



BOULEVARD DE BONNE NOUVELLE (II^e Arr.)



PASSAGE DU PONT AUX BICHES (III^e Arr.)



RUE SAINT BON (IV^e Arr.)



RUE CLOCHE PERCE (IV^e Arr.)



RUE CLOCHE PERCE (IV^e Arr.)



RUE DES BARRES (IV^e Arr.)



(Voir page 32) RUE DES URSINS (IV^e Arr.)



RUE J. DE BEAUVAIS (V^e Arr.)



PASSAGE DU CLOS BRUNEAU (V^e Arr.)



RUE DE LA MONTAGNE STE GENEVIÈVE (V^e Arr.)



RUE SAINT VICTOR (V^e Arr.)



(Voir page 33) RUE ROLLIN (V^e Arr.)



(Voir page 34) RUE CENSIER (V^e Arr.)



RUE GIT LE CŒUR (VI^e Arr.)



RUE DE L'HIRONDELLE (VI^e Arr.)



(Voir page 35) RUE DUBOIS (VI^e Arr.)



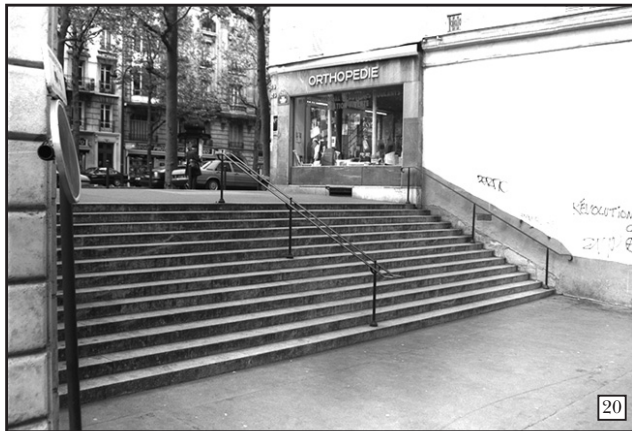
(Place Franz Liszt) (Voir page 36) RUE FÉNELON (X^e Arr.)



(Place Franz Liszt) RUE BOSSUET (X^e Arr.)



RUE D'ALSACE (X^e Arr.)



(Bd. des Filles du Calvaire - R. Amelot) (Voir p 37) RUE CH. LUIZET (XI^e Arr.)



(Bd. Beaumarchais - Rue Amelot) (Voir p 37) RUE M. GROMAIRE (XI^e Arr.)



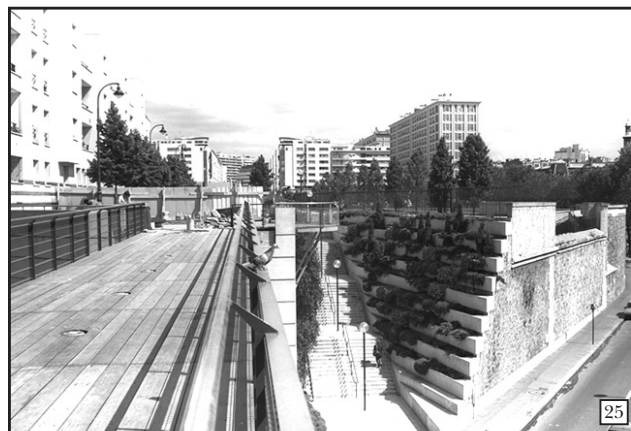
(Bd. Beaumarchais - Rue Amelot) RUE SCARRON (XI^e Arr.)



(Bd. Beaumarchais - Rue Amelot) RUE CLOTILDE DE VAUX (XI^e Arr.)



PASSAGE DE LA VOÛTE



RUE J. HILLAIRET



ALLÉE VIVALDI



RUE DE LA DURANCE



SQUARE CORIOLIS



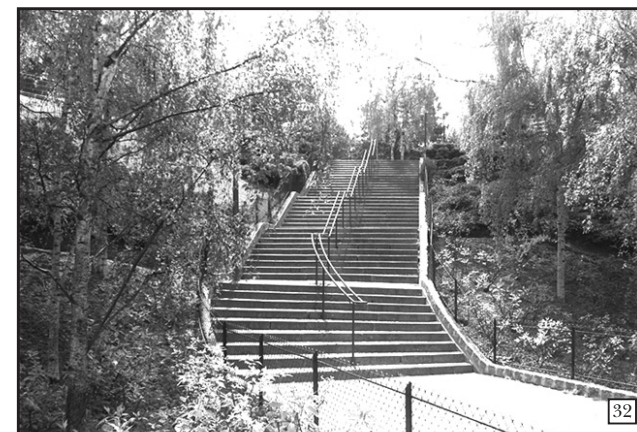
(Voir page 38) Voie BY12. ACCÈS GARE DE PARIS BERCY



RUE DUMÉRIL (XIII^e Arr.)



RUE WATTEAU (XIII^e Arr.)



PASSAGE E. ATGET (XIII^e Arr.)



RUE DAMESME (XIII^e Arr.)



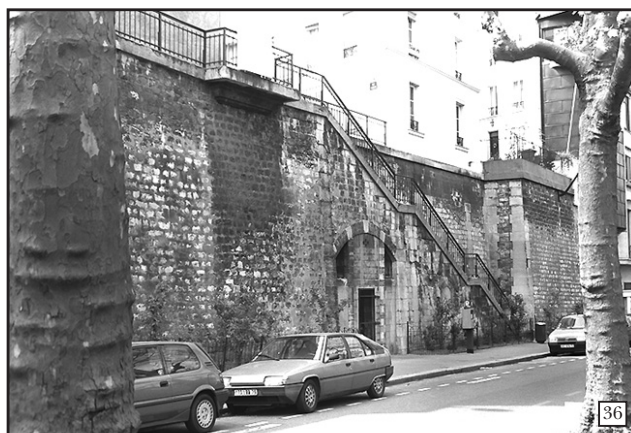
RUE TROLLEY DE PRÉVAUX (XIII^e Arr.)



(Voir page 39) RUE LEMAIGNAN (XIV^e Arr.)



RUE SAINT YVES (XIV^e Arr.)



RUE DE L'AUDE (XIV^e Arr.)



(Voir page 40) RUE DES ARTISTES (XIV^e Arr.)



RUE DU D^r GERMAIN - SÉE



RUE RAYNOUARD



AVENUE DU PARC DE PASSY



RUE DES EAUX



RUE DE L'ALBION



(Voir page 41) RUE BEETHOVEN



(Voir page 42) AVENUE DE CAMOËNS



RUE LE TASSE



(Voir page 43) RUE LA MANUTENTION



RUE A. GAUTHIER



PASSAGE DE LA SORCIÈRE



RUE GIRARDON



ALLÉE DES BROUILLARDS



RUE JUSTE MÉTIVIER



SQUARE CAULAINCOURT



RUE DE LA FONTAINE DU BUT



RUE DE LA FONTAINE DU BUT



RUE DES SAULES



RUE DES SAULES



RUE DIARD



RUE CYRANO DE BERGERAC



RUE NOBEL



RUE G.COUTÉ



RUE DE L'ABBÉ PATUREAU



(Entre les rues Caulaincourt et Lamarek) (Voir page 44) RUE DU MONT CENIS



(Entre les rues P. Féval et St Vincent) RUE DU MONT CENIS



(Entre les rues St Vincent et Cortot) RUE DU MONT CENIS



RUE BECQUEREL



RUE DE LA BONNE



RUE DU CHEVALIER DE LA BARRE



RUE DU CHEVALIER DE LA BARRE



PASSAGE COTTIN



(Voir page 45) RUE P. ALBERT



RUE MAURICE UTRILLO



(Voir page 46) RUE FOYATIER



RUE GABRIELLE



RUE A. BARSAQ



RUE CHAPPE



RUE DREVET



RUE DU CALVAIRE



PLACE J.B. CLÉMENT



RUE DE LA MIRE



RUE THOLOZÉ



PLACE E. GOUDEAU



PASSAGE DES ABBESSES



RUE A. ANTOINE



RUE BORIS VIAN



RUE DE CHARTRES



RUE BORIS VIAN



(Au droit de la rue de Crimée) ALLÉE D. MILHAUD - RUE MANIN



(Au droit de l'Avenue Goubet) ALLÉE D. MILHAUD MANIN



(Au droit de l'Avenue J. Jaurès) ALLÉE D. MILHAUD MANIN



(Voir page 47) VILLA CL. MONET



RUE DES LILAS



RUE FREDÉRIC MOURLON



RUE CH. MONSELET



RUE P. DE KOCK



VILLA A. ROBIDA



(Voir page 48) RUE DES ANNELETS



VOIE M/19 (RUE PH. HECHT)



(Voir page 49) VOIE F/19 (RUE G. LARDENNOIS)



VOIE N/19 (RUE BARRELET DE RICOU)



RUE LAUZIN



RUE LEGRAND



PASSAGE GAUTHIER



RUE DE L'ÉQUERRE



RUE LEVERT



PASSAGE PLANTIN



RUE F. RAYNAUD



RUE E. BOREY



PLACE H. MATISSE



RUE DE LA VOULZIE



PASSAGE ENTRE LES RUES SORBIER ET DE LA BIDASSOA



RUE D'ANNAY



RUE VILLIERS DE L'ISLE ADAM



(Voir page 50) RUE STENDHAL



(Voir page 51) RUE DES PRAIRIES



RUE MONDOVILLE



(Voir page 52) RUE PROSPER ENFANTIN



RUE G. PEREC



RUE DE LA JUSTICE

- Rue des Ursins 4^e arr.
- Rue Rollin 5^e arr.
- Rue Censier 5^e arr.
- Rue A.Dubois 6^e arr.
- Rue Fénelon 10^e arr.
- Rue Ch. Luizet 11^e arr.
- Voie BY 12 12^e arr.
- Rue Lemaignan 14^e arr.
- Rue des Artistes 14^e arr.
- Rue Beethoven 16^e arr.
- Avenue de Camoëns 16^e arr.
- Rue de la Manutention 16^e arr.
- Rue du Mont-Cenis 18^e arr.
- Rue P. Albert 18^e arr.
- Rue Foyatier 18^e arr.
- Villa Cl. Monet 19^e arr.
- Rue des Annelets 19^e arr.
- Voie F 19 19^e arr.
- Rue Stendhal 20^e arr.
- Rue des Prairies 20^e arr.
- Rue du Père Prosper Enfantin . . 20^e arr.

Rue des Ursins

Longueur: 113 m; largeur: de 4 à 8 m; 2 escaliers d'une volée droite de 9 marches chacun, dénivélé: 1,7 m.

À proximité de Notre Dame, au Nord-Est de l'Île de la Cité, la rue des Ursins et le quai aux Fleurs délimitent un îlot longiligne, interrompu à la convergence des tracés des deux voies à des niveaux différents.

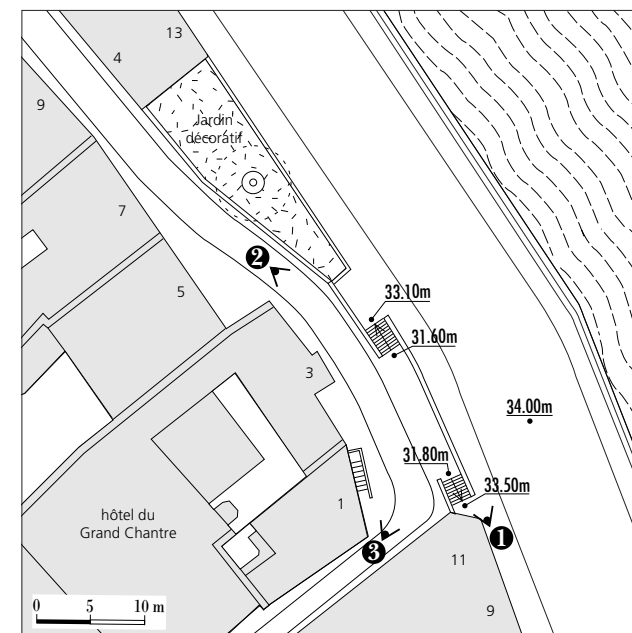
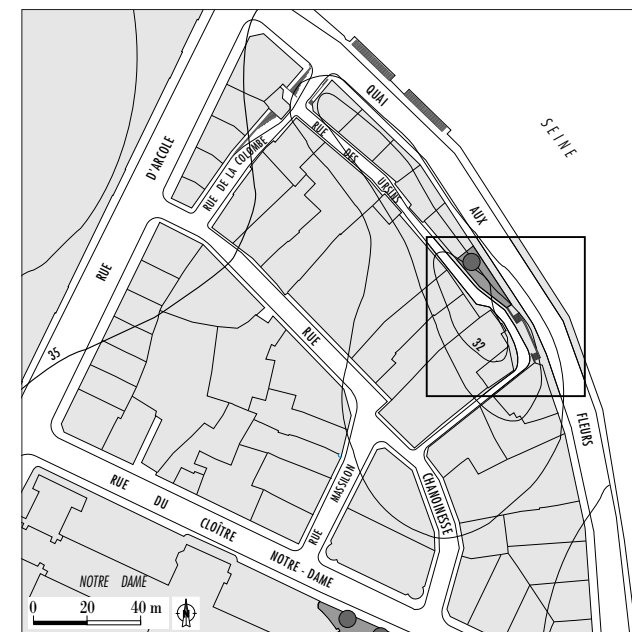
Au XIV^e siècle, rue du port Saint Landry, au XVI^e siècle rue Basse du port Saint Landry, au XVIII^e siècle rue d'Enfer (du mot inférieur) et au XIX^e siècle rue Basse des Ursins; toutes ces appellations révèlent la situation en contrebas de cette voie utilisée partiellement comme berge du fleuve.

Le quai aux Fleurs aménagé en 1801 a modifié la rive septentrionale de l'île de la Cité, supprimant le port Saint Landry, le pont Rouge et les maisons implantées dans le lit haut du fleuve.

Au point de rencontre des deux voies émerge un mur de soutènement long de 45 m, auquel s'adosse la volée de chaque escalier.

À cet endroit l'interruption du front bâti haussmannien du quai aux Fleurs laisse émerger en arrière plan le tissu médiéval du quartier Chanoinesse.

Le quai aux Fleurs en surplomb de la rue des Ursins apparaît comme une digue protectrice. L'architecture de la façade arrière de l'hôtel du Grand Chantre en gros appareil avec sa tour médiévale donne à ce lieu une dimension défensive, de douve où les escaliers sont les principales issues.



Rue Rollin

Longueur : 180 m ; largeur : de 4,50 m à 8 m ; à l'extrémité, côté rue Monge : 12 m. Dénivelé : 6,20 m.

Escalier tournant de deux fois deux volées de 15 marches chacune, une volée double à montées divergentes suivie par une volée double à montées convergentes, séparées par deux paliers de retournement.

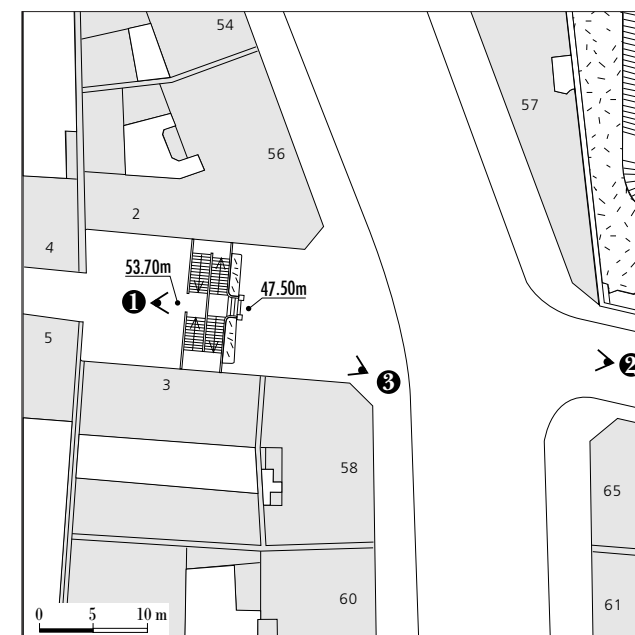
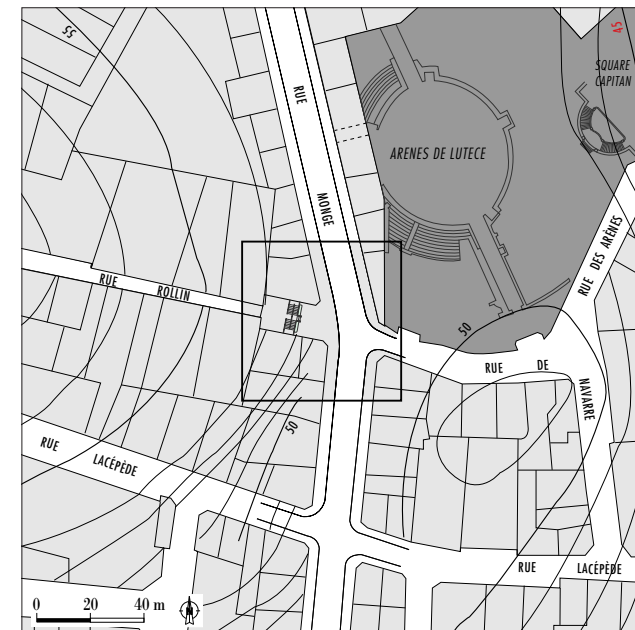
À l'Est de la montagne Sainte Geneviève, à proximité de la place de la Contrescarpe, la rue Rollin perpendiculaire à la rue Monge, se prolonge par la rue de Navarre située à 6 m en contrebas.

Rue du Puits du Fer en 1539, rue Neuve Saint Etienne du Mont jusqu'en 1867, cette voie ancienne, tracée d'Ouest en Est sur le versant oriental de la montagne Sainte Geneviève, conduisait, depuis la porte Saint Marcel de l'enceinte de Philippe Auguste, derrière laquelle se trouvait l'abbaye Saint Geneviève (lycée Henri IV) et le collège de Navarre (école Polytechnique) à l'abbaye royale de Saint Victor (faculté de Jussieu) située hors les murs près de la Seine.

Inscrite dans le réseau des nouvelles voies distribuant le Sud de Paris, la rue Monge ouverte en 1868, avec un nivellement en pente douce imposé à son tracé de contourner et d'entailler le relief de la montagne Sainte Geneviève. Ainsi la rue Rollin est coupée et voit sa partie Est, rue de Navarre mise de plain-pied avec la rue Monge.

Ces travaux permettent la mise au jour, en 1870, des vestiges des arènes de Lutèce et nécessitent l'édification d'un escalier entre le niveau conservé de la rue Rollin et celui de la rue Monge en contrebas.

L'escalier minéral et compact fait figure de porte d'entrée de la ville médiévale du quartier Mouffetard, en surplomb de la ville haussmannienne. Accessible par une petite place rendue piétonne en 1994, il s'élève entre les plans verticaux des murs d'échiffre, dans une composition symétrique renforcée par la géométrie des lignes inclinées des mains courantes.



Rue Censier

Longueur: 462 m; largeur: de 20 à 30 m. Dénivelé: 2,30m.

Escalier de deux volées droites totalisant 15 marches. Commencant en bas de la rue Mouffetard, le tracé de la rue Censier, correspond au thalweg de l'ancien lit de la Bièvre creusé entre les hauteurs de la montagne Sainte Geneviève et de la Butte aux Cailles.

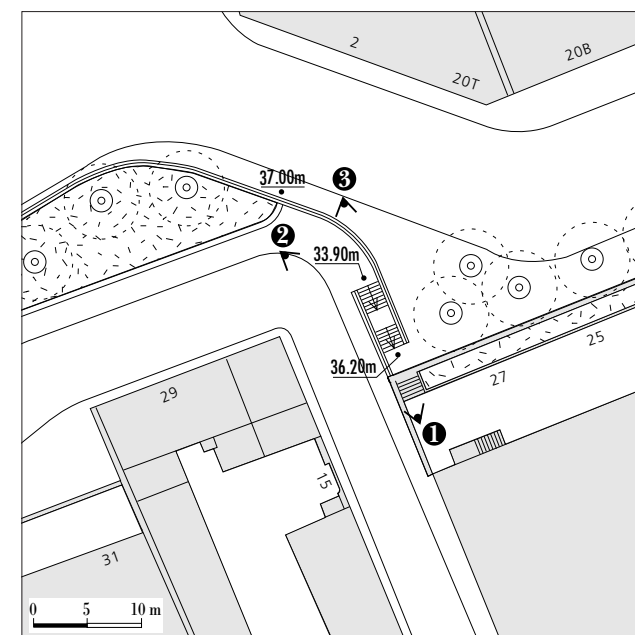
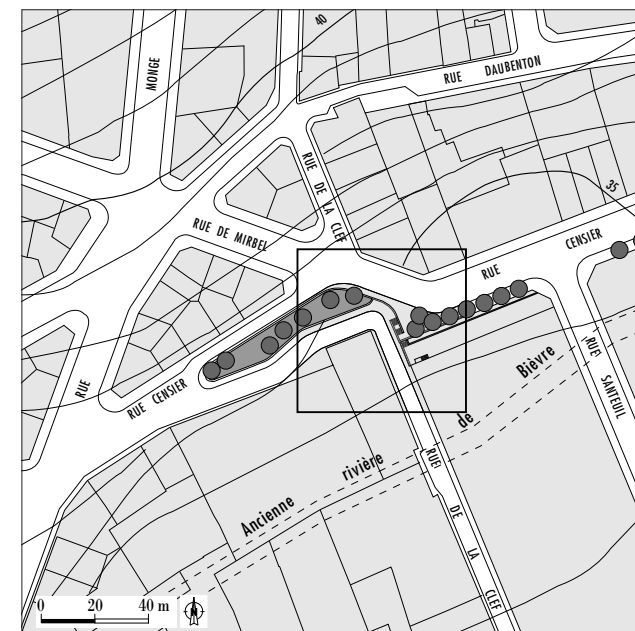
Dès l'époque gallo-romaine, la rue Mouffetard enjambait la Bièvre par le pont aux Tripes situé au niveau du 4 de la rue de Bazeilles actuelle. Ce lieu de passage, point bas de la rue Mouffetard que révèlent les escaliers de la rue Édouard Quenu, sera dans le prolongement de la rue de Lourcine, de nos jours, rue Broca le point de départ de la rue Censier. Nommée initialement le Cul de Sac sans Chef, c'est-à-dire en impasse, elle conduisait, à l'Est, à l'hôtel des Carmeaux propriété du Duc d'Orléans. Ce domaine, loti au XVI^e siècle, verra la rue Censier se prolonger à l'Est jusqu'à la rue Geoffroy Saint Hilaire et la rue de la Clef continuer jusqu'à la rue du Fer à Moulin au Sud après avoir enjambé la Bièvre.

Les différences de niveau entre les rues Censier et de la Clef sont les seules traces à cet endroit de l'ancien lit de la Bièvre avant sa mise en collecteur souterrain en 1910.

Au point de rencontre des rues Mirbel et de la Clef, la rue Censier s'élargit et se dédouble en deux voies: l'une montante et l'autre descendante qui se retourne sur la rue de la Clef.

L'escalier initialement inséré entre les deux voies, haute et basse a été remplacé par un espace planté inaccessible.

Aujourd'hui les deux volées implantées à l'alignement de la rue de la Clef, sont perpendiculaires à la rue Censier et peu perceptibles depuis l'espace public. D'une facture contemporaine, elles se prolongent par une troisième volée similaire conduisant à un jardin en terrasse de la faculté des lettres. Le traitement différencié des mains courantes signale la fin de l'espace public au droit du domaine privé de la faculté.



1. LIAISONS ENTRE VOIES À NIVEAUX DIFFÉRENTS RUE A. DUBOIS VI^e Arr.

Rue Antoine Dubois

Longueur : 57 m ; largeur : 11,50 m.

Escalier d'une volée droite de 20 marches, dénivelé : 3,40m.

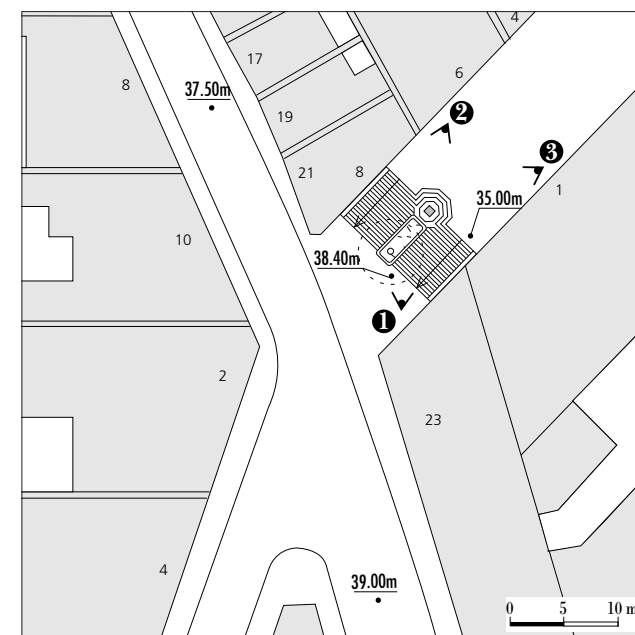
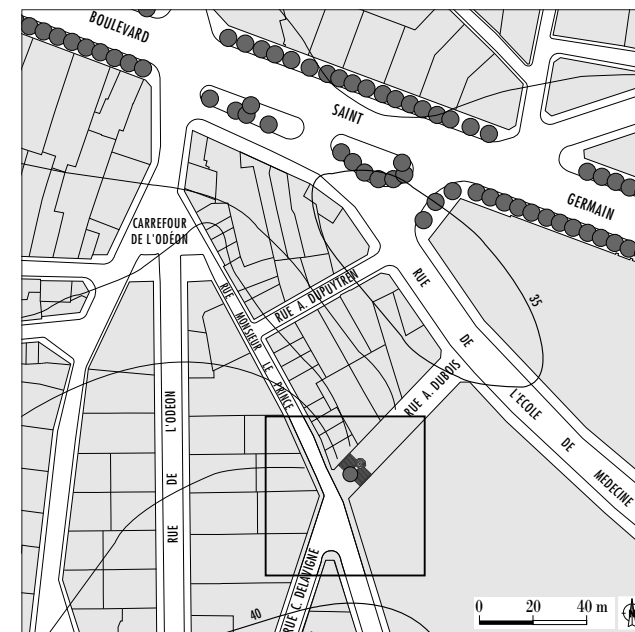
Elle relie la rue de l'École de médecine à la rue Monsieur le Prince là où la rue Casimir Delavigne mène à la place de l'Odéon.

Située en contrebas de 3,40m de la rue Monsieur le Prince dont le tracé correspond à l'enceinte de Philippe Auguste édifée de 1180 à 1209, la rue Antoine Dubois se termine par une volée droite, d'une vingtaine de marches, agrémentée d'un espace planté dans sa partie médiane ponctué d'une statue.

En 1230, l'ordre des cordeliers obtient l'autorisation de s'implanter au droit de l'enceinte.

En 1672, sur l'ancienne contrescarpe comblée et achetée au Prince de Condé, les moines dégagent un parvis devant l'église conventuelle reconstruite dès 1606. Ce parvis de plain-pied avec l'église explique le nivellement horizontal de la rue Antoine Dubois, sur sa majeure partie, en contrebas de la rue Monsieur le Prince à laquelle on ne peut accéder que par des escaliers.

En 1876 les bâtiments conventuels disparaissent et sont remplacés par l'école pratique de Médecine. Le maintien de bâtiments de la rive paire, datant du XVII^e siècle empêche la rectification du nivellement de la rue Antoine Dubois en pente douce, à l'image de la rue Dupuytren voisine.



Rue Fénelon

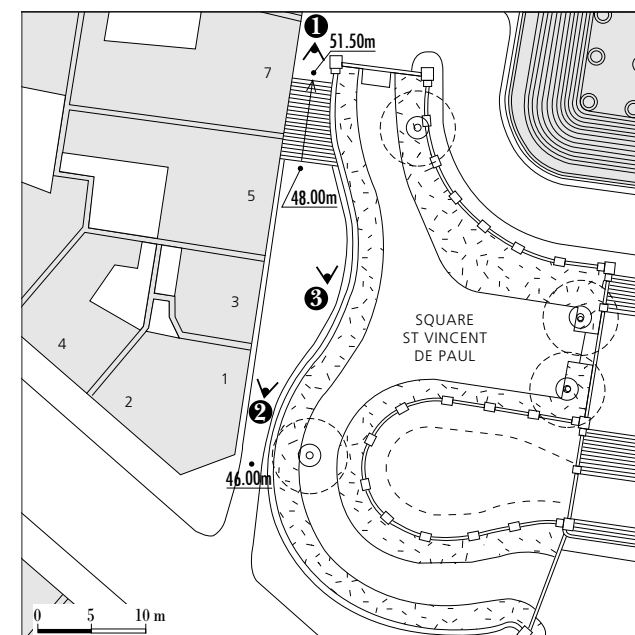
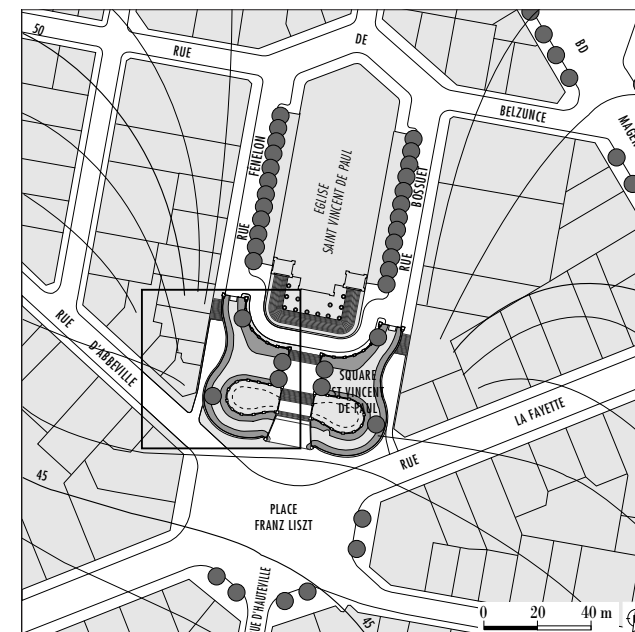
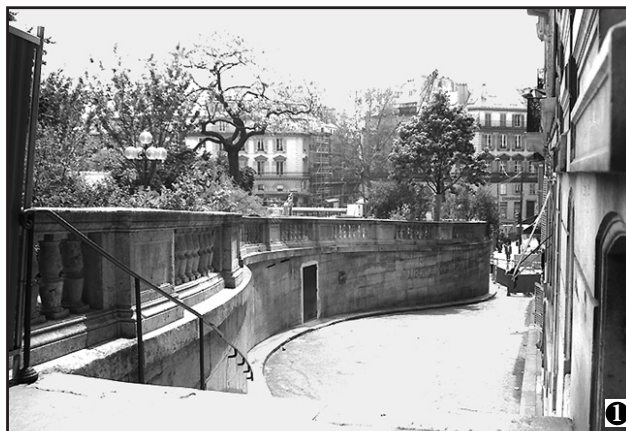
Longueur : 117 m ; largeur maximale : 19,5 m.

Escalier d'une volée droite de 29 marches, dénivélé : 3,50 m.

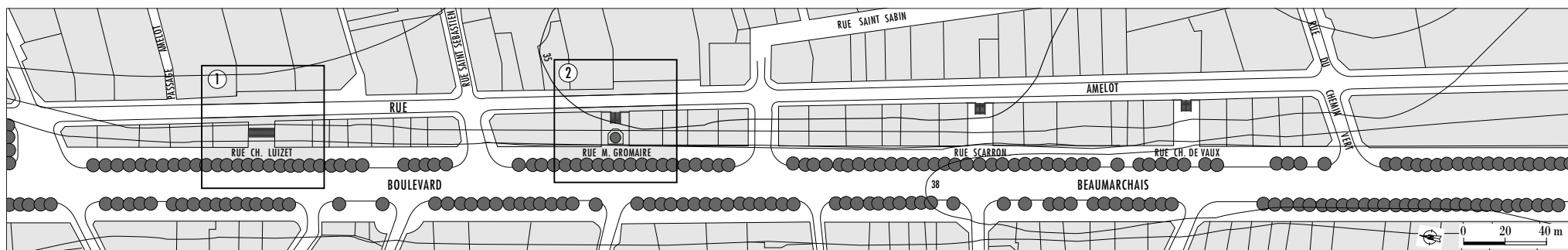
Cette voie ouverte en 1827 est comme la rue Bossuet latérale à l'église Saint Vincent de Paul commencée en 1824 et achevée en 1844, à partir d'un projet de J.B. Lepère remanié par J.I. Hittorff.

Le tracé et le traitement des escaliers aux extrémités Sud des 2 rues résultent du choix de donner une dimension monumentale au parvis de l'église. Le parvis sert d'espace de transition entre la place Frantz Liszt en contrebas et l'église implantée sur l'ancien clos Saint Lazare.

La position de l'église sur une hauteur, dans la perspective ouverte par la rue d'Hauteville depuis le boulevard de Bonne Nouvelle a incité Hittorff à traiter les accès par un large escalier et des rampes en fer à cheval, qui font référence à l'escalier de la place d'Espagne en contrebas de l'église de la Trinité des Monts à Rome. Cette composition monumentale du parvis traité comme un escalier d'honneur s'est faite au détriment de la lisibilité des deux escaliers dérobés latéraux. Initialement cheminements secondaires ; les 2 escaliers offrent les seuls moyens d'accès directs aux deux rues Fénelon et Bossuet depuis la transformation du parvis en square réalisée par Baltard lors du nivellement de la place Frantz Liszt rendu nécessaire par le percement de la rue Lafayette.



1. LIAISONS ENTRE VOIES À NIVEAUX DIFFÉRENTS (Bd Beaumarchais - Rue Amelot) RUE CH. LUIZET - RUE M. GROMAIRE XI^e Arr.



Rue Charles Luizet

Longueur: 12 m; largeur 12 m.

Escalier d'une volée droite de 13 marches, dénivellé: 1,90 m.

Rue M. Gromaire

Longueur: 16,5 m; largeur: 12 m.

Escalier à une volée droite rentrante, large de 4 m, totalisant 20 marches, pour un dénivellé: 2,90 m.

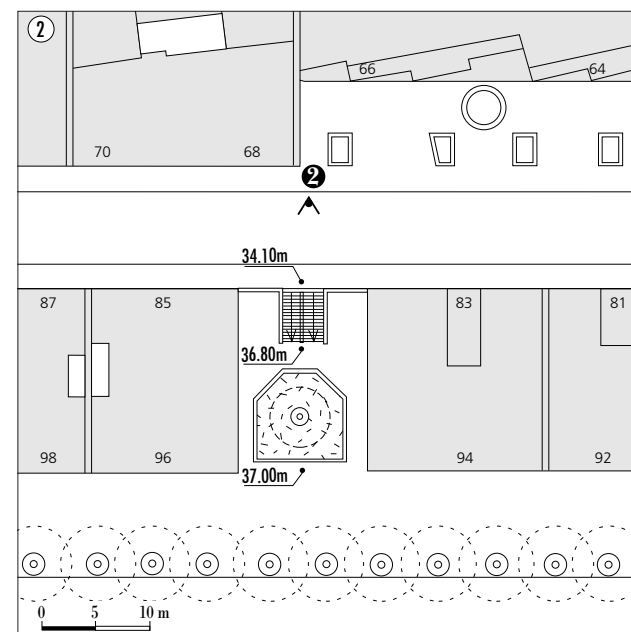
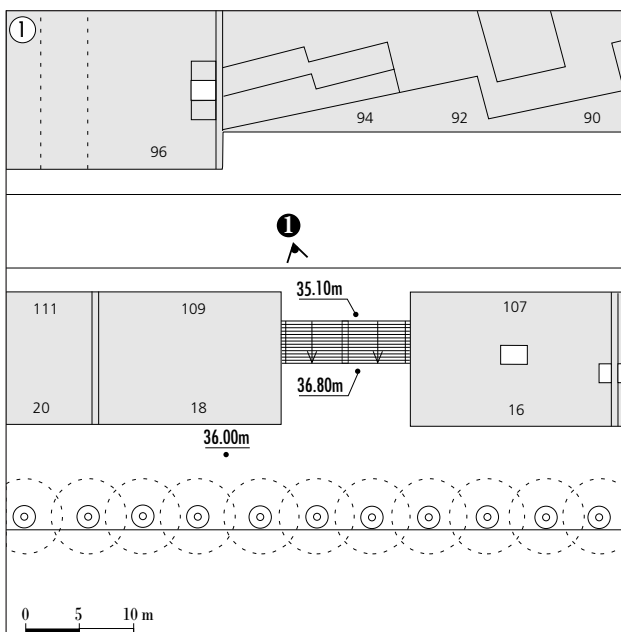
La différence de niveau entre le bd Beaumarchais et la rue Amelot perceptible par la présence d'escaliers dans certaines voies transversales a son origine dans l'ancienne enceinte de Charles V commencée en 1256 et achevée en 1383 qui se composait d'une muraille soutenue par une digue faite avec les matériaux extraits du fossé creusé en avant de l'ouvrage et rempli d'eau.

En 1670, Louis XIV ordonne la destruction du rempart pour aménager sur l'ancienne digue une terrasse accessible bordée de 2 contre-allées plantées et réservées à la promenade: les grands boulevards.

Au Nord de la place de la Bastille, le bd Beaumarchais implanté sur l'ancienne digue domine les terrains environnants de 3 m.

En 1777, des lettres patentes autorisent les prévôts des marchands à disposer des anciennes fortifications depuis la porte St Antoine jusqu'à la rue des Filles du Calvaire. Les rues St Sabin et Amelot sont ouvertes sur les chemins de contrescarpe. La rive impaire de la rue Amelot comprise entre la rue St Sébastien et le bd Richard Lenoir ne fut guère bâtie avant 1844, car elle était bordée par le mur de soutènement du bd Beaumarchais.

L'ancienne enceinte et ses transformations successives ont généré une configuration urbaine atypique: un grand boulevard parallèle à une voie plus étroite séparé par des îlots longilignes et très étroits, délimités régulièrement par des voies transversales, en fortes pentes lorsqu'elles se prolongent dans les quartiers limitrophes ou en terrasse avec des escaliers sur la rue Amelot.



Rue de Bercy**Voie BY12 – Accès Gare de Paris-Bercy**

Longueur : 23 mètres largeur variant de 15 mètres à 22 mètres.

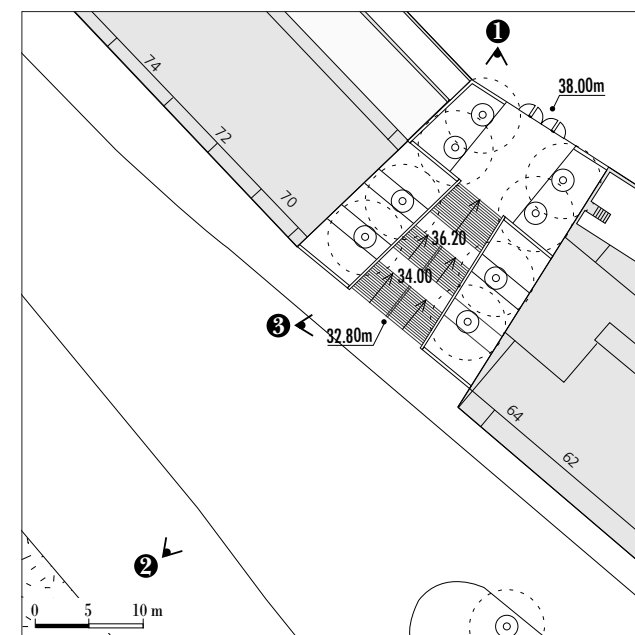
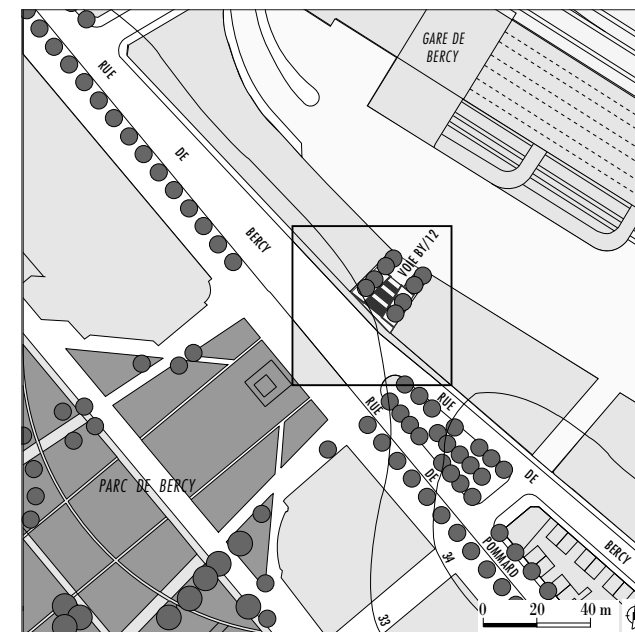
Escalier de 3 volées droites totalisant 32 marches, dénivelé : 5,20 m

Aménagée en 1990, dans le cadre de l'opération Corbineau-Lachambeaudie, cette voie publique est située à l'inflexion du tracé de la rue de Bercy face à l'esplanade gazonnée du Parc de Bercy. Cette voie-escalier permet d'accéder à la Gare de Paris-Bercy implantée à 5 m au-dessus du niveau de la rue.

Conçu par ACAUR, architectes, l'escalier a été mis en œuvre par la SEMAEST et la Direction de la Voirie. L'ouvrage reprend la configuration et le traitement caractérisant les escaliers de Paris, notamment ceux de la Butte Montmartre : marches, limons et paliers en granit de Bretagne, perrés en pavés grossiers, mains courantes et candélabres choisis sur le catalogue du mobilier urbain de la ville de Paris.

Située dans l'axe de la future passerelle reliant la Bibliothèque de France à la terrasse du Parc de Bercy, cette rue-escalier au tracé évasé, avec ses rives bâties légèrement convergentes, cadre et ouvre les vues au-delà du parc de Bercy vers le faisceau ferroviaire.

Au niveau supérieur de la rue, depuis la petite place à l'entrée de la gare, la vue plongeante vers le Parc de Bercy donne l'impression d'une vallée végétale, bordée au sud par la digue-promenade le long de la voie Georges Pompidou.



Rue Lemaignan

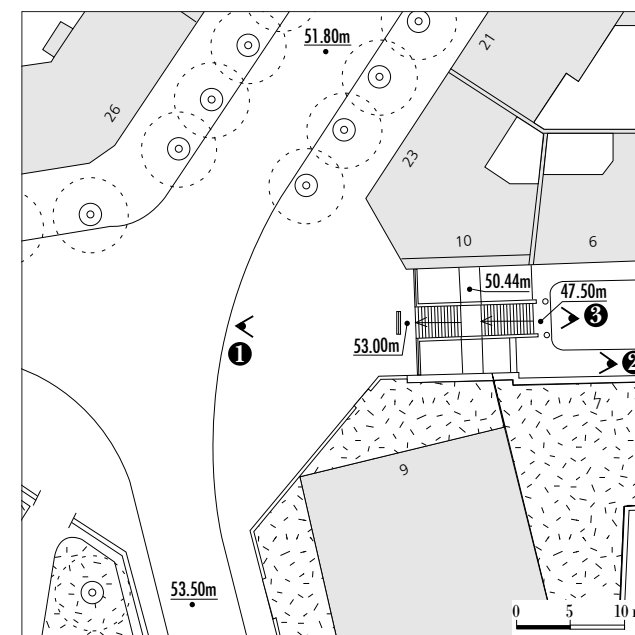
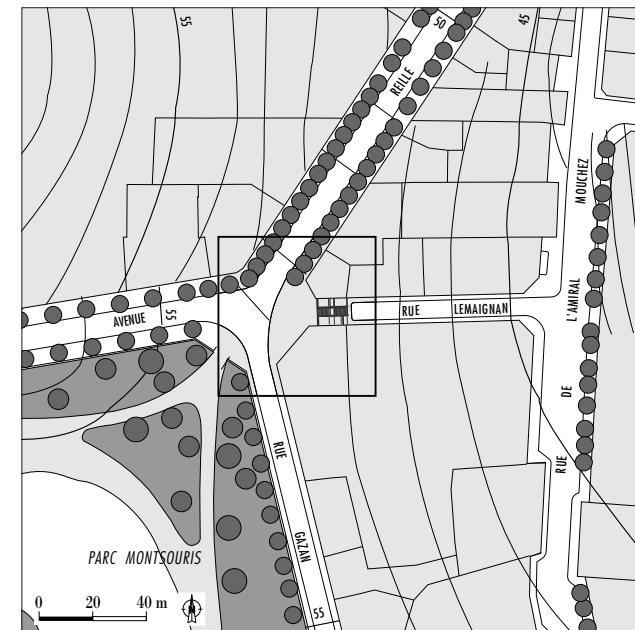
Longueur: 90 m; largeur: 10 m.

Escalier de deux volées droites totalisant 31 marches, dénivelé: 5,5 m.

Cette voie classée publique en 1880, inscrite sur le versant Ouest de la vallée de la Bièvre, relie la rue de l'amiral Mouchez à l'avenue Reille au niveau de l'entrée Nord-Est du parc Montsouris. La rue Lemaignan offre aux habitants du sud du 13^e arrondissement un accès direct au Parc, raccourci discret par rapport au parcours principal que représente l'avenue Reille.

L'escalier présente un caractère rustique: perrés latéraux en pavés grossiers, marches irrégulières en granit, mains courantes en ferronnerie.

Depuis la construction, dans les années 1970, des immeubles résidentiels de grande hauteur à proximité, l'escalier a pris une dimension pittoresque, qui paraît incongrue dans ce quartier résidentiel.



Rue des Artistes

Longueur: 170 m ; largeur: 12 m.

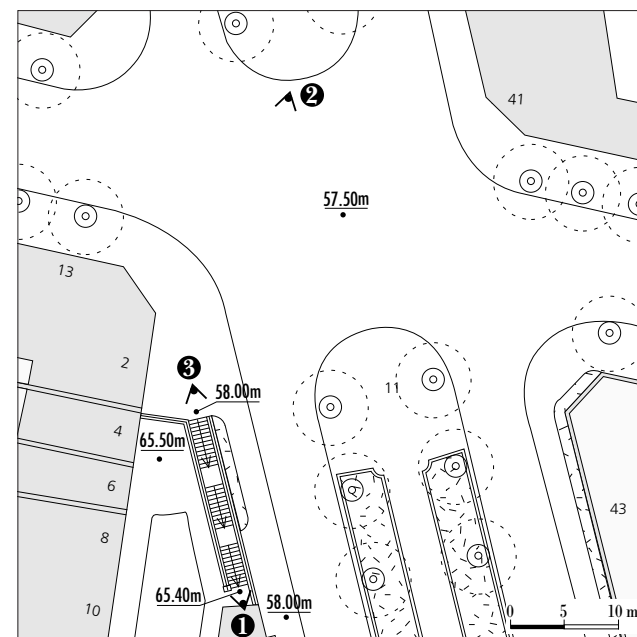
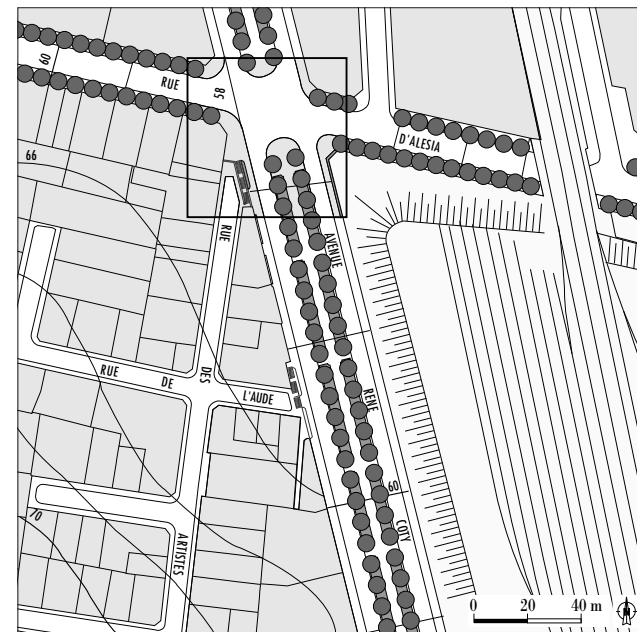
Escalier de trois volées droites totalisant 36 marches, dénivelé: 7,5 m.

Cette rue ouverte en 1853 atteste déjà de la présence des «artistes» dans ce quartier situé à l'Est du plateau d'Alésia.

Percée en 1865 entre la place Denfert-Rochereau et le parc Montsouris, l'avenue René Coty en entaillant le relief a interrompu le tracé des voies préexistantes de ce quartier : rue Saint Yves, de l'Aude et des Artistes qui se terminent par des escaliers.

L'extrémité Nord de la rue des Artistes en surplomb de 7,5 m au-dessus de l'avenue René Coty et de la rue d'Alésia est soutenue par un mur en gros appareil. Elle apparaît comme un promontoire fortifié accessible depuis l'avenue René Coty par un escalier étroit accolé au mur.

Cette configuration laisse émerger des bâtiments en retour, à l'alignement de l'avenue René Coty dans des volumétries effilées comme des proues de paquebots à l'image de la villa Lemordant au 50 de l'avenue à l'angle de la rue de l'Aude.



Rue Beethoven

Longueur: 117 m ; largeur: 15 m.

Escalier de quatre volées droites totalisant 90 marches, dénivelé: 13,5 m.

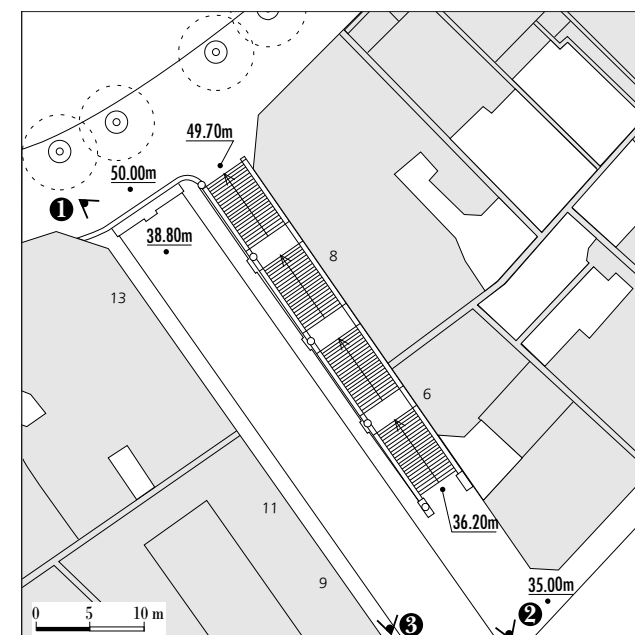
Inscrite sur le flanc Est de la colline de Chaillot cette voie, indiquée sur le plan Roussel de 1730, reliait le village de Passy à la rive droite de la Seine où passait la route menant à Versailles.

À son débouché sur le quai s'élevait la barrière de Passy, passage d'Octroi dans l'enceinte des fermiers généraux édifiée en 1784. L'ancien chemin s'élevait vers la colline de Chaillot en empruntant le tracé des rues Chardin et le Nôtre, situées à proximité.

Appelée rue de la Montagne jusqu'en 1864 à cause de sa forte pente, le nivellement d'origine de la rue Beethoven a été transformé en 1876 par le percement du boulevard Dellessert qui a entraîné la suppression de la partie supérieure de cette rue.

Le décret du 21 mars 1913 en imposant un nivellement horizontal pour la rue Beethoven entre l'actuelle avenue du Président Kennedy et la rue Chardin a entraîné l'élargissement de la rue de 11,70 m à 15 m, pour y implanter un escalier accolé au bâtiment de la rive paire permettant l'accès au boulevard Dellessert en surplomb.

La position latérale de l'escalier laisse apparaître depuis le quai, le mur de soutènement du boulevard Dellessert. L'amplitude du dénivelé souligné par les lignes de fuite des garde-corps en béton, confère à l'ouvrage une dimension monumentale rythmée par l'implantation de candélabres à chaque palier.



Avenue de Camoëns

Longueur : 115 m ; largeur : 18m. Dénivelé : 8m.

Escalier tournant à trois volées droites :

La première double à montées parallèles, la deuxième centrale, la troisième double à montées divergentes totalisant 51 marches.

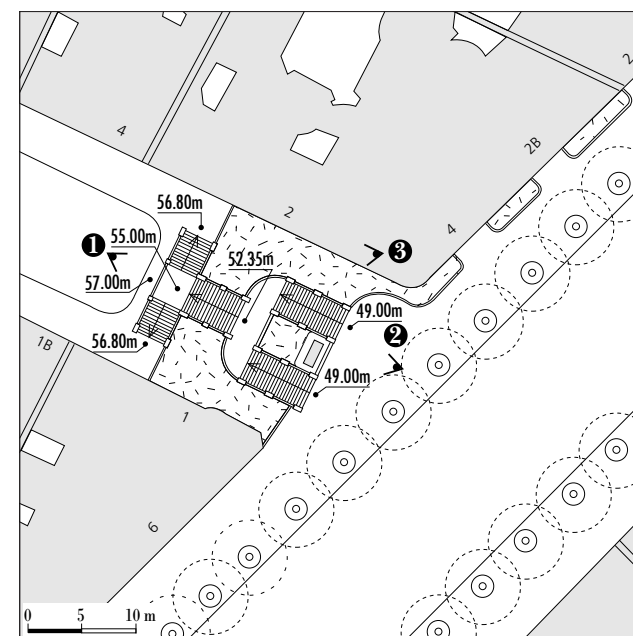
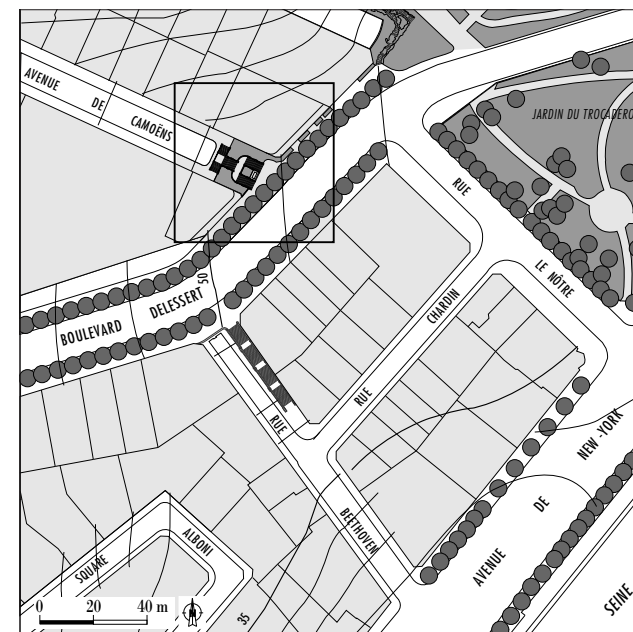
Cette voie a été ouverte en 1904 entre la rue Benjamin Franklin et le boulevard Delessert en contrebas.

Les deux immeubles d'angle aux 4 et 6 boulevard Delessert sont soumis à une servitude d'architecture uniforme selon un accord passé en avril 1908 entre la Ville de Paris et la propriétaire des terrains la comtesse de la Rochefoucauld-Bayers. Le traitement identique des bâtiments riverains présentant des murs de soubassements quasiment aveugles avec des chaînages d'angle à bossage surmontés de balcons en porte à faux participe à la mise en scène de celui-ci.

L'escalier propose des cheminements dynamiques par les différentes implantations des trois volées.

À partir du boulevard Delessert une double volée droite symétrique séparée par de la végétation et bordée par des jardins en pente, conduit par l'intermédiaire d'un palier en demi-lune à une volée droite, accédant à un repos qui distribue une double volée à montées divergentes.

Ce dispositif, la variation du traitement des sols, du végétal au minéral du bas vers le haut, la continuité entre la partie haute des murs de soutènement et les balcons des deux immeubles riverains, les balustrades des gardes corps agrémentées de candélabres de style art-déco, le monument «les chansons de Bilitis» donnent une emphase architecturale à cet escalier qui peut être perçu comme l'accès à un domaine privé. Ce caractère est renforcé par l'emploi de matériaux, meulière et béton, peu utilisés dans l'espace public.



1. LIAISONS ENTRE VOIES À NIVEAUX DIFFÉRENTS RUE DE LA MANUTENTION XVI^e Arr.

Rue de la Manutention

Longueur: 145 m ; largeur: 12 m.

Escalier de trois volées droites totalisant 72 marches, dénivelé: 12 m.

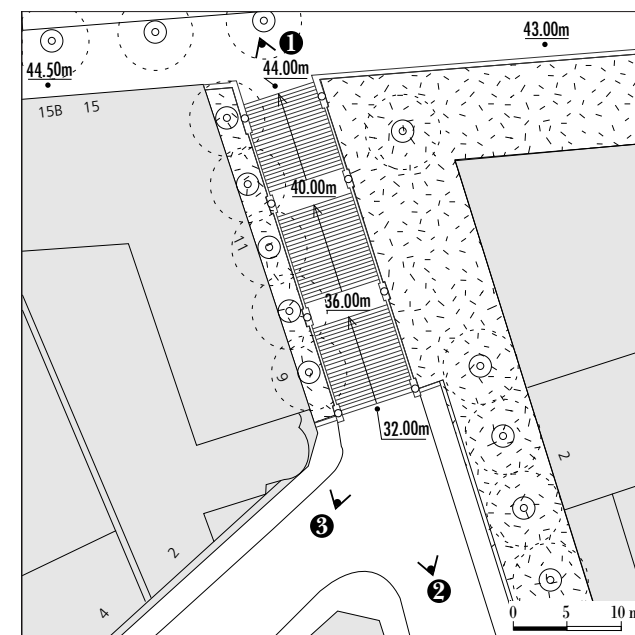
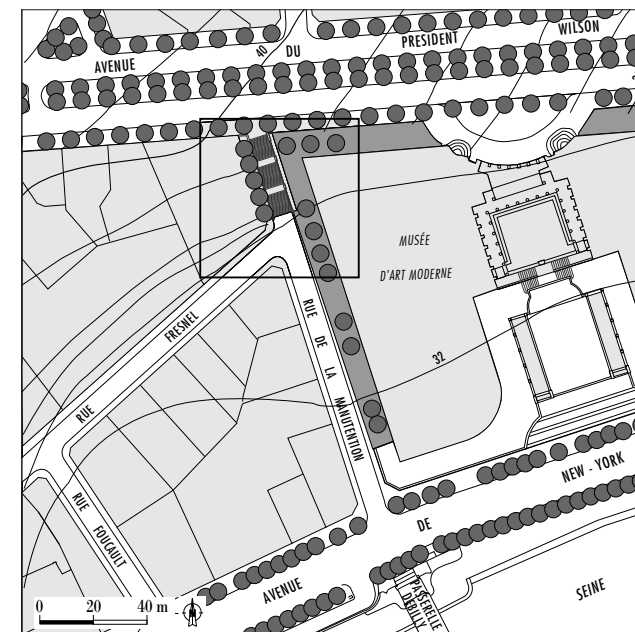
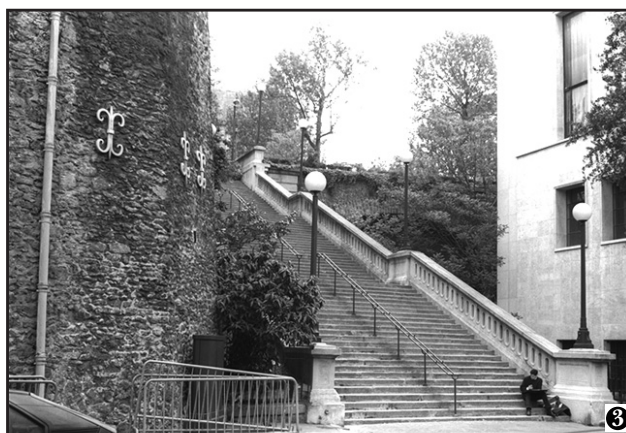
Cette rue, reliant l'avenue du Président Wilson à l'avenue de New York, se prolonge sur la Seine par la passerelle Debilly. Ouverte en 1866 à la place de la rue Basse Saint Pierre qui partant du quai, se dirigeait vers le Nord-Est après avoir traversé l'emplacement actuel du musée d'art moderne, aboutissait rue de Chaillot.

Sur le vaste terrain actuellement occupé par le musée d'art moderne édifié en 1937, s'implantait en 1625 une manufacture royale de tapis rattachée en 1826 à la manufacture des Gobelins, occupée en 1836 par un centre d'approvisionnement des armées appelé Manutention Militaire.

Peu après l'ouverture de l'avenue du Trocadéro, en 1858, actuelle avenue du Président Wilson, une convention, entre l'État et la Ville de Paris, du 27 octobre 1868 inscrite au recueil «TAXIL» définit, en bordure de l'avenue du président Wilson et de la rue de la Manutention, une zone non aedificandi de 10 m de large environ située en contrebas, dont le niveau du sol ne pourra être modifié et sera exclusivement occupé par un parterre d'agrément.

Cette convention explique l'implantation du musée, en retrait des alignements des voies précitées, le nivellement horizontal de la rue de la Manutention, et par voie de conséquence la présence de l'escalier pour accéder à l'avenue du président Wilson.

L'escalier implanté dans l'axe de la rue d'une largeur de 8 m bordé par une abondante végétation s'harmonise avec l'architecture monumentale du Palais de Tokyo.



Rue du Mont Cenis

Longueur : 1 300 m ; largeur : 12 m minimum.

Dénivelé : 10,10 m .

Séquence étudiée entre la rue Caulaincourt et la rue Lamarck (longueur : 50m , largeur : 12 m)

Escalier en deux parties : au droit de la rue Lamarck : trois volées : une volée droite centrale, une volée double à montées parallèles, une volée double à montées convergentes totalisant 40 marches pour gravir 6 m 60; et une volée double à montées convergentes de 11 marches , pour gravir 2 m.

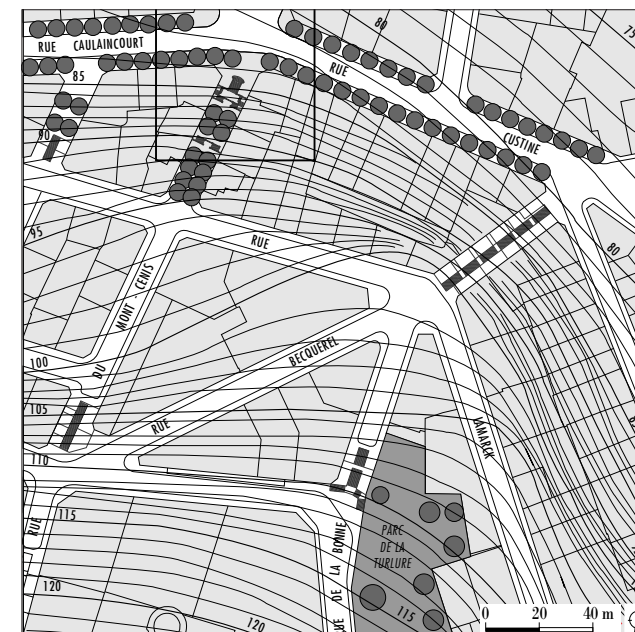
Dès le XII^e siècle cette rue, ancien itinéraire de procession empruntant le versant Nord abrupt de la colline de Montmartre, reliait l'Abbaye de St Denis à celle de Montmartre, actuelle église St Pierre au droit de la place du Tertre.

Par sa position culminant à 100m au-dessus du niveau de la Seine, ce site fut très tôt investi comme un lieu sacré. En 1133, Louis VI le gros ordonne l'édification d'un monastère : l'abbaye des dames de Montmartre, doublée de l'église St Pierre qui demeure le lieu de culte le plus ancien de Paris.

La rue du Mont Cenis présente deux séquences différenciées par leur nivellement. La première entre le bd Ney et la rue Marcadet de 800 m de long s'élève de 17 m, la seconde entre la rue Marcadet et la place du Tertre de 500 m de long s'élève de 60 m. Cette seconde séquence a vu son nivellement transformé à la fois par l'extraction du gypse de la butte (plâtre de Paris) et par la construction dès le début du XX^e siècle d'immeubles de rapport qui ont entraîné l'implantation de paliers de distribution horizontaux, nécessairement entrecoupés d'escaliers intermédiaires.

Dans la séquence comprise entre les rues Caulaincourt et Lamarck l'escalier, ponctué d'un espace planté, propose un parcours dynamique. Depuis la rue Lamarck, une volée droite émergeant dans l'axe de la rue du Mont Cenis, conduit par l'intermédiaire d'un palier à deux volées symétriques en équerre débouchant sur un espace planté, de faible pente, qui se termine par une double volée convergente perpendiculaire .

La différence de traitement des temps d'arrêt, en belvédère ou en espace clos, la succession des plans verticaux décalés qui atténue la brutalité du dénivelé, la végétation présente sous différentes formes, la finition de l'ouvrage (garde-corps doublé par une rampe d'appui, marches d'appel adoucies) donnent à ce lieu une dimension théâtrale.



Rue Paul Albert

Longueur : 180 m; largeur : 12 m.

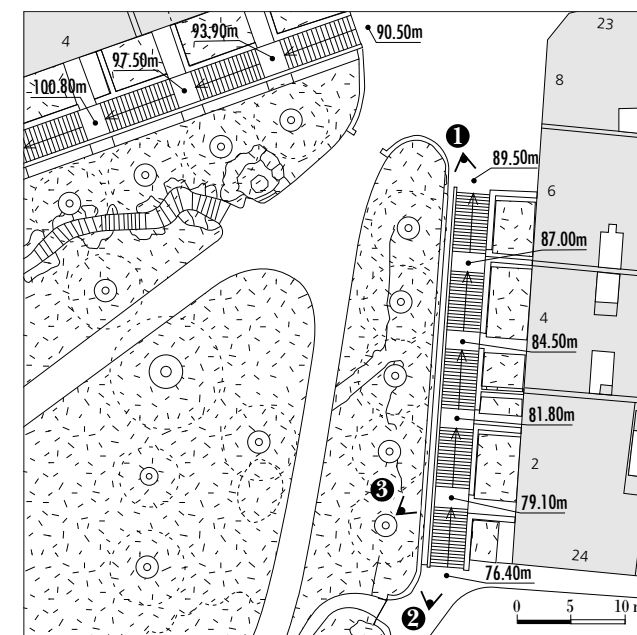
Escalier de cinq volées droites totalisant une centaine de marches, dénivelé : 13,10 m.

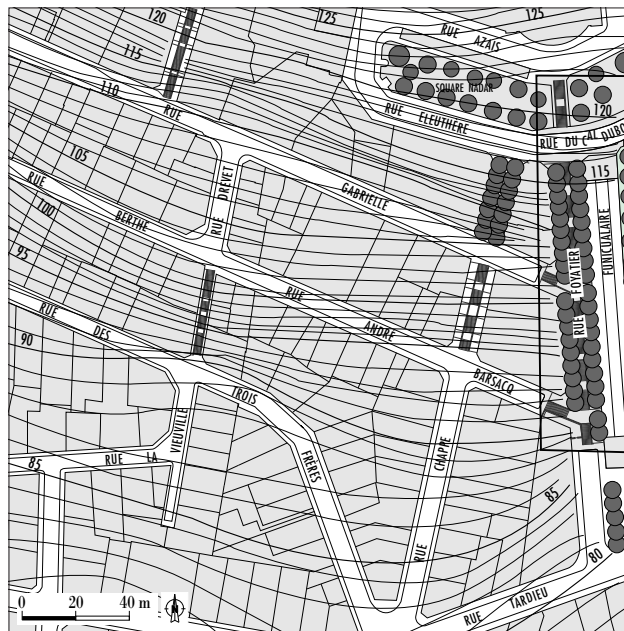
Longée par le square Willette, au pied du Sacré Coeur, la partie de cette rue reliant les rues André del Sartre et Muller a été ouverte en 1867 sous le nom d'Escalier Sainte Marie.

La réalisation de l'escalier a permis de lotir, sur sa rive Est, les terrains en forte pente, découpés en trois parcelles régulières occupées par des immeubles de rapport post-haussmanniens, isolés de l'escalier par une zone non aedificandi de 4 m de large. Cette bande d'isolement est constituée de 5 terrasses végétales entrecoupées de seuils d'entrée des immeubles, de plain-pied avec les quatre paliers intermédiaires de l'escalier.

L'aménagement simultané du square, de l'escalier et de la rive bâtie a produit un paysage et une typologie mettant en relation étroite l'espace public et l'espace privé.

D'Ouest en Est, le square présente un sol qui a conservé sa pente naturelle, l'escalier est aménagé par des perrés en pavés interrompus par les degrés des marches en granit, et les terrains privés par des terrasses végétales soutenues par des murs dont les décrochements verticaux annoncent ceux des murs mitoyens des immeubles. Cette configuration est identique à celle de la rue escalier Maurice Utrillo située à proximité en limite Nord du square Willette. Ces deux voies, au fort dénivelé, insérées entre espaces verts publics et privés, traitées avec sobriété, grilles et mains courantes en ferronnerie, candélabres de style, implantés dans l'axe, sont représentatives des escaliers de la Butte Montmartre.



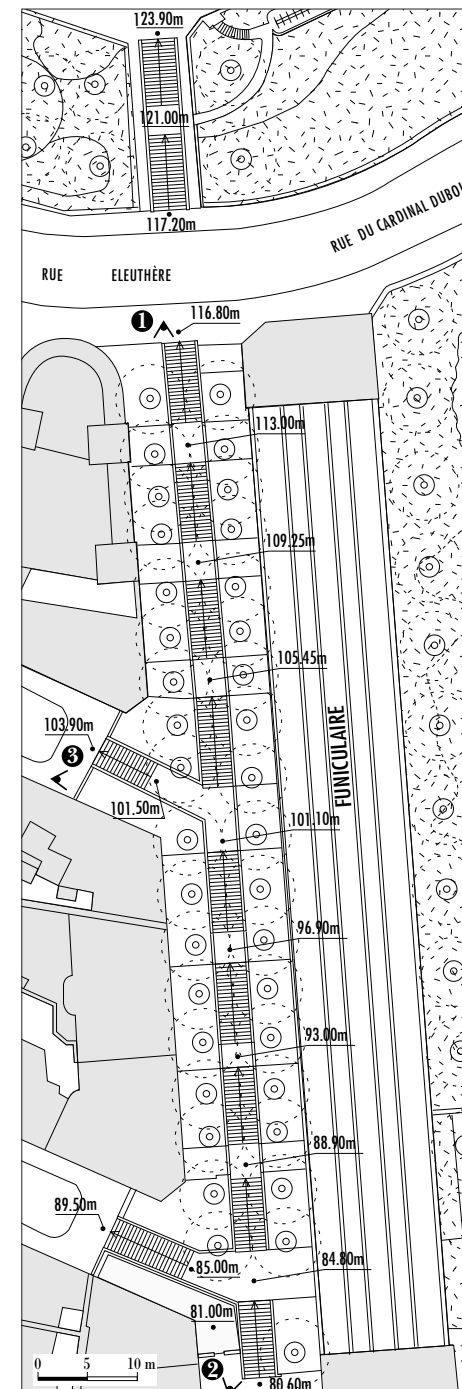


Rue Foyatier

Longueur : 100 m; largeur : 12 m.

Escalier de 9 volées droites identiques de 23 marches chacune, pour gravir un dénivelé de 36,20m.

L'ouverture de cette rue « escalier » en 1867, tracée suivant la ligne de plus grande pente du versant sud de la Butte Montmartre a permis d'accéder directement au sommet de la Butte. Sa forte pente, de l'ordre de 36%, a rendu nécessaire le doublement du cheminement piéton par le seul funiculaire présent à Paris. La rue Foyatier, par l'importance de son dénivelé, le grand nombre de volées traitées avec sobriété, bordées par des perrés plantés d'arbres est caractéristique du paysage de la Butte Montmartre. Elle figure souvent dans des ouvrages comme un lieu emblématique de Paris.



Villa Claude Monet

Longueur : 55 m; largeur : 4,8 m minimum.

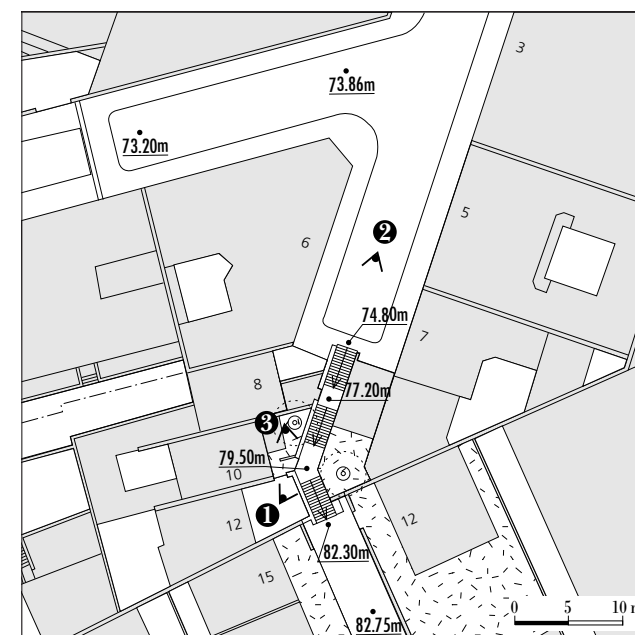
Escalier de trois volées droites totalisant 45 marches, dénivelé : 7,5 m.

Tracée en 1928, sur un terrain privé, ouverte au cheminement public en 1959, elle est classée voie publique en 1990.

Située sur le versant Nord-Est de la colline de Belleville, sur la butte de Beauregard, à proximité du parc des Buttes Chaumont cette rue relie la rue David d'Angers, par la rue Antoine Pinton, à la rue Miguel Hidalgo. Cette partie du 19^e arrondissement correspondant aux anciennes carrières « d'Amérique » exploitées jusqu'en 1870 a commencé à s'urbaniser en 1875 avec l'ouverture des rues David d'Angers, général Brunet et de la Mouzaïa. A partir 1889 les terrains sont découpés en lots de petite dimension où s'élèvent des maisons ouvrières, avec jardinnet, de deux niveaux maximum en raison de l'instabilité des sols. A la même époque l'ouverture de la rue Miguel Hidalgo amorce vers le Nord, l'extension de ces lotissements destinés à des maisons individuelles.

Ces lotissements successifs sont protégés au plan d'occupation des sols par des règles de la zone UL et notamment la villa Claude Monet où l'escalier est bordé de deux zones de servitude non aedificandi aménagées en terrasses donnant accès aux habitations à flanc de coteaux.

Visible depuis la rue David d'Angers par la rue Pinton, l'escalier propose par l'amplitude du dénivelé, l'inflexion de son tracé et la végétation accompagnant les constructions hétérogènes, un paysage pittoresque caractéristique de cette partie du 19^e arrondissement.



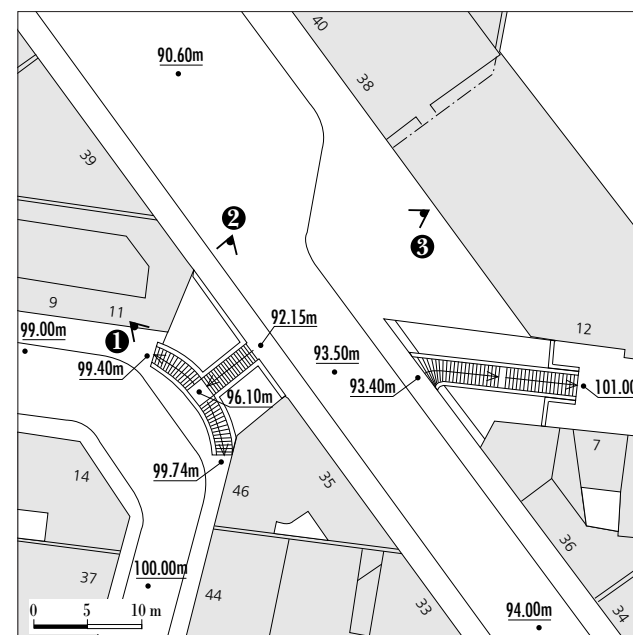
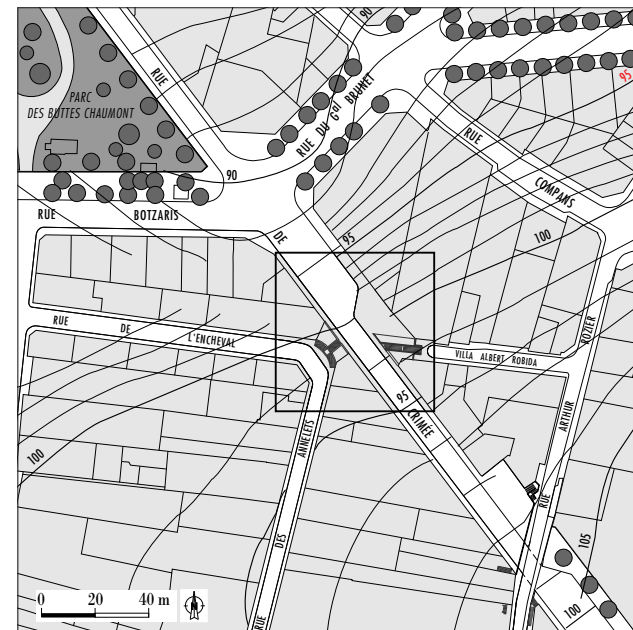
Rue des Annelets

Longueur : 246 m; largeur : 8 m. Dénivelé 7,6 m.

Escalier tournant composé, d'une volée droite centrale et d'une double volée courbe à montées divergentes, totalisant 48 marches pour graver 7,6 m.

Le chemin des Annelets figure sur le plan cadastral de 1812 de la commune de Belleville. Le percement de ce tronçon de la rue de Crimée en 1853, avec son nivellement en pente régulière a entaillé le relief et coupé cette voie en deux parties (rue des Annelets et villa Albert Robida) accessibles depuis par des escaliers. A proximité, la rue Arthur Rozier enjambe par un ouvrage d'art la rue de Crimée pour les mêmes raisons.

L'escalier présente une configuration singulière due à son implantation à la convergence de trois tracés à l'angle formé par les rues des Annelets et de l'Encheval, qui tangente la rue de Crimée. Depuis cette rue, une volée droite inscrite dans un glacis minéral, s'élève, par l'intermédiaire d'un repos, à deux volées divergentes adossées à un mur de soutènement qui reprend la courbure de l'angle des deux rues supérieures.



Voie F19

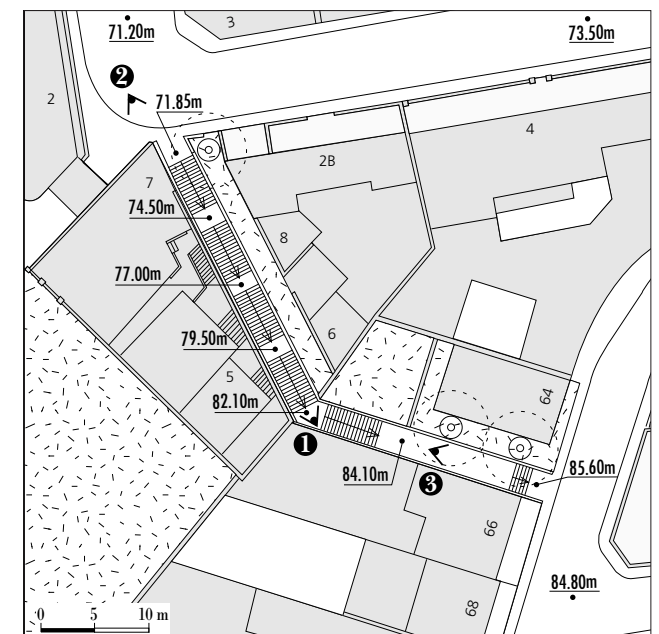
Longueur : 52 m; largeur 2,5 m.

Escalier de six volées droites totalisant 87 marches, dénivelé : 13,75 m.

A proximité du parc des Buttes Chaumont sur le coteau ouest de la colline de Belleville, l'escalier implanté selon la ligne de la plus grande pente offre un raccourci en coupant le tracé en boucle de la rue Lardennois au niveau du 64, pour finir au 2bis. Il conduit à un plateau, « oppidum » également accessible depuis la rue Manin et l'avenue Simon Bolivar, par deux escaliers traversant des ensembles d'habitations collectives.

Ce quadrilatère loti en 1927 sur l'emplacement du stade Bergeyre présente un relief qui a déterminé le tracé d'Est en Ouest des rues Philippe Hecht, Remy de Gourmont, Edgar Poe reliées au réseau parisien par la rue Georges Lardennois.

Ce passage presque entièrement occupé par l'escalier, est dans sa partie supérieure bordé par des jardins privés protégés au POS par le règlement de la zone UL, secteur dénommé stade des Buttes Chaumont. Dans sa partie inférieure, la rive Nord présente une bande végétale privée figurée comme bande non aedificandi dans le règlement de la zone UL, par contre la rive Sud située en zone UH, a fait l'objet d'une construction récente.



Rue Stendhal

Longueur : 480 m; largeur : 12 m.

Escalier trois volées droites totalisant 67 marches, dénivelé : 11,15 m.

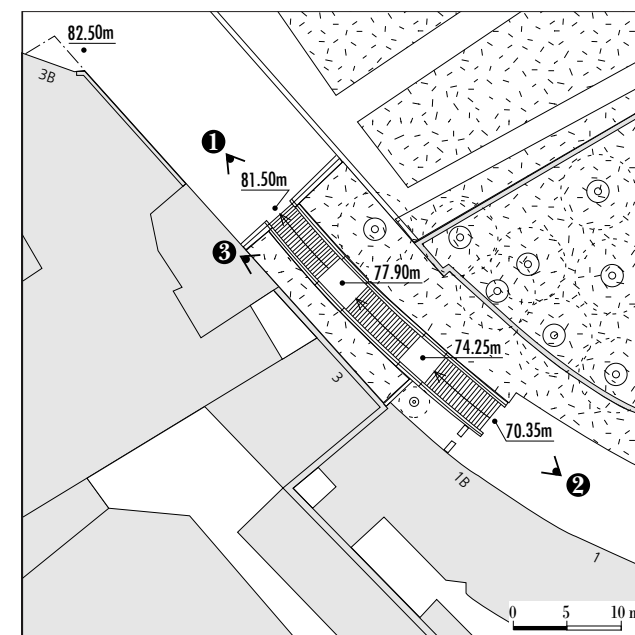
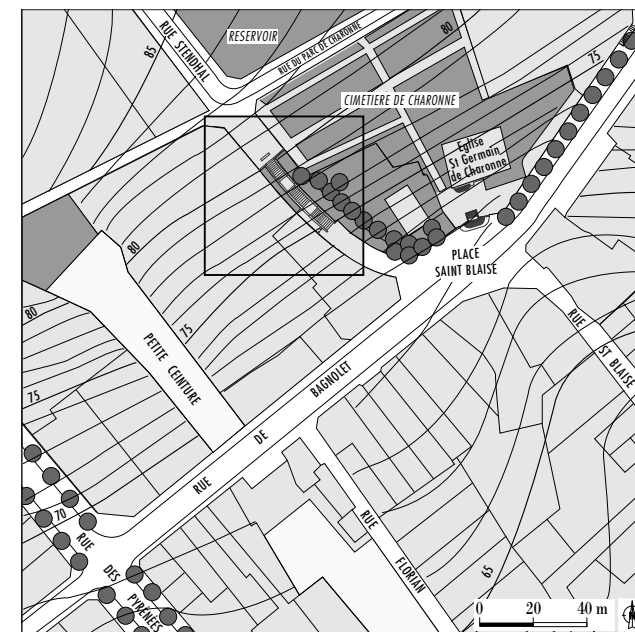
Sur le flanc Sud des hauteurs de Belleville et de Ménilmontant cette voie a été ouverte en plusieurs étapes : en 1862 entre les rues des Pyrénées et Lisfranc, prolongée en 1893 jusqu'au chemin du parc de Charonne et terminée en 1909 par un escalier reliant la place Saint Blaise.

A la différence de la rue des Pyrénées, voisine, qui offre une pente continue, la rue Stendhal, horizontale sur sa plus grande partie, arrive en surplomb de 11 m environ au-dessus de la rue de Bagnolet.

A proximité des réservoirs de Charonne et de la Petite Ceinture, là où elle pénètre dans la colline, en bordure du cimetière de Charonne, l'escalier est au centre d'un site fortement marqué par le relief et offre une vision singulière de l'ancien village de Charonne et de son église.

Les rives de la rue Stendhal encadrant l'escalier sont contrastées, sur la rive impaire, des bâtiments hétérogènes s'adosent à un immeuble HBM des années 1930 de 7 niveaux, sur la rive paire, un talus végétal assure la transition avec l'espace vert du cimetière. Ce contraste accompagne la légère courbe du tracé et oriente le champ visuel vers la place Saint Blaise.

L'escalier est traité avec sobriété, main-courante dans l'axe ponctuée à chaque palier par des candélabres, caniveaux latéraux confinant les eaux de pluie dans l'espace public.



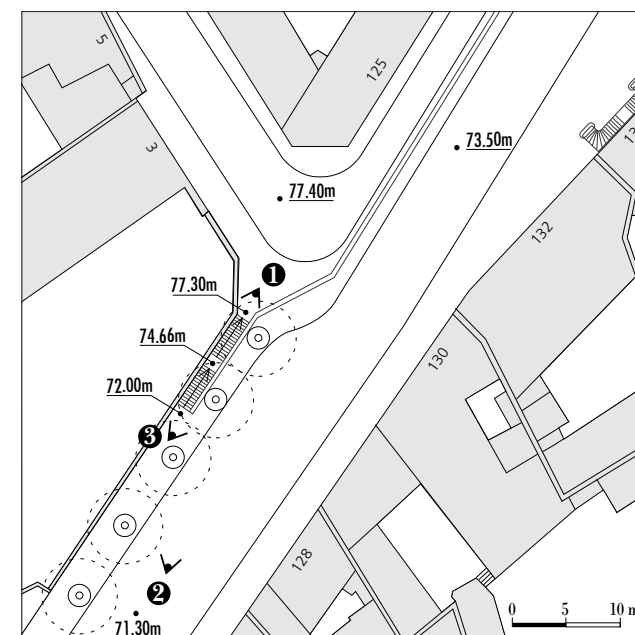
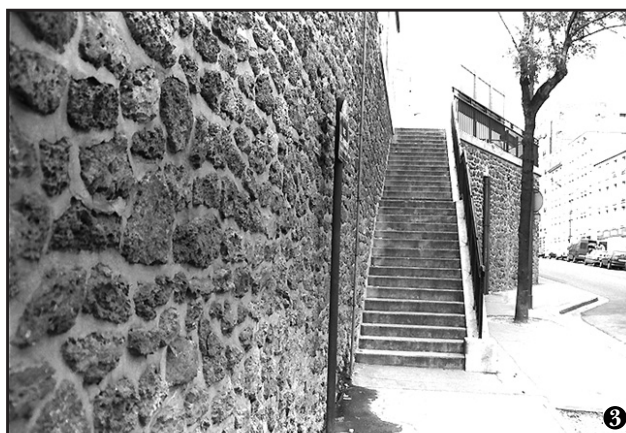
Rue des Prairies

Longueur 455 m; largeur : 10m.

Escalier de deux volées droites totalisant 32 marches, dénivelé : 5,4 m.

Rue ancienne, indiquée sur le plan J. De Rochefort en 1672 elle débouche sur la rue de Bagnolet située à 4 m en contrebas. A cet endroit une rampe en pente douce se retourne vers le Nord, pour rejoindre le niveau de la rue de Bagnolet qui s'élargit. Vers le Sud un escalier adossé à un mur de soutènement en meulière permet une liaison piétonne entre les deux rues.

L'escalier interrompt le linéaire important du mur de soutènement et signale le débouché en promontoire de la rue des Prairies.



Rue du Père Prosper Enfantin

**Longueur : 41 m; largeur 3,5 m. Dénivelé : 14,35 m.
Escalier de deux volées droites totalisant 75
marches.**

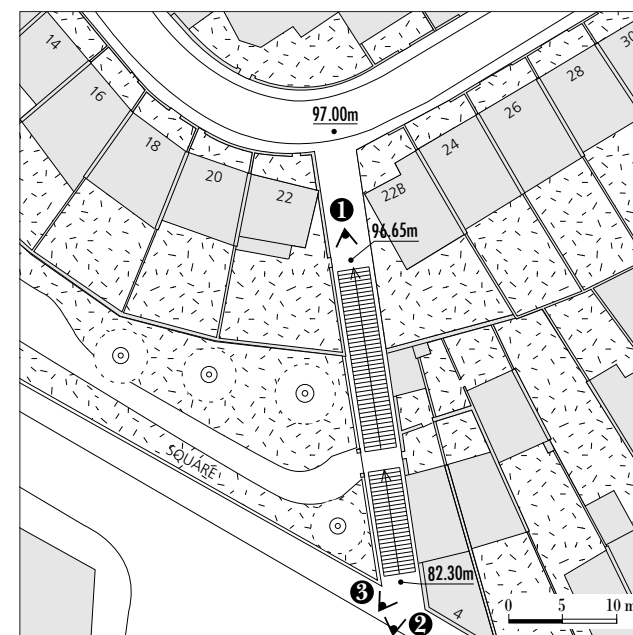
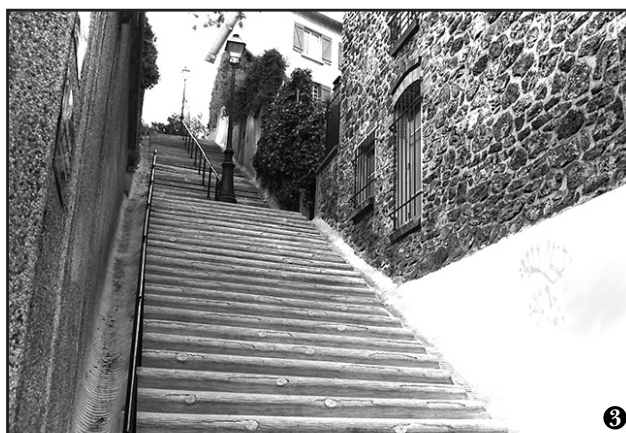
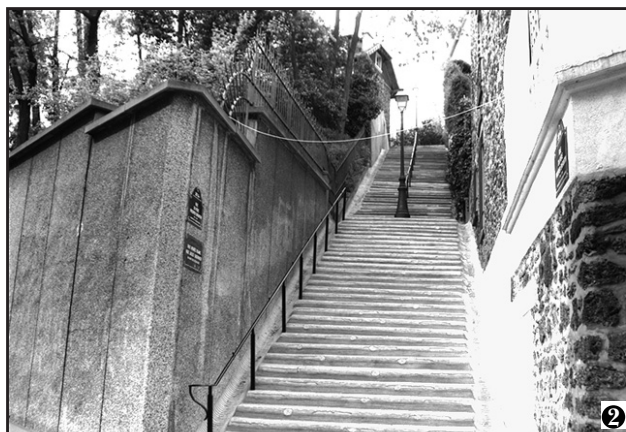
Sur le versant Sud de la colline de Belleville , cette rue-escalier permet d'accéder à un lotissement, initié par une société coopérative «la campagne à Paris», construit de 1914 à 1928 sur une ancienne carrière de gypse remblayée.

Ce site transformé en promontoire a orienté la morphologie du lotissement, réalisé d'après un projet de l'architecte Pierre Botrel. La régularité du parcellaire perpendiculaire aux rues Irenée Blanc, Jules Siegfried, Paul Strauss ouvertes en 1911 selon des tracés concentriques épousant les courbes de niveaux a engendré un paysage singulier protégé au POS depuis 1977.

Perpendiculairement à ces rues, selon la ligne de plus grande pente une série de quatre escaliers mène à cet ensemble isolé de la ville.

L'escalier de la rue du Père Prosper Enfantin restitue l'amplitude du relief et occupe la largeur de la voie bordée par des murs interrompus par des jardins privés. Il présente des marches moulées en béton imitant des troncs d'arbre.

2 caniveaux implantés aux pieds des façades assurent avec efficacité l'écoulement des eaux de pluie.

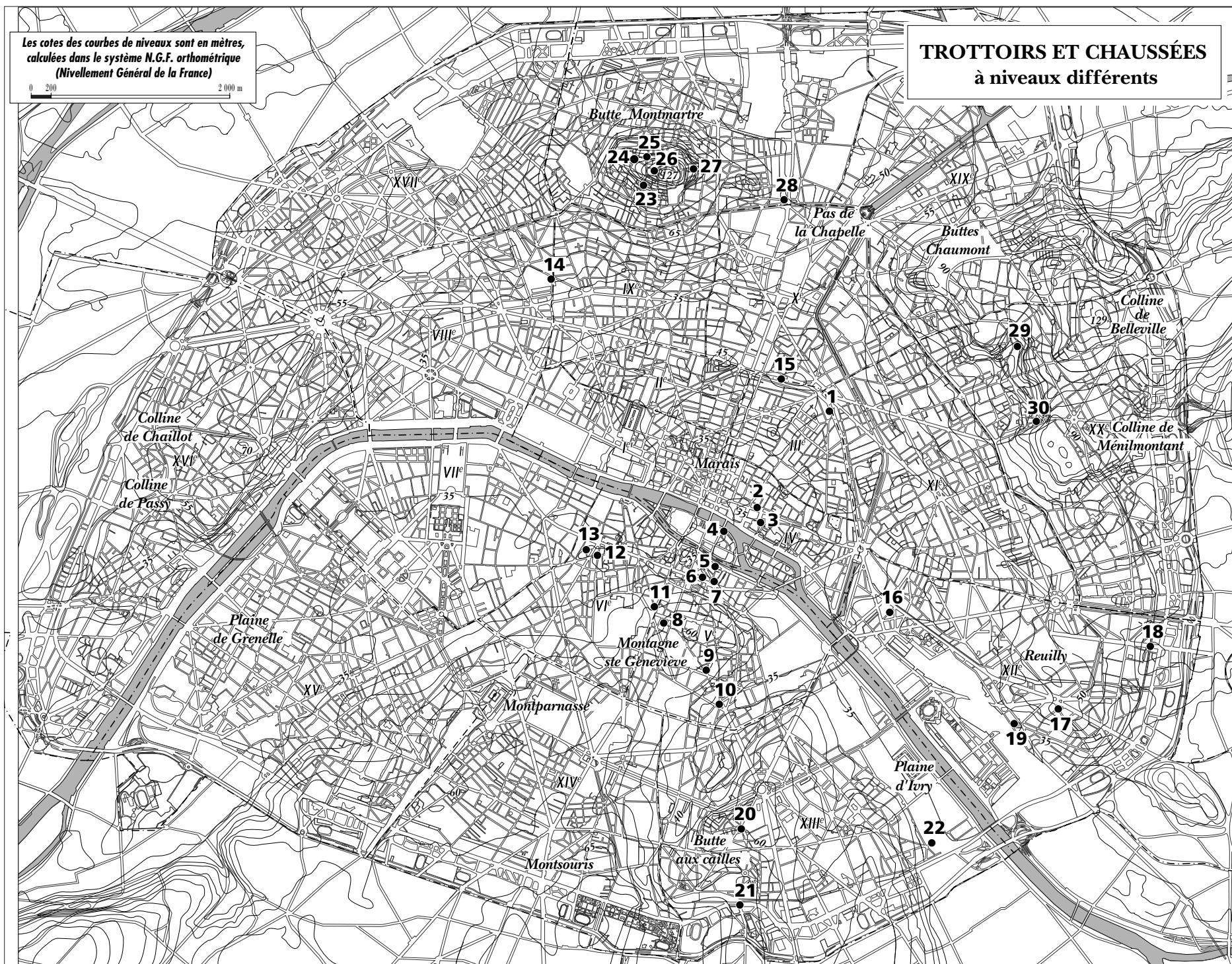


1	3 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Boulevard du Temple
2	4 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Rue des Mauvais Garçons
3	Place Baudoyer
4	Rue de la Colombe
5	5 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Rue du Haut pavé
6	Rue Domat
7	Place Maubert
8	Rue Malebranche
9	Rue Lucien Herr (voir page 65)
10	Rue Edouard Quenu
11	6 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Rue Monsieur le Prince
12	Rue Dufour
13	Rue Bernard Palissy
14	8 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Impasse d'Amsterdam
15	10 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Boulevard Saint-Martin (voir page 66)
16	12 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Rue Traversière
17	Rue de la Brèche aux Loups
18	Avenue de Saint-Mandé
19	Rue de Bercy
20	13 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Place Paul Verlaine
21	Boulevard Kellermann (voir page 67)
22	Rue Watt
23	18 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Rue Berthe
24	Rue de l'Abreuvoir
25	Rue Saint-Vincent
26	Rue Cortot
27	Rue Falconet
28	Place de la Chapelle
29	20 ^e <i>ARRONDISSEMENT</i> Rue de Savie
30	Rue Robineau

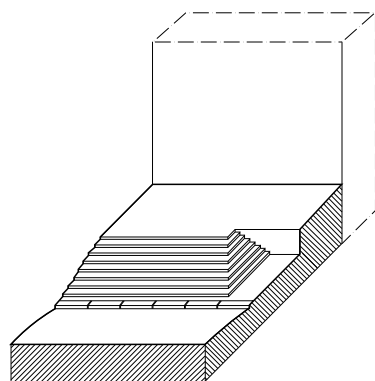
Les cotes des courbes de niveaux sont en mètres,
calculées dans le système N.G.F. orthométrique
(Nivellement Général de la France)

0 200 2 000 m

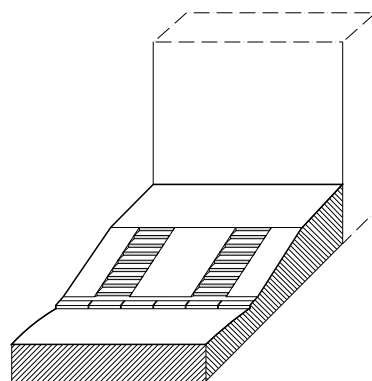
TROTTOIRS ET CHAUSSÉES à niveaux différents



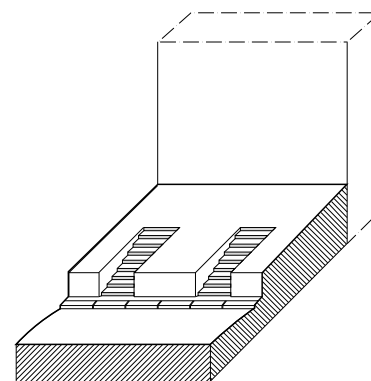
Degrés parallèles au trottoir



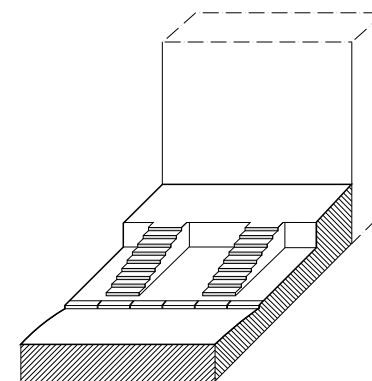
① Emmarchement



② Degrés séparés par des pentes

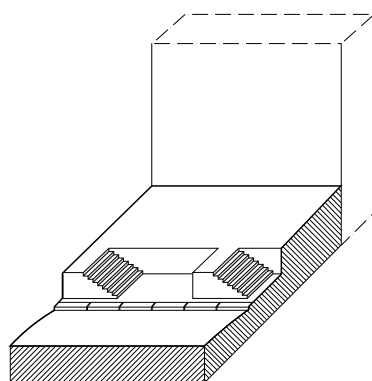


③ Degrés rentrants

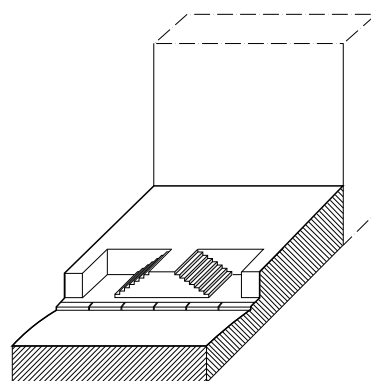


④ Degrés saillants

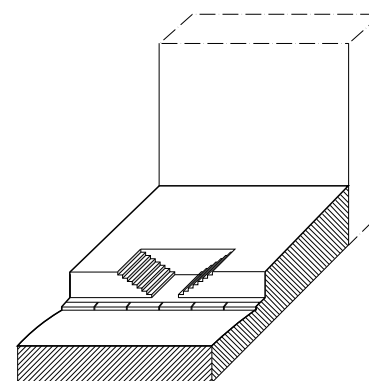
Degrés perpendiculaires au trottoir



Ⓐ Degrés saillants



Ⓑ Degrés à montées convergentes



Ⓒ Degrés à montées divergentes

2.TROTTOIRS ET CHAUSSÉES À NIVEAUX DIFFÉRENTS

Les schémas présentés dressent une typologie simplifiée des nombreuses possibilités d'implantation des degrés, reliant au sein d'une même voie, la chaussée et le ou les trottoirs situés à niveaux différents. Cette différence de niveau est généralement peu importante et ne nécessite que la présence de quelques marches regroupées dans une même volée droite : On parlera de degrés. Pour une meilleure compréhension, les schémas reproduisent la configuration la plus courante : le trottoir au niveau supérieur et la chaussée en contrebas.

La configuration des degrés est assujettie à la direction de la chaussée et des trottoirs.

Deux cas se présentent :

- les degrés sont parallèles aux trottoirs et à la chaussée, la ou les volées sont donc perpendiculaires à l'axe de la voie. Les degrés, soit, s'étendent sur une partie du linéaire de la voie et forment un "emmarchement", soit, sont répartis en plusieurs volées distinctes disposées parallèlement entre elles.

- les degrés sont perpendiculaires aux trottoirs et à la chaussée, la ou les volées sont donc parallèles à l'axe de la voie.

À l'exception des emmarchements, les escaliers développent une ou plusieurs volées droites, disjointes, implantées selon des configurations similaires à celles des liaisons de voies à niveaux différents.

Le trottoir est généralement divisé en deux parties : une bande de cheminement horizontale au seuil des bâtiments et une bande de reprise de niveau occupée par les degrés. Au pied de ceux-ci, en bordure de la chaussée, la largeur réservée au cheminement piéton est généralement très réduite et parfois encombrée par un mobilier urbain de défense.

LES DEGRÉS PARALLÈLES AU TROTTOIR

Emmarchements

Le trottoir se déplie pour rejoindre la chaussée par une série de degrés qui peuvent s'étendre sur un linéaire important.

Le trottoir est perçu comme une terrasse accessible par des degrés qui forment un soubassement monumental pour les bâtiments situés en surplomb.

L'emmarchement peut se terminer par un retour à angle droit perpendiculairement aux façades, ou peut s'effacer à la rencontre du niveau bas de la voie, les hauteurs des degrés se réduisant alors progressivement (place Baudoyer, IV^e, rues de la Colombe, IV^e, du Haut Pavé, V^e, Domat, V^e, Place Maubert, V^e, rues Monsieur le Prince, VI^{ème}, Bernard Palissy, VI^e, etc...)

PRINCIPAUX TYPES D'IMPLANTATION DES DEGRÉS

Degrés séparés par des pentes gazonnées

Cette configuration caractérise le traitement paysager de la séquence du Boulevard Kellerman, qui enjambe la vallée de la Bièvre dans le XIII^e.

Degrés rentrants

Le trottoir apparaît comme une terrasse évidée par la présence des volées. Celles-ci apparaissent en totalité, seulement dans les visions frontales et sont bordées par des murs de soutènement surmontés de garde-corps, implantés perpendiculairement à l'axe des cheminements, (Boulevard du Temple, III^e, place Paul Verlaine, XIII^e, etc....)

Degrés droits saillants

Cette configuration, peu courante, génère des espaces résiduels de part et d'autre de chaque volée. (rues E. Quenu, V^e ; Place de la Chapelle, XVIII^e, etc...).

LES DEGRES PERPENDICULAIRES AU TROTTOIR

Degrés saillants

Les volées viennent s'adosser au mur de soutènement du trottoir. Souvent situées à l'extrémité du trottoir en terrasse, elles s'inscrivent dans la continuité des cheminements, entre le niveau inférieur et le niveau supérieur du trottoir (rue Malebranche, V^e, Impasse d'Amsterdam, VIII^e, rue de la Brèche aux Loups, XII^e, etc...).

L'implantation rapprochée de plusieurs volées distinctes neutralise la bande de cheminement du trottoir au niveau bas comprise entre chaque volée.

Degrés à montées convergentes

Ce type de configuration, où la volée montante est proche de la volée descendante, accentue le caractère privatif du trottoir haut, rendu nécessaire pour conserver les côtes de seuil de bâtiments anciens, dans une voie où le niveau de la chaussée a été abaissé. Le trottoir haut est parfois occupé par une terrasse de café. (rue des Mauvais Garçons, IV^e ; place Lucien Herr, V^e, etc...).

Degrés à montées divergentes

Cette configuration est présente le long du Boulevard St Martin, dont la chaussée a été abaissée au milieu du XIX^e siècle, pour rattraper le niveau de la place de la République située à proximité. Les escaliers, composés de 2 volées en vis à vis, sont encastrés dans le mur de soutènement du trottoir haut. Ils sont peu utilisés à l'exception de celui donnant accès à la station de métro St Martin (actuellement fermée).



BOULEVARD DU TEMPLE (III^e Arr.)



RUE DES MAUVAIS GARÇONS (IV^e Arr.)



PLACE BAUDOYER (IV^e Arr.)



RUE DE LA COLOMBE (IV^e Arr.)



RUE DU HAUT PAVÉ



RUE DOMAT



PLACE MAUBERT



RUE MALEBRANCHE



(Voir page 65) PLACE LUCIEN HERR



RUE E. QUENU



RUE MONSIEUR LE PRINCE (VI^e Arr.)



RUE DUFOUR (VI^e Arr.)



RUE B. PALISSY (VI^e Arr.)



IMPASSE D'AMSTERDAM (VIII^e Arr.)



(Voir page 66) BOULEVARD SAINT MARTIN (X^e Arr.)



RUE TRAVERSIÈRE (XII^e Arr.)



RUE DE LA BRÈCHE AUX LOUPS (XII^e Arr.)



AVENUE DE SAINT MANDÉ (XII^e Arr.)



RUE DE BERCY (XII^e Arr.)



PLACE P. VERLAÏNE (XIII^e Arr.)



(Voir page 67) BOULEVARD KELLERMANN (XIII^e Arr.)



RUE WATT (XIII^e Arr.)



RUE BERTHE (XVIII^e Arr.)



RUE DE L'ABREUVOIR (XVIII^e Arr.)



RUE SAINT VINCENT (XVIII^e Arr.)



RUE CORTOT (XVIII^e Arr.)



RUE FALCONET (XVIII^e Arr.)



PLACE DE LA CHAPELLE (XVIII^e Arr.)



RUE DE SAVIES (XX^e Arr.)



RUE ROBINEAU (XX^e Arr.)

- Place L. Herr 5^e arr..

- Boulevard St Martin 10^e arr..

- Boulevard Kellermann 13^e arr.

Place Lucien Herr

Trottoir haut accessible par une rampe et trois escaliers. Les deux volées convergentes en bordure de la place présentent chacune 13 et 15 marches correspondant à un dénivelé de 2,35 m et 2,7 m.

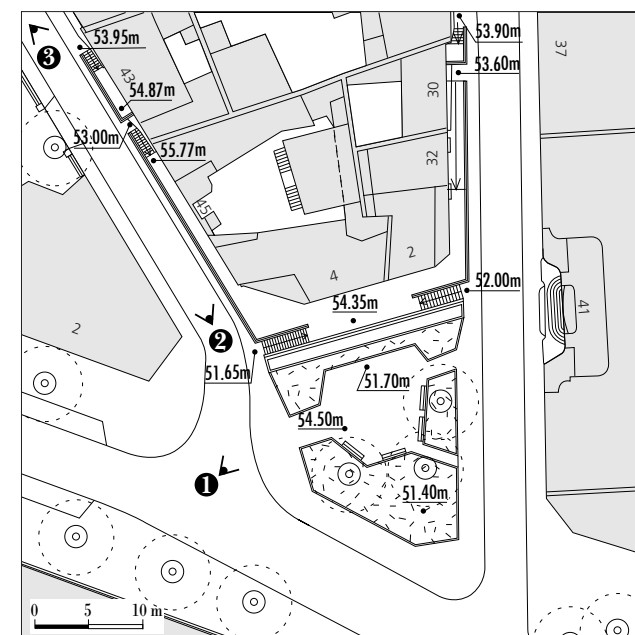
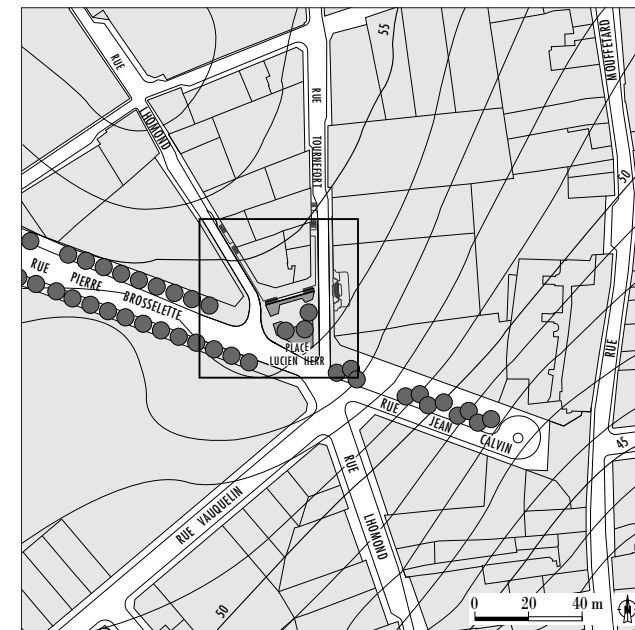
Sur le versant Sud de la montagne Sainte Geneviève, à proximité de la rue Mouffetard, cette place résulte de la rencontre des rues Tournefort, Lhomond, Vauquelin, Pierre Brossolette prolongée par la rue Jean Calvin.

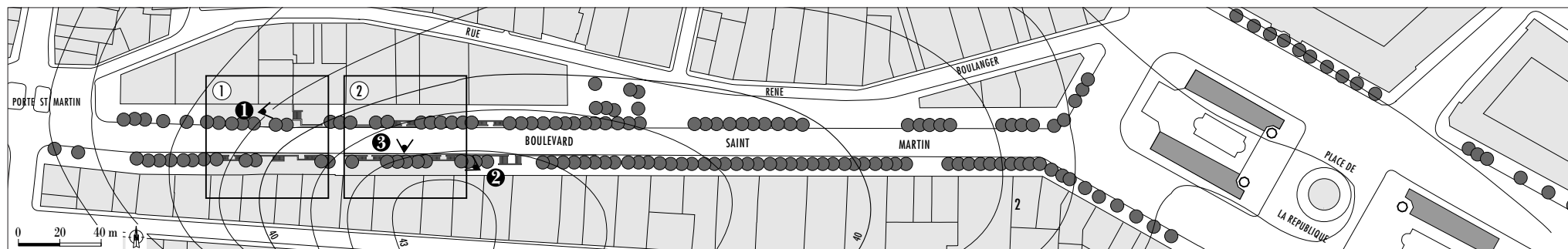
Parallèle à la rue Mouffetard, la rue Tournefort figurée sur le plan Gomboust en 1652 rejoint au niveau de la place la rue Lhomond déjà existante en 1540.

Plus au Sud la rue Vauquelin ouverte à partir de 1850 s'appuie sur un des éléments du réseau haussmannien représenté par la rue Claude Bernard qui contourne à l'ouest la montagne ste Geneviève. D'Est en Ouest la rue Pierre Brossolette percée en 1923 prolongée en 1928 par la rue Jean Calvin, constitue avec l'ouverture en 1937 de la rue Erasme le premier tronçon d'une voie large de 20 m qui devait relier le boulevard Saint Michel à celui de l'hôpital. Ce projet est abandonné en 1964 pour préserver le quartier Mouffetard. En 1927, l'aménagement de la place Lucien Herr, en privilégiant la continuité des niveaux des rues Brossolette et Calvin, a mis à jour les murs de fondation des bâtiments en pointe de l'îlot délimité par les rues Tournefort et Lhomond.

Le maintien de ces anciens bâtiments du quartier Mouffetard et de leurs cotes de seuil a nécessité l'implantation d'un trottoir surélevé se retournant à l'extrémité de l'îlot accessible par deux volées accolées au mur de soutènement.

Ce trottoir occupé par une terrasse de restaurant surplombe la place qui a fait l'objet d'un traitement végétal au début des années 1990.





Boulevard Saint Martin

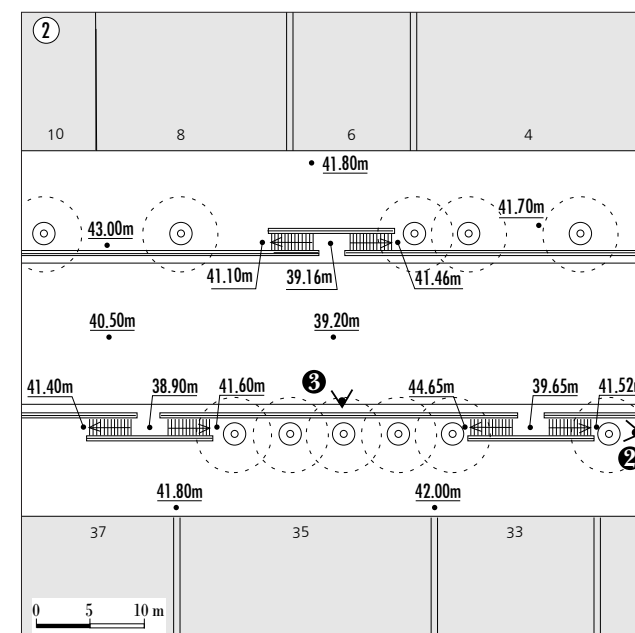
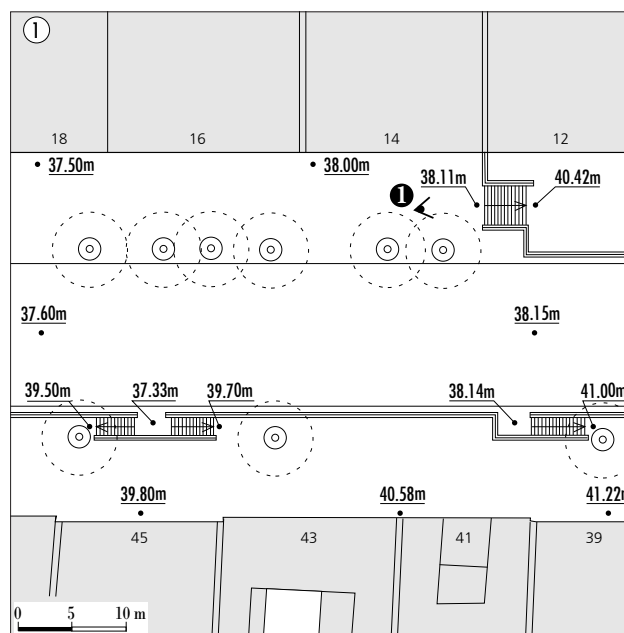
Longueur : 470 m; largeur : moindre largeur : 33 m.

Deux trottoirs latéraux, hauts accessibles par une série d'escaliers de 13 à 18 marches, dénivelé variable de 2 à 3 m.

Une ordonnance de 1670 prescrivant la démolition de l'enceinte Charles V et son remplacement par un large cours planté donne naissance à ce boulevard. A l'origine le nivellement du cours suit en partie le relief de l'ancienne enceinte composée de bastions et de remparts, et les boulevards se présentaient comme une succession de montées et de descentes encore perceptibles aux abords des portes Saint Denis et Saint Martin.

En 1856, l'abaissement de la chaussée visant à obtenir un nivellement horizontal du boulevard Saint Martin donne naissance à deux trottoirs formant terrasse.

Les escaliers encastrés dans l'alignement du mur de soutènement surmonté de mains courantes en ferronnerie enferment la chaussée dans un fossé qui n'est pas sans rappeler une configuration d'ouvrage d'art fortifié.



2. TROTTOIRS ET CHAUSSÉES À NIVEAUX DIFFÉRENTS

Boulevard Kellermann

Longueur : 1200 m; largeur : 40 à 50 m.

Séquence entre les rues Gouthiere et du Professeur Louis Regnault : longueur : 240 m; largeur : 47 m.

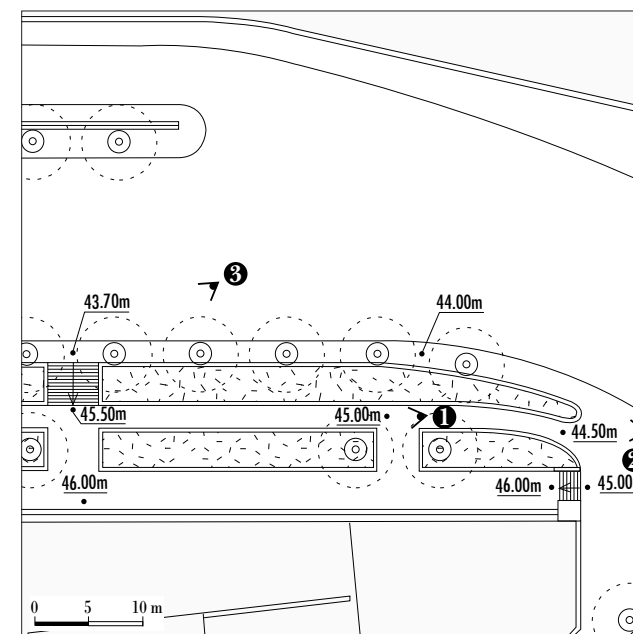
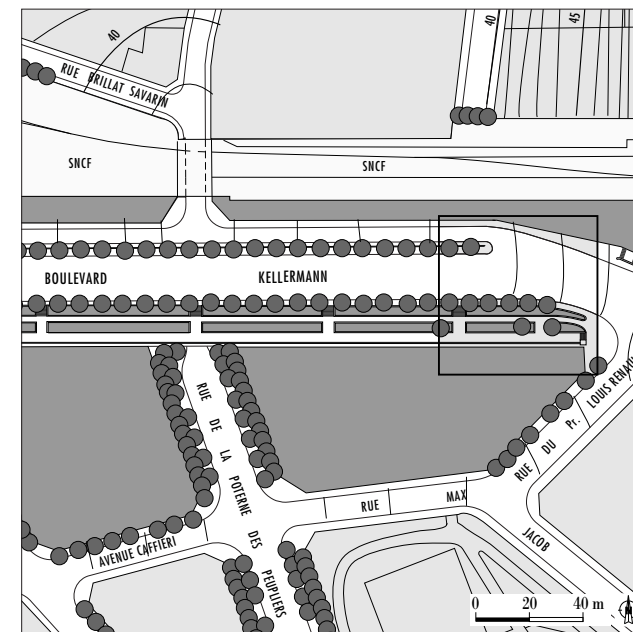
Trottoir Sud haut accessible par une série de quatre volées droites distinctes de 7 à 14 marches, dénivelé de 1,8 m à 2,5 m.

En limite Sud du 13^e arrondissement, le boulevard Kellermann reprend le tracé de l'ancienne route militaire intérieure bordant les fortifications édifiées par Thiers de 1841 à 1845. Son tracé épouse depuis l'avenue de porte de Gentilly jusqu'à l'avenue de la porte d'Italie les déclivités naturelles des versants de la Vallée de la Bièvre.

La Bièvre pénétrait dans le Paris agrandi en 1860 au niveau de la poterne des Peupliers et son cours resté tardivement à ciel ouvert explique la configuration horizontale de cette séquence du boulevard Kellermann. L'ancienne enceinte de Thiers a dû composer avec le relief et avec la présence des deux bras de la rivière pour les franchir à l'endroit où ils étaient les plus rapprochés ce qui explique l'inflexion vers le Nord de cette partie aérienne du boulevard enjambant la poterne des peupliers.

Le boulevard, large de 47 m présente un trottoir Sud surélevé de 17 m de large qui se décompose de la manière suivante : au niveau de la chaussée un trottoir planté de 3 m de large bordé par un glacis gazonné en pente de 4 m de large, délimitant une large contre-allée agrémentée de plate bande végétale.

La contre-allée, en promontoire de 2 m en moyenne au-dessus de la chaussée, domine vers le sud la vallée de la Bièvre d'une dizaine de mètres au maximum, ancienne zone non aedificandi aujourd'hui occupée par une végétation abondante. Prolongée à chaque extrémité par une volée de 7 marches et une rampe, la contre-allée est accessible depuis la chaussée par une série de quatre volées droites qui ponctuent le linéaire de 240 m du vertugadin. Son origine militaire et l'absence de construction à proximité du boulevard Kellermann là où il enjambe la poterne explique que c'est le seul ouvrage d'art à Paris qui ne soit pas équipé d'un escalier permettant une liaison rapide entre le niveau haut du boulevard et celui en contrebas de la poterne.



La capitale compte de nombreux ponts, seuls les neuf, faisant partie du réseau ordinaire des voies de Paris, font l'objet de l'étude. A l'exception du pont permettant au Bd Kellerman d'enjamber la Poterne des Peupliers (XIII^e), les autres sont équipés d'un ou de plusieurs escaliers. Disséminés dans Paris, ces ponts résultent de la nécessité de régulariser et d'adoucir les pentes des voies tracées à partir du XIX^e siècle, dans un relief contraignant, qui a imposé la réalisation d'ouvrage d'art de croisement, entre deux voies dont l'une préexistait. Ils ne permettent pas d'échanges de circulation automobile entre deux voies, souvent de nature différente, desserte locale ou de transit. Cela contribue à préserver le caractère spécifique du quartier desservi par chacune.

Chaque pont présente une volumétrie et un traitement architectural différents et une configuration d'escalier unique, à l'exception des deux ouvrages d'art identiques, permettant au boulevard de Port Royal d'enjamber les rues Pascal et Broca. Sur les neuf ponts, deux ont un tablier horizontal, en structure métallique ou en béton armé et trois en maçonnerie avec une arche surbaissée. La hauteur libre, en sous face, de chaque pont est différente, mais dans tous les cas, elle a un impact particulier sur le paysage et sur le nombre de volées des escaliers, qui permettent les liaisons piétonnes entre les deux voies superposées. Chaque ouvrage d'art présente une implantation des escaliers qui lui est propre et qui se caractérise de la manière suivante :

- par le nombre variable : un escalier pour les rues du Rocher, Portalis et de Madrid, à 4 escaliers pour le Boulevard de Port Royal et la rue Broca,
- par l'implantation soit, perpendiculaire au pont, soit, dans une autre direction, en adossement aux bâtiments riverains. Les escaliers peuvent être accessibles par une trémie pratiquée dans la pile du pont, ou encastrés dans les retraits d'alignement des bâtiments riverains.
- par la dimension et la configuration des volées qui peuvent être droites séparées par des repos, ou avec des ruptures de direction de cheminement au niveau des repos,
- par le traitement des marches, des murs d'échiffre, des garde-corps, qui peut prolonger celui du pont ou s'en démarquer fortement.

Les escaliers présents dans ces ouvrages d'art permettent, par des cheminements rapides, d'apprécier deux paysages urbains nettement différenciés selon le niveau où l'on se trouve :

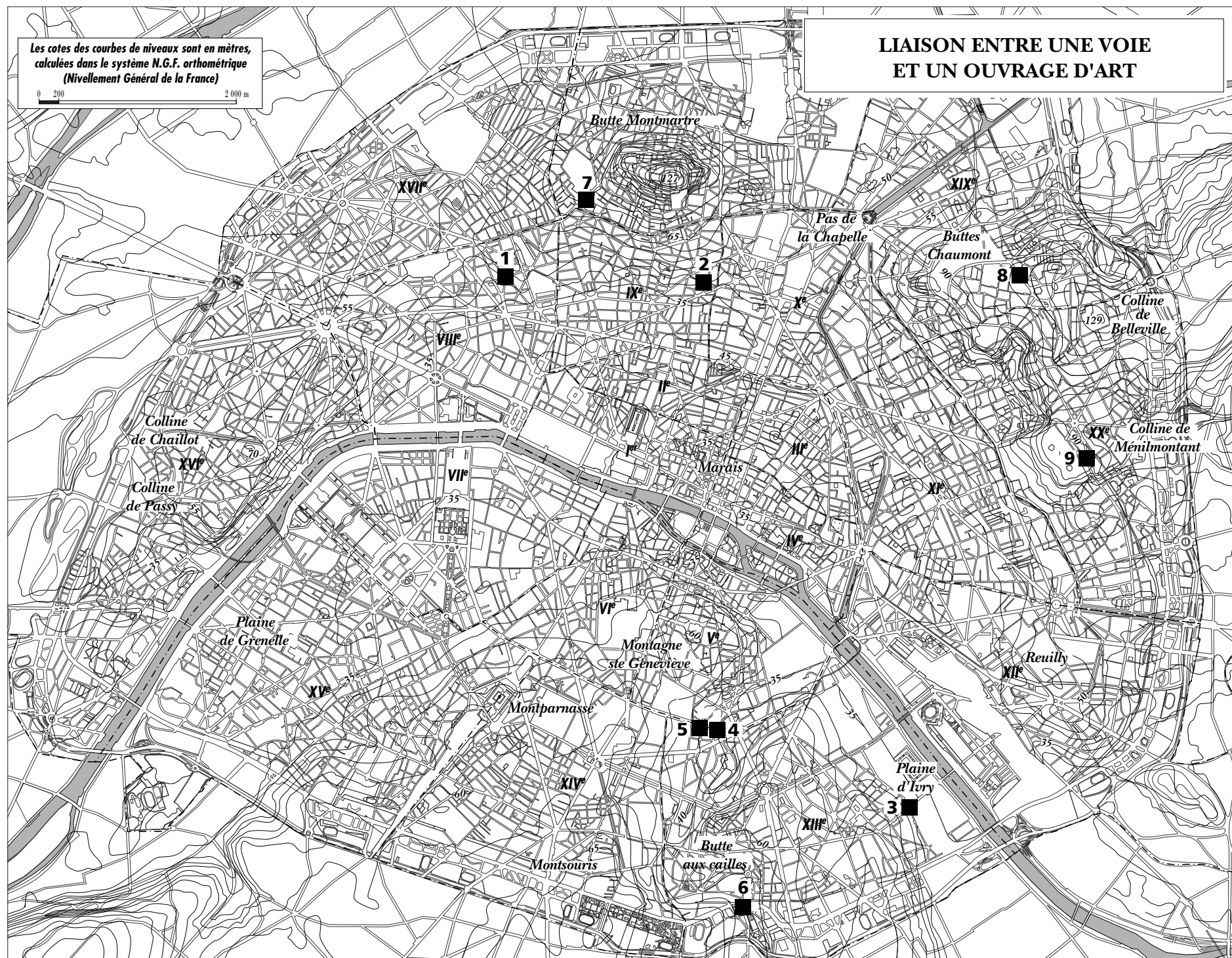
- au niveau de la voie inférieure, la continuité des alignements des bâtiments en bordure de rue est interrompue par l'ouvrage à mi-hauteur des façades. Selon la largeur du tablier, rapportée à la largeur de la voie qu'il enjambe et la hauteur libre sous ouvrage, le pont peut provoquer un effet de tunnel.
- au niveau de la voie supérieure, la vision sur la Ville est différente et originale. Selon le linéaire du tracé de la rue inférieure, on découvre des perspectives singulières : l'église St Médard depuis le boulevard de Port Royal, le tracé sinueux de la rue des Pyrénées depuis la rue Charles Renouvier, etc...

1	8 ^e ARRONDISSEMENT <i>Rue de Madrid / Rue du Rocher/Rue Portalis (voir page 74)</i>
	9 ^e ARRONDISSEMENT <i>Rue Pierre Sépard / Rue de Bellefond (voir page 75)</i>
	13 ^e ARRONDISSEMENT <i>Rue du Chevaleret / Rue de Tolbiac (voir page 76)</i>
	<i>Rue Pascal / boulevard de Port Royal (voir page 77)</i>
2	Rue Broca / Boulevard de Port Royal
	Poterne des Peupliers / Boulevard Kellermann
3	18 ^e ARRONDISSEMENT <i>Avenue Rachel / Rue Caulaincourt (voir page 78)</i>
	19 ^e ARRONDISSEMENT <i>Rue de Crimée / Rue Arthur Rozier (voir page 79)</i>
4	20 ^e ARRONDISSEMENT <i>Rue des Pyrénées / Rue Charles Renouvier (voir page 80)</i>
5	
6	
7	
8	
9	

Les cotes des courbes de niveaux sont en mètres,
calculées dans le système N.G.F. orthométrique
(Nivellement Général de la France)

0 200 2 000 m

LIAISON ENTRE UNE VOIE ET UN OUVRAGE D'ART

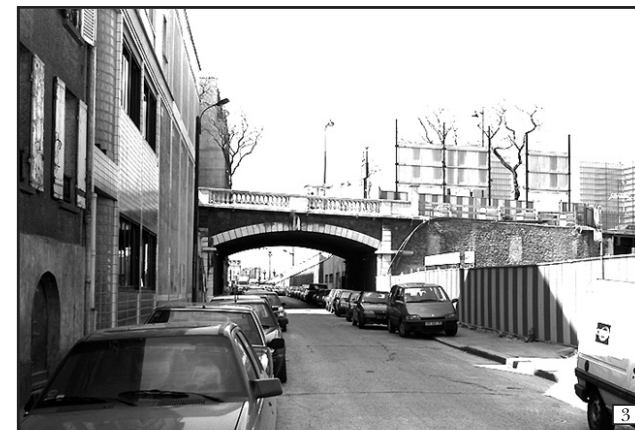




RUE DU ROCHER - RUE PORTALIS - RUE DE MADRID (VIII^e Arr.) (voir page 74)



RUE P. SEMARD - RUE DE BELLEFOND (IX^e Arr.) (voir page 75)



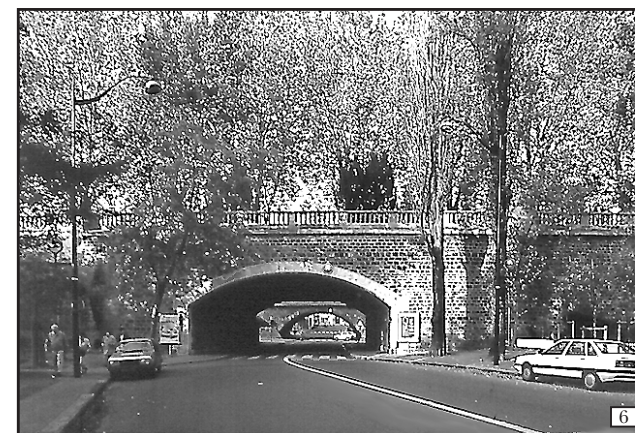
RUE DU CHEVALERET - RUE DE TOLBIAC (XIII^e Arr.) (voir page 76)



RUE PASCAL - BOULEVARD DE PORT - ROYAL (XIII^e Arr.) (voir page 77)



RUE BROCA - BOULEVARD DE PORT - ROYAL (XIII^e Arr.)



POTERNE DES PEUPLIERS - BOULEVARD KELLERMANN (XIII^e Arr.)



AVENUE RACHEL - RUE CAULAINCOURT (XVIII^e Arr.) (voir page 78)



RUE DE CRIMEE - RUE A. ROZIER (XIX^e Arr.) (voir page 79)



RUE DES PYRENEES - RUE CH. RENOUVIER (XX^e Arr.) (voir page 80)

- Rue du Rocher - Rue Portalis
Rue de Madrid 8^e arr.
- Rue P. Sémard
Rue de Bellefond 9^e arr.
- Rue du Chevaleret
Rue de Tolbiac 13^e arr.
- Rue Pascal
Boulevard de Port - royal 13^e arr.
- Avenue Rachel
Rue Caulaincourt 18^e arr.
- Rue de Crimée
Rue A.Rozier 19^e arr.
- Rue des Pyrénées
Rue Ch.Renouvier 20 arr.

Rue du Rocher, rue Portalis, rue de Madrid

La rue du Rocher enjambe la rue de Madrid au croisement de celle-ci avec la rue Portalis par un pont métallique formé d'une poutre en treillis.

Un escalier de 1 m 50 de large s'adosse au bâtiment d'angle des rues Portalis et du Rocher et développe 3 volées droites totalisant 56 marches pour un dénivelé de 8,10 m.

La rue du Rocher longue de 800 m pour une largeur variant de 11,50 m à 18 m figure au plan Jouvin de Rochefort de 1672 comme chemin reliant Paris à Argenteuil. Inscrite à la naissance du versant Sud-Ouest de la Butte Montmartre, cette rue tracée selon la ligne de plus grande pente présente un dénivelé de 20 m entre la rue de la Pépinière au Sud et le boulevard des Batignolles au Nord.

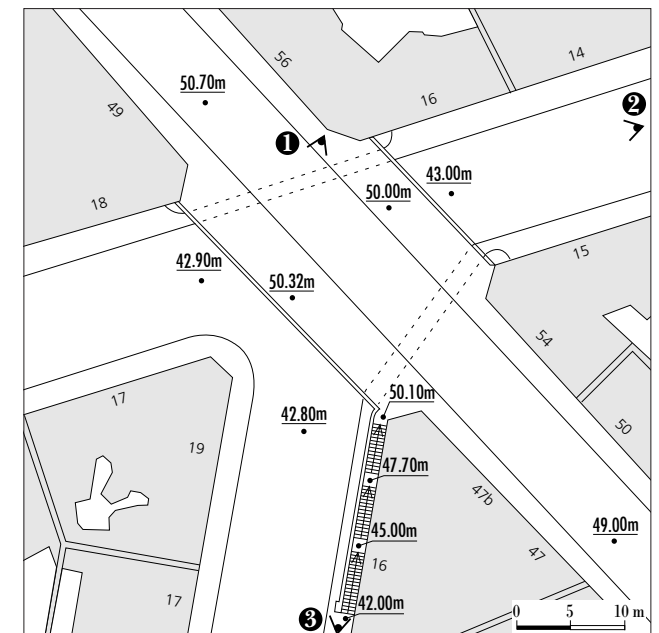
La rue de Madrid, large de 15 m tracée à flanc de coteau, prolongée à l'Ouest par la rue de Lisbonne relie la rue de Courcelles à la place de l'Europe.

Autorisée à l'ouverture en 1826 lors du lotissement du quartier de l'Europe cette rue est prolongée vers l'Ouest en 1867 par l'ouverture du tronçon entre les rues du Rocher et du général Foy.

Le lotissement de l'Europe, implanté sur les anciens jardins de Tivoli au Sud du boulevard des Batignolles, a vu son développement modifié par l'implantation en 1836 du faisceau ferroviaire de la gare Saint Lazare. Prévue comme pièce principale de la composition urbaine projetée par l'architecte Picquet, la place de l'Europe est devenue un espace de liaison entre les quartiers situés de part et d'autre de la tranchée ferroviaire : à l'Est, un habitat aisé édifié dans les années 1840-1860, dans un style architectural proche du premier empire à l'Ouest, accessible par la rue de Madrid des immeubles de grand standing au registre Haussmannien destinés à la grande bourgeoisie du second empire qui investit le quartier des grands Augustins.

La rue Portalis large de 15 m ouverte en 1867 comme la rue de Madrid, présente un dénivelé de 6 m jusqu'à la rue de la Bienfaisance au Sud.

L'escalier étroit et long, pénalise par son implantation les cheminements piétons au niveau du trottoir de la rue Portalis.



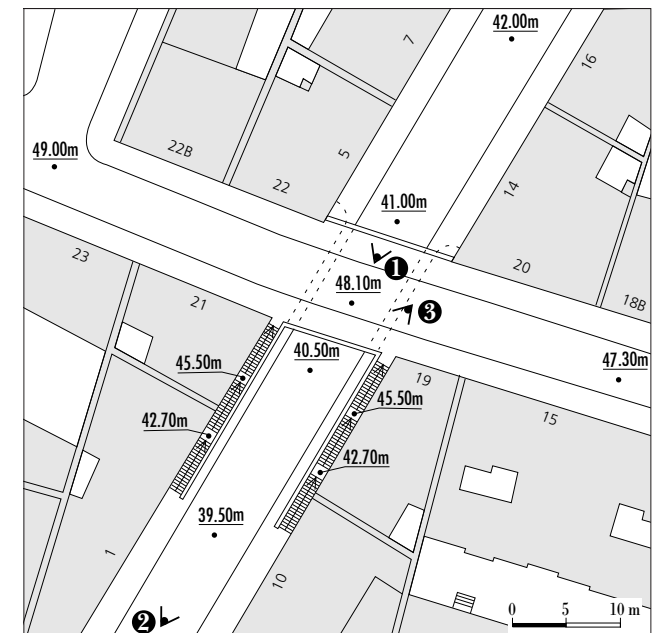
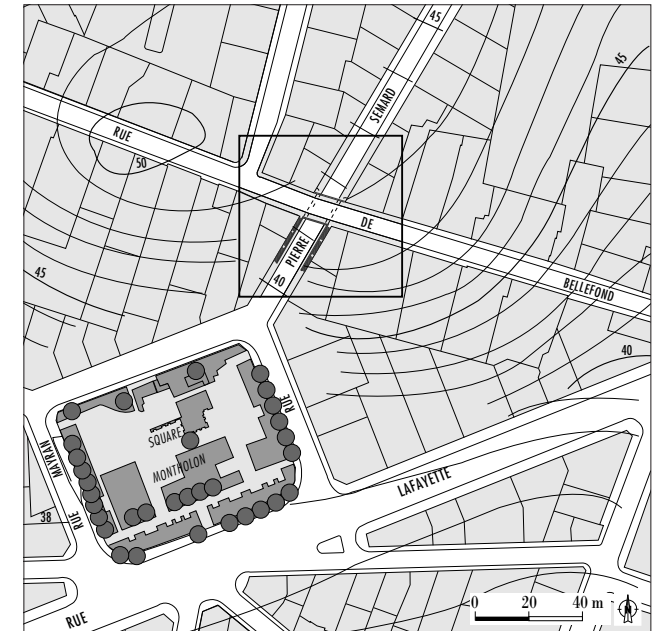
Rue P. Semard, rue de Bellefond

La rue de Bellefond enjambe la rue P. Semard, d'une largeur de 12 m, par un pont droit en structure métallique agrémenté de 2 escaliers adossés le long des rives bâties de la rue P. Semard. Descendant vers le square Montholon, chaque escalier, large de 1,5 m, présente trois volées droites totalisant 54 marches pour graver un dénivelé de 8,6 mètres.

Ouverte au milieu du XVII^e siècle à flanc de coteau au Sud de la Butte Montmartre, la rue de Bellefond longue de 300 m relie d'Est en Ouest deux anciennes voies. La rue du Faubourg-Poissonnière correspond à un tronçon de l'ancienne route de la marée par laquelle étaient acheminés les poissons provenant des Ports du Nord. La rue Rochechouart, figurée sur le plan Jouvin de Rochefort en 1671, conduisait au village de Clignancourt.

Percée en 1865 sur une longueur de 300 m, la rue Pierre Semard tracée du Nord au Sud selon la ligne de la plus grande pente, présente un dénivelé de 11 m entre la rue Maubeuge et le square Montholon.

Les deux escaliers, traités de manière identique, développent chacun 3 volées droites, de grande amplitude, soutenues par un mur d'échiffre ponctué par des pieds-droits en pierre. Le tablier horizontal du pont de faible épaisseur est porté par des culées inscrites dans le prolongement des deux escaliers. L'ouvrage, aux lignes épurées, encadre les vues vers le square Montholon situé en contrebas.



Rue du Chevaleret - rue de Tolbiac

La rue de Tolbiac enjambe la rue du Chevaleret par un pont à une arche. Aux angles Nord Ouest et Sud Est du croisement des voies, deux escaliers symétriques s'implantent perpendiculairement à l'axe de la rue de Tolbiac.

Chaque escalier présente deux fois deux volées droites parallèles avec un palier de retournement et développe 20 marches pour graver un dénivelé de 6 m 50.

La configuration de ce croisement de voies résulte du relief du site en bord de Seine et de la destination de chacune d'elles tracées à des époques différentes.

La rue du Chevaleret figure au plan Roussel en 1730 comme un chemin menant de Paris à Ivry s'implante au pied du coteau de la Butte aux Cailles et marque la limite Ouest de la plaine d'Ivry sur la rive gauche du fleuve.

En 1840, l'implantation du faisceau ferroviaire sur le plateau inondable et l'édification de l'enceinte de Thiers à l'emplacement actuel du boulevard Masséna vont enclaver le quartier de la « gare » et faire de la rue du Chevaleret une voie locale.

La rue de Tolbiac est ouverte en 1863 pour désenclaver et relier d'Est en Ouest les quartiers Sud de Paris annexés en 1860.

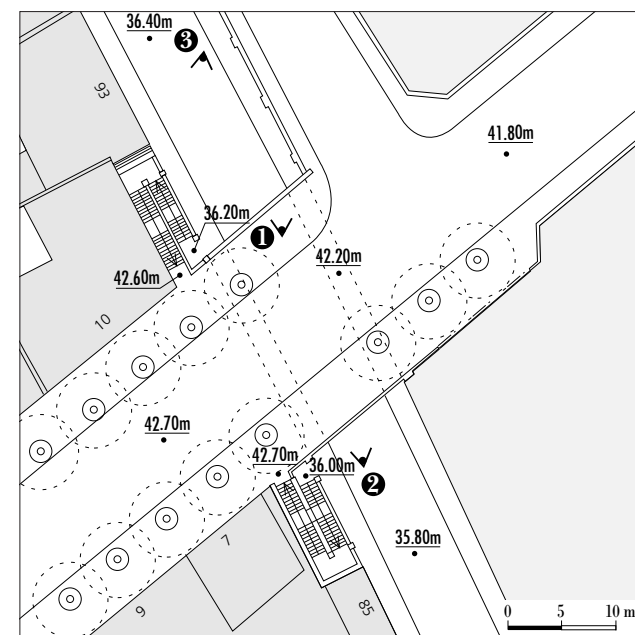
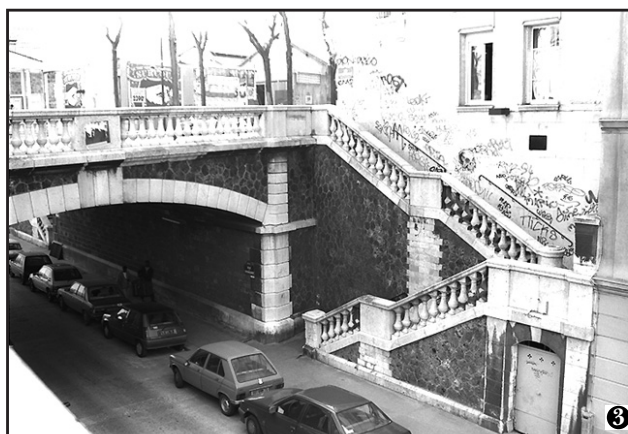
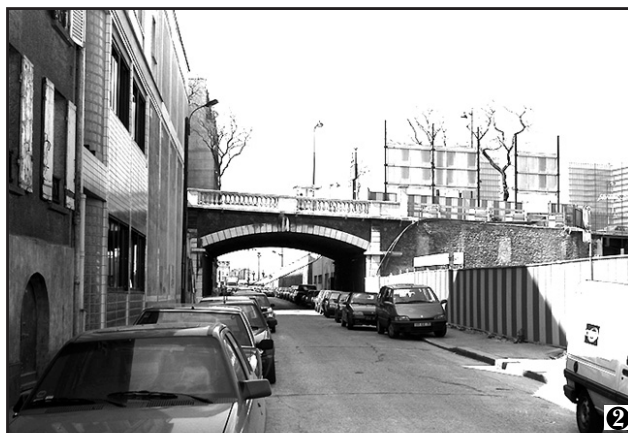
En 1892 elle est prolongée jusqu'au quai de la « gare » par un viaduc métallique au-dessus des voies ferrées, prenant appui sur une des deux piles du pont en maçonnerie enjambant la rue du Chevaleret.

Dans le cadre de l'opération « Paris Rive Gauche », le viaduc est remplacé par un ouvrage d'art en béton qui prolonge le pont en maçonnerie conservé, ainsi que les deux escaliers.

Le pont et les escaliers sont indissociables :

- par la mise en oeuvre des mêmes matériaux : meulière pour les murs d'échiffre et les tympans, calcaire pour les chaîneaux verticaux et la rive de l'intrados de l'arche, pierre blanche pour les balustres du garde-corps,
- par l'articulation des volumes du pont et des escaliers à l'alignement des deux voies.

Ces escaliers qui autorisent des cheminements piétons directs entre les niveaux des rues Chevaleret et Tolbiac ont vu leur utilisation s'intensifier avec l'ouverture de la station de la Bibliothèque de France, de la ligne Meteor.



Rue Pascal, boulevard de Port Royal

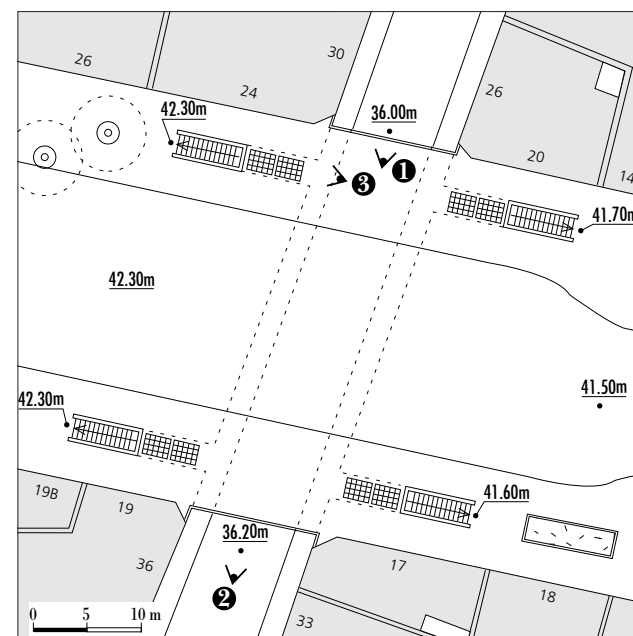
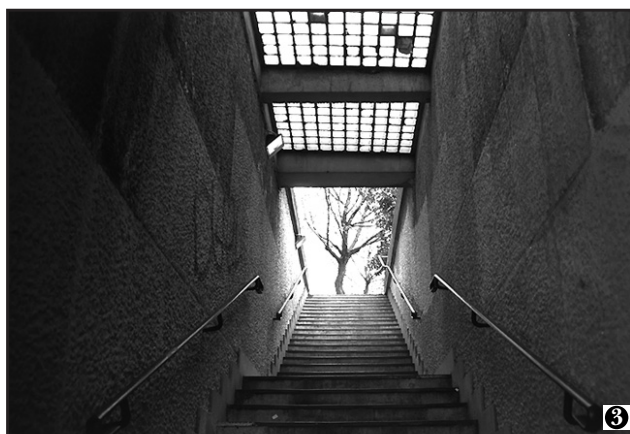
Le boulevard de Port Royal, large de 40 m enjambe la rue Pascal, étroite de 13 m, par un pont droit en béton armé agrémenté de quatre escaliers situés aux angles du croisement des deux voies. Implantés parallèlement aux rives du boulevard dans la partie médiane des trottoirs, chaque escalier développe 2 volées droites de 34 marches descendant dans la profondeur du sol jusqu'à la rue Pascal situé à 6 m en contrebas.

Ouverte en 1827, sur les anciens jardins de l'Abbaye des cordelières situés à proximité de la Bièvre, la rue Pascal d'un linéaire de 700 m offre une liaison directe entre la rue Mouffetard au pied de la montagne Sainte Geneviève et le sud du 13^e arrondissement.

Percée de 1866 à 1873, le boulevard de Port Royal prolongé à l'Ouest par les boulevards Saint-Marcel et de l'Hôpital s'inscrit dans la rocade des grands boulevards intérieurs desservant le Sud de Paris.

Depuis le boulevard, au niveau du pont, le tracé rectiligne de la rue Pascal offre des échappées visuelles notamment vers l'église Saint-Médard.

Les dimensions contrastées des deux voies, 40 et 13 m de large, la faible hauteur de 4,50 m sous ouvrage, la ligne austère du tablier horizontal du pont éclairé en permanence en sous face par des lampes au sodium, le confinement des volées d'escalier, donne à ce tronçon de la rue Pascal une ambiance lugubre. Ambiance que l'on retrouve à une centaine de mètres plus à l'Ouest là où le boulevard de Port Royal enjambe la rue Broca avec le même type d'ouvrage.



Avenue Rachel - Rue Caulaincourt

La rue Caulaincourt enjambe le cimetière de Montmartre situé à l'extrémité Nord de l'avenue Rachel, voie en impasse, par un viaduc métallique d'une longueur de 140 m.

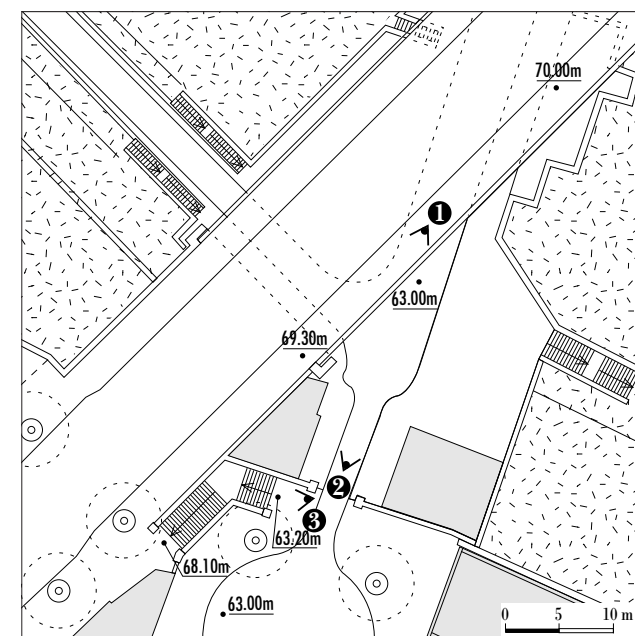
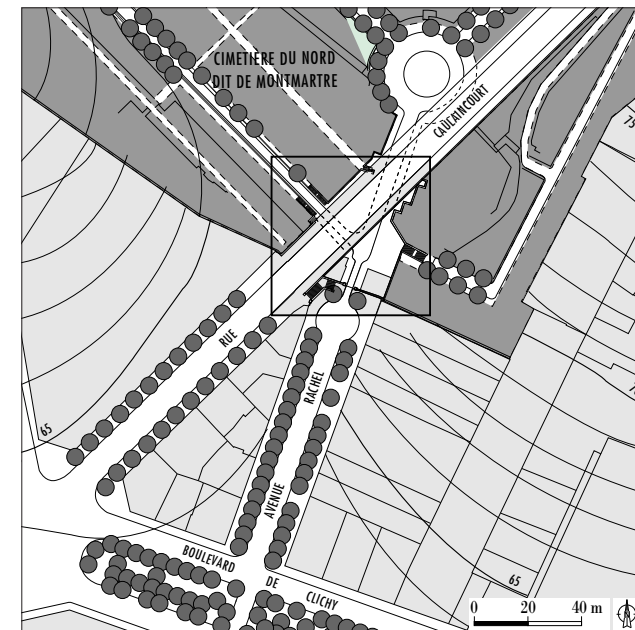
A l'extrémité Nord de l'avenue Rachel, adossé à la culée Sud du Viaduc, un escalier tournant de 30 marches réparties sur 2 volées droites, conduit à la rue Caulaincourt située 4,9 m plus haut.

L'avenue Rachel, initialement dénommée avenue du Cimetière Montmartre, est la voie d'accès principale au cimetière figurant sur le plan cadastral de 1825 de la Commune de Montmartre. Tracée perpendiculaire au boulevard de Clichy, selon un nivellement horizontal, l'avenue, large de 24 m, est agrémentée de plantations d'alignement.

Ouverte en 1867, la rue Caulaincourt, large de 20 m, tracée sur le versant Nord de la Butte Montmartre rejoint le boulevard de Clichy situé au Sud, après avoir franchi le cimetière de Montmartre par un viaduc d'une largeur de 16 m. L'ouvrage sera construit en 1888.

A proximité de l'entrée Sud du cimetière, l'escalier tournant à gauche s'élève entre 2 murs, traités de manière identique : éléments porteurs en pierre blanche et remplissage en meulière.

Des candélabres de style traditionnel marquent les ruptures de pente de la rampe d'appui en fonte ouvragée.



Rue de Crimée - rue A. Rozier

La rue A. Rozier, large de 8 m, enjambe la rue de Crimée d'une largeur de 22 m par un pont droit métallique construit en 1993. Deux escaliers de configuration différente sont situés au droit de chaque culée.

L'escalier adossé à la culée Sud développe deux volées droites d'inégale amplitude totalisant 25 marches pour graver un dénivelé de 5,3 m.

Le nouvel escalier tournant, encastré à l'Ouest de la culée Nord, développe 3 volées droites totalisant 36 marches pour graver un dénivelé de 6,3 m.

La rue A. Rozier, desservait à l'origine le lieu dit des Mignottes, figurant sur le plan cadastral de 1812 de la commune de Belleville.

Tracée en 1853 selon un nivellement suivant une pente régulière, ce tronçon de la rue de Crimée entaille le relief du versant Nord de la colline de Belleville et passe sous la rue A. Rozier préexistante.

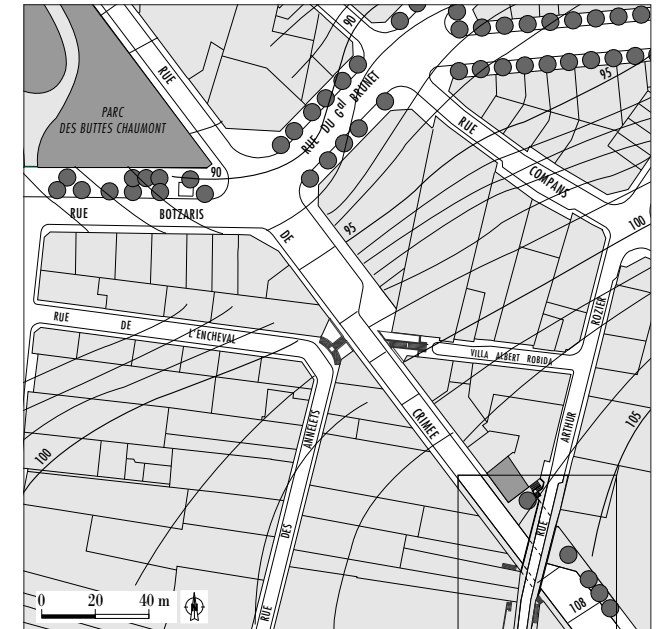
En 1993, un nouvel ouvrage a permis à cet endroit d'élargir la rue de Crimée de 12 à 22 m.

L'ancien pont cadre en métal formé de deux poutres en treillis a été remplacé par un ouvrage plus élancé, avec un tablier formé par un caisson métallique dont la faible épaisseur reproduit le profil d'une aile d'avion.

Situé à l'angle Nord Ouest du croisement des deux voies, le nouvel escalier tournant est dissimulé par la paroi de la culée Nord qui se prolonge pour former le mur d'échiffre.

Le traitement du mur de la culée Nord en pierre meulière rythmé verticalement par des pieds droits en pierre de taille reproduit celui de la culée Sud réhabilitée.

Inséré entre la culée Sud, et le bâtiment du 19 rue du Crimée, l'escalier maintenu, développe 2 volées droites séparées par un repos accompagnant une légère inflexion du cheminement. La différence de configuration entre les 2 escaliers et l'inégalité des largeurs de trottoir sous le pont soulignent le contraste des architectures en vis à vis le long de la rue de Crimée.



Rue des Pyrénées - Rue Charles Renouvier

La rue Charles Renouvier, large de 12 m, enjambe la rue des Pyrénées d'une largeur de 20 m, par un pont en maçonnerie à une arche surbaissée.

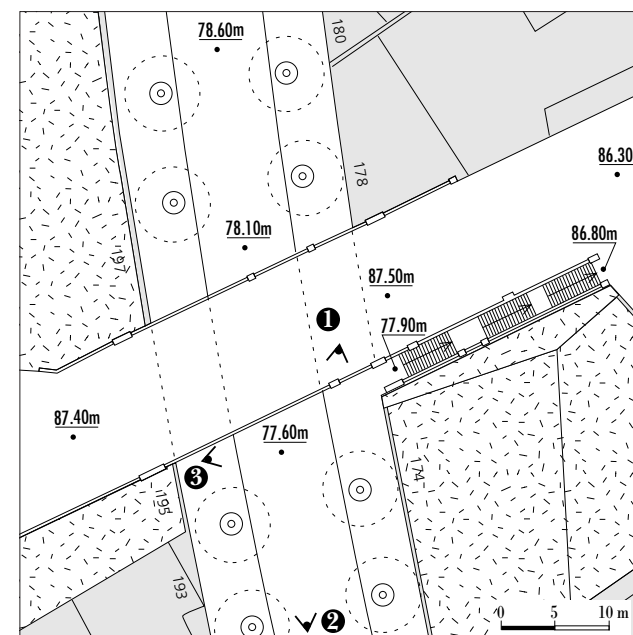
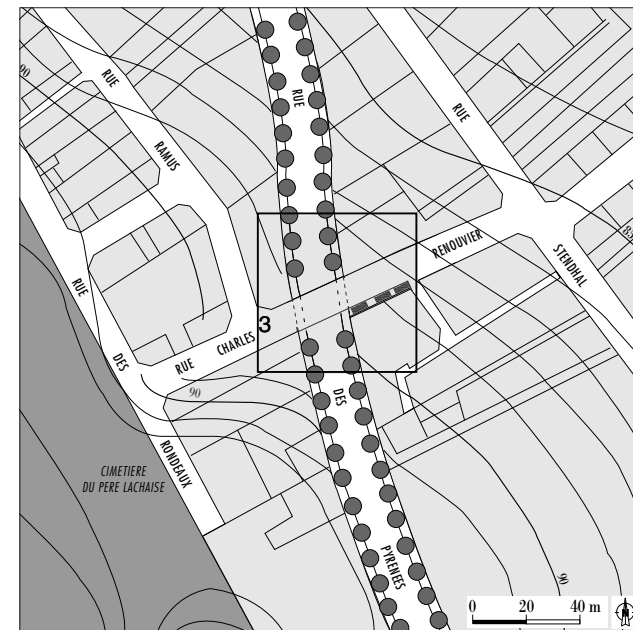
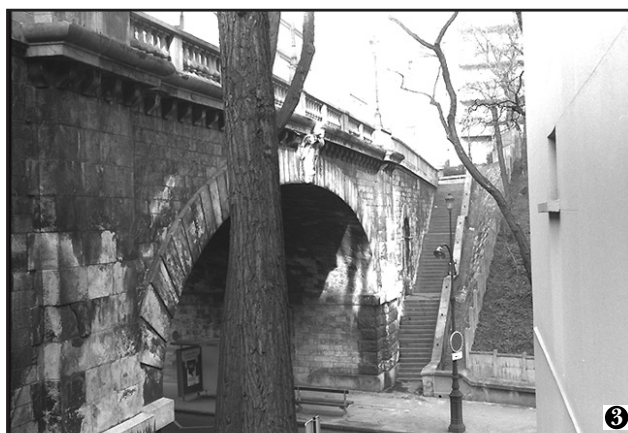
Implanté perpendiculairement à la rue des Pyrénées le long de la culée Est du pont, un escalier d'une largeur de 2,5 m développe trois volées droites totalisant 52 marches pour gravir un dénivelé de 8,9 m.

Ouverte en 1905, sur le versant Est de la colline de Ménilmontant à proximité du cimetière du Père-Lachaise, la rue Charles Renouvier relie la rue des Rondeaux à la rue Stendhal située 150 m plus à l'Est.

Percée en 1862, à travers les collines de Ménilmontant et de Belleville sur une longueur de 3,5 km, la rue des Pyrénées prolongée au Nord par l'avenue Simon Bolivar et la rue Manin a désenclavé les quartiers de l'Est parisien annexés en 1860 en les reliant du Nord au Sud depuis la porte de Pantin jusqu'au cours de Vincennes.

Le pont avec son arche à la silhouette élancée ponctue cette séquence particulière de la rue des Pyrénées au tracé sinueux inscrit dans le relief.

L'escalier longeant la culée Est du pont développe trois volées droites, de grande amplitude, bordées par un espace libre planté. Peu visible depuis la rue des Pyrénées, l'escalier offre un chemin discret garantissant l'intimité des quartiers situés de part et d'autre de la rue des Pyrénées.



Balustrade, n.f. (milieu XVIe italien balastrata)

Degré, n.m.
(degret fin XI^e s.; de dé et latin gradus)

Échiffre (Mur d'), n.m. (1676)

Emmarchement,

Escalier, n.m. (1340 ; escaliers "gradins" ; vers 1270 ; latin scalaria et prov. escalier)

Garde-corps,n.m. invar (1360;de garde et corps) **Garde-fou** (1400 ; de garde et fou)

Ligne de foulée, loc.

Limon, n.m. (XIV^e siècle)

⁵
Main courante, loc.

Marche, n.f. (XV^e s ; de marcher)

Clôture à hauteur d'appui et à jour pour empêcher les chutes.

Escalier (réduit à quelques marches) rachetant la hauteur d'une terrasse, d'un soubassement, d'un trottoir surélevé...

Mur dont la partie supérieure est rampante et porte le limon ou les bouts des marches d'un escalier.
Il est souvent prolongé au-dessus des marches par une rampe d'appui.

Escalier formé de quelques marches étendues sur la longueur d'un soubassement ou d'un trottoir.
Désigne aussi l'entaille destinée à recevoir une marche d'escalier pratiquée dans le limon.

Ouvrage, formé de marches horizontales, permettant de relier deux plans situés à des hauteurs différentes.
Escalier droit : escalier formé d'une ou plusieurs volées se développant sur un même axe et dans le même sens.
Escalier tournant : escalier à retours
Retour n.m. (Retur, XII^e s, de retourner) . L'escalier à retour présente un changement de direction au niveau d'un repos, d'un palier ou d'une volée.
Retour en équerre : rotation de 90 °, Retour complet : rotation à 180 °

Parapet placé le long du tablier d'un pont, d'une terrasse élevée, d'un fossé ou d'un palier d'escalier pour empêcher les chutes.
Cordage tendu sur le pont d'un navire pour servir d'appui aux matelots.

Ligne de cheminement d'une personne montant un escalier en tenant la rampe.

Partie d'un escalier qui lui sert de point d'appui du coté du vide et dans laquelle ou sur laquelle sont fixés les bouts des marches.
Le limon est, soit porté par un mur d'échiffre, soit il se développe au-dessus du vide ne prenant appui qu'à ses extrémités, il est alors dit "porteur".

Partie d'une rampe d'escalier sur laquelle s'appuie la main.

Surface plane et horizontale sur laquelle on pose le pied en franchissant d'un pas l'espace qui sépare deux plans horizontaux de hauteur différente.
La largeur (G) d'une marche normale se calcule sur la ligne de foulée. Elle correspond à peu près à deux fois sa hauteur (H) avec pour proportion : $61 \geq G + 2 H \geq 65 \text{ cm}$
Le giron est le dessus d'une marche et correspond à sa largeur.
La contre marche est le devant d'une marche et correspond souvent à sa hauteur.
Marche palière : marche de plain-pied avec un palier.
Marche de départ : marche d'un départ de volée ou d'escalier parfois dénommée marche d'appel.
Marche droite : marche dont la largeur est constante sur toute sa longueur.

Pas de mule,

Palier, n.m. (Paelier 1287 de l'ancien français paele "poêle" par analogie de forme)

Rampe d'appui, n.f (1690)

Repos, n.m. (1080, de reposer, bas latin repausare)

Volée, n.f.

Marche adoucie est une marche droite dont l'extrémité ou les extrémités sont cintrées.
Marche gironnée : marche dont le giron a des côtés convergents.
Nez de marche : partie de la marche située à l'avant au droit de la contre-marche.

Voie, de faible pente, formée de marches ayant un giron largement dimensionné pour une faible hauteur de marche.
La surface plane des marches est habituellement inclinée suivant le sens de la pente.

Plate-forme où se termine un escalier.

Balustrade posée sur le limon d'un escalier pour empêcher les chutes et pouvant servir d'appui afin de faciliter la descente ou la montée des marches.

Plate-forme horizontale intermédiaire séparant 2 volées.

Portion d'escalier formée de marches entre deux paliers ou deux repos ou entre un palier et repos.
Un escalier se caractérise par son nombre de volées qui se comptent de bas en haut.
Volée double : se compose de deux volées distinctes formant deux montées semblables et symétriques se développant entre les mêmes plans de départ et d'arrivée.
La volée double se caractérise par le sens des montées : les montées parallèles sont habituellement de même sens. les montées convergentes sont en général alignées et se rejoignent sur un palier ou un repos commun. les montées divergentes s'éloignent pour aboutir à des paliers ou des repos distincts.

.....
Culée, n.f. (1355 ; de cul, latin culus)

Point d'appui servant d'épaulement aux extrémités du pont.

Pile, n.f. (XIII^e s le latin pila)

Point d'appui intermédiaire d'un pont.

Pont, n.m. (PUNT, 1080 ; latin pons)

Ouvrage de franchissement, reliant deux points séparés par une dépression, et visant à permettre le passage sans croisement à niveau de deux flux de circulation.

Tablier, (1160, de table latin tabula)

Sol d'un pont servant de voie.

Viaduc, n.m. (1838, anglais viaduct du latin via "voie" et ductus "conduite")

Ouvrage de grande longueur ayant des points d'appui disposés régulièrement servant au passage d'une route d'un canal ou d'une voie ferrée.

Sources : - *Vocabulaire de l'architecture. Principes d'analyse scientifique* J.M. Pérouse de Montclos. Ministère des affaires culturelles. Imprimerie Nationale 1972.
- *Dictionnaire : Le Robert - Paris . Mars 1997.*

ATELIER PARISIEN D'URBANISME, APUR, *Lieux singuliers de l'Espace Public de Paris*. 1995

BANASSAT Marcel, *Paris aux cent villages*. Edition de Nohan. 1975

MM. CARON, DEWOLF, DIFFRE, GAUDANT, MARVY, POMMEROL, PETZOLD, *Pourquoi Paris ? une métropole dans son environnement naturel*. Association des Géologues du Bassin de Paris. 2^e édition. 1986.

COMMISSION DU VIEUX PARIS, *Carte du Sol Naturel*, Procès-verbal de la séance du 9 mars 1910.

DE THEZY Marie, *Paris, La Rue. Le mobilier urbain du second empire à nos jours*. Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. BHVP 1976.

DION Roger, *Le site de Paris dans ses rapports avec le développement de la ville*. Extrait de : *Paris, croissance d'une capitale*. Librairie académique Perrin 1951.

DION Roger, *Paris dans la géographie* ; extrait de : *Portrait de Paris*. Librairie académique Perrin 1951.

Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction, DAUC, Ville de Paris, *Nomenclature officielle des voies publiques et privées*. Mairie de Paris, 9^e édition 1997.

Direction de la Voirie et des Déplacements, DVD, Ville de Paris, *Le nivellement. Guide de l'Espace Public*. 1996

HILLAIRET Jacques, *Dictionnaire historique des rues de Paris*. Edition de Minuit. 1963.

MONTSERRAT-FARGUELL Isabelle et GRANDVAL Virginie, *Hameaux, Villas et Cités de Paris*. Ouvrage collectif. Action artistique de la Ville de Paris. Presses de l'Imprimerie Alençonnaise. 1998

ROULEAU Bernard, *Le tracé des rues de Paris*. Presse du CNRS. 1988.

ROULEAU Bernard, *Village et faubourgs de l'Ancien Paris*. Edition du Seuil. 1985.

L'ESCALIER

à Pierre David

Ne croyez pas qu'il soit en ruines
Ni qu'il se montre inachevé !
Solide comme un seul pavé
Sur le côté il ne s'incline,
Et dans sa millénaire avance
Ayant pour mortier le silence
Il débite en égaux fragments
De géométrique imposture
Des morceaux d'espace et de temps
Dans un calcaire qui perdure.
Il pourrait porter la poussée
Et les pas de toute une armée,
Mais il préfère la carence
L'absence avec la méfiance.
Et les ailes mêlées au dur,
Il va au fur et à mesure,
Comme un personnage de pierre
Qui ne baisse pas les paupières
Et prend son vol de minéral
Coupé par l'ombre et la lumière
Vers un futur proche et fatal
Que rien n'arrête, n'accélère.
Il s'élève d'un pas si sûr
Qu'en même temps il se descend
Et dans sa solitude chère
Il jouit de ses deux contraires.
.....

Jules SUPERVIELLE

extrait de Oublieuse mémoire
NRF Poésie / Gallimard

ATELIER PARISIEN D'URBANISME – Janvier 2001

Étude réalisée par F. L'Henaff, sous la direction de N. Starkman.

Photographies : F. L'Henaff.

Photographie de couverture, Rue A.Barsaq 18^e arr., réalisée par E. Pinard.

Conception graphique et plans : O.Ollagnon, A.Ponceau.

Secrétariat : D.Vela